

**KONINKLIJKE ACADEMIE
VOOR OVERZEESSE
WETENSCHAPPEN**

Onder de Hoge Bescherming van de Koning

Nieuwe Reeks
Nouvelle Série

34 (4)

Jaargang 1988
Année

MEDEDELINGEN DER ZITTINGEN

Driemaandelijkse publikatie

**ACADÉMIE ROYALE
DES SCIENCES
D'OUTRE-MER**

Sous la Haute Protection du Roi



**BULLETIN
DES SÉANCES**

Publication trimestrielle

BERICHT AAN DE AUTEURS

De Academie geeft de studies uit waarvan de wetenschappelijke waarde door de betrokken Klasse erkend werd, op verslag van één of meerdere harer leden.

De werken die minder dan 32 bladzijden beslaan worden in de *Mededelingen der Zittingen* gepubliceerd, terwijl omvangrijkere werken in de verzameling der *Verhandelingen* kunnen opgenomen worden.

De handschriften dienen ingestuurd naar de Secretarie, Defacqzstraat 1 bus 3, 1050 Brussel. Ze zullen rekening houden met de aanwijzingen aan de auteurs voor het voorstellen van de handschriften (zie *Meded. Zitt.*, N.R., 28-1, pp. 103-109) waarvan een overdruk op eenvoudige aanvraag bij de Secretarie kan bekomen worden.

De teksten door de Academie gepubliceerd verbinden slechts de verantwoordelijkheid van hun auteurs.

AVIS AUX AUTEURS

L'Académie publie les études dont la valeur scientifique a été reconnue par la Classe intéressée sur rapport d'un ou plusieurs de ses membres.

Les travaux de moins de 32 pages sont publiés dans le *Bulletin des Séances*, tandis que les travaux plus importants peuvent prendre place dans la collection des *Mémoires*.

Les manuscrits doivent être adressés au Secrétariat, rue Defacqz 1 boîte 3, 1050 Bruxelles. Ils seront conformes aux instructions aux auteurs pour la présentation des manuscrits (voir *Bull. Séanc.*, N.S., 28-1, pp. 111-117) dont le tirage à part peut être obtenu au Secrétariat sur simple demande.

Les textes publiés par l'Académie n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Abonnement 1988 (4 num. & Suppl.): 2500 F

Defacqzstraat 1 bus 3
1050 Brussel
Postrek. 000-0024401-54
van de Academie
1050 BRUSSEL (België)

Rue Defacqz 1 boîte 3
1050 Bruxelles
C.C.P. 000-0024401-54
de l'Académie
1050 BRUXELLES (Belgique)

**KONINKLIJKE ACADEMIE
VOOR OVERZEESE
WETENSCHAPPEN**

Onder de Hoge Bescherming van de Koning

Nieuwe Reeks
Nouvelle Série

34 (4)

Jaargang 1988
Année

MEDEDELINGEN DER ZITTINGEN

Driemaandelijkse publikatie

**ACADÉMIE ROYALE
DES SCIENCES
D'OUTRE-MER**

Sous la Haute Protection du Roi



BULLETIN DES SÉANCES

Publication trimestrielle

PLENAIRE ZITTING VAN 12 OKTOBER 1988

SÉANCE PLÉNIÈRE DU 12 OCTOBRE 1988

Plenaire zitting van 12 oktober 1988

De plenaire zitting van de Koninklijke Academie voor Overzeese Wetenschappen vindt plaats in het Paleis der Academiën te Brussel. Zij wordt voorgezeten door de H. R. Sokal, voorzitter van de Academie, omringd door de HH. L. Eyckmans, P. Salmon, sprekers, en door de H. J.-J. Symoens, vast secretaris.

De Voorzitter spreekt de openingsrede uit (pp. 557-558).

De Vaste Secretaris brengt hulde aan de nagedachtenis van de Confraters van wie de Academie het overlijden tijdens het academisch jaar 1987-1988 heeft vernomen, nl. de HH. L. Pauwen, R. Snoeys, B. Steenstra, A. Beugnies en C. Donis, en geeft lezing van het verslag over de activiteiten van de Academie tijdens het academisch jaar 1987-1988 (pp. 559-565).

De H. L. Eyckmans houdt een lezing getiteld : «Geschiedenis, Gezondheid en Ontwikkeling» (pp. 567-574).

Daarna geeft de H. P. Salmon een uiteenzetting getiteld : «L'image du Noir dans l'Antiquité gréco-romaine» (pp. 575-592).

De Vaste Secretaris maakt de uitslag bekend van de jaarlijkse wedstrijd van de Academie voor 1988. Zullen de titel dragen van laureaat van de Koninklijke Academie voor Overzeese Wetenschappen :

Mevr. Fatima Abdel-Rahman, voor haar werk : «Activités commerciales et dynamisme socio-économique au Darfûr» ;

De H. Balthazar Mpawenayo, voor zijn werk : «Les eaux de la plaine de la Rusizi (Burundi) : Les milieux, la flore et la végétation algales».

De Voorzitter heft de zitting te 16 h 30.

Séance plénière du 12 octobre 1988

La séance plénière de rentrée de l'Académie royale des Sciences d'Outre-Mer a lieu au Palais des Académies à Bruxelles. Elle est présidée par M. R. Sokal, président de l'Académie, entouré de MM. L. Eyckmans, P. Salmon, orateurs, et de M. J.-J. Symoens, secrétaire perpétuel.

Le Président prononce l'allocution d'ouverture (pp. 557-558).

Le Secrétaire perpétuel rend hommage à la mémoire des Confrères de qui l'Académie a appris le décès au cours de l'année académique 1987-1988, à savoir MM. L. Pauwen, R. Snoeys, B. Steenstra, A. Beugnies et C. Donis, et donne lecture du Rapport sur les activités de l'Académie en 1987-1988 (pp. 559-565).

M. L. Eyckmans fait une lecture intitulée : «Geschiedenis, Gezondheid en Ontwikkeling» (pp. 567-574).

Ensuite, M. P. Salmon fait un exposé intitulé : «L'image du Noir dans l'Antiquité gréco-romaine» (pp. 575-592).

Le Secrétaire perpétuel proclame le résultat du concours annuel 1988 de l'Académie. Porteront le titre de lauréat de l'Académie royale des Sciences d'Outre-Mer :

Mme Fatima Abdel-Rahman, pour son travail : «Activités commerciales et dynamisme socio-économique au Darfur» ;

M. Balthazar Mpawenayo, pour son travail : «Les eaux de la plaine de la Rusizi (Burundi) : Les milieux, la flore et la végétation algales».

Le Président lève la séance à 16 h 30.

Aanwezigheidslijst van de leden van de Academie

Klasse voor Morele en Politieke Wetenschappen : De H. F. Bézy, Mevr. P. Boelens-Bouvier, de H. J. Comhaire, Mevr. A. Dorsinfang-Smets, de HH. V. Drachoussoff, A. Duchesne, J. Everaert, J.-P. Harroy, A. Huybrechts, J. Jacobs, E. Lamy, J. Nenquin, L. Pétilion, A. Rubbens, J. Ryckmans, P. Salmon, J. Stengers, A. Stenmans, E.P. J. Theuws, Mevr. Y. Verhasselt, de H. T. Verhelst.

Klasse voor Natuur- en Geneeskundige Wetenschappen : De HH. J. Alexandre, I. Beghin, E. Bernard, J. Decelle, M. Deliens, A. de Scoville, M. De Smet, J. D'Hoore, L. Eyckmans, A. Fain, C. Fieremans, R. Frankart, J.-P. Gosse, J. Jadin, F. Malaisse, J. Meyer, J. C. Micha, H. Nicolaï, L. Peeters, J. Semal, L. Soyer, J.-J. Symoens, R. Vanbreuseghem, J. Van Riel, H. Vis, M. Wéry.

Klasse voor Technische Wetenschappen : De HH. L. Brison, F. Bultot, J. Charlier, E. Cuypers, H. Deelstra, I. de Magnée, P. De Meester, P. Fierens, A. François, G. Heylbroeck, A. Jaumotte, A. Lederer, J. Michot, M. Snel, R. Sokal, R. Thonnard, R. Tillé, J. Van Leeuw.

Betuigden hun leedwezen niet aan de zitting te kunnen deelnemen : De HH. E. Aernoudt, P. Antun, A. Baptist, P. Basilewsky, A. Coupeuz, M. De Boodt, J. De Cuyper, J. Delrue, E.P. J. Denis, de HH. A. Deruyttere, M. d'Hertefelt, P. Evrard, Mgr. L. Gillon, de HH. P. Gourou, J. M. Henry, J. Lamoën, A. Lawalrée, J. Lepersonne, W. Loy, G. Malengreau, R. Marsboom, J. Mortelmans, J. Opsomer, S. Plasschaert, P. Raucq, M. Reynders, F. Reyntjens, R. Rezsóhazy, A. Saintraint, C. Schyns, G. Stoops, Ch. Susanne, C. Sys, J. Thorez, E. Tollens, E. Vandewoude, J.-L. Vellut.

Liste de présence des membres de l'Académie

Classe des Sciences morales et politiques : M. F. Bézy, Mme P. Boelens-Bouvier, M. J. Comhaire, Mme A. Dorsinfang-Smets, MM. V. Drachoussoff, A. Duchesne, J. Everaert, J.-P. Harroy, A. Huybrechts, J. Jacobs, E. Lamy, J. Nenquin, L. Pétilion, A. Rubbens, J. Ryckmans, P. Salmon, J. Stengers, A. Stenmans, le R.P. J. Theuws, Mme Y. Verhasselt, M. T. Verhelst.

Classe des Sciences naturelles et médicales : MM. J. Alexandre, I. Beghin, E. Bernard, J. Decelle, M. Deliens, A. de Scoville, M. De Smet, J. D'Hoore, L. Eyckmans, A. Fain, C. Fieremans, R. Frankart, J.-P. Gosse, J. Jadin, F. Malaisse, J. Meyer, J. C. Micha, H. Nicolaï, L. Peeters, J. Semal, L. Soyer, J.-J. Symoens, R. Vanbreuseghem, J. Van Riel, H. Vis, M. Wéry.

Classe des Sciences techniques : MM. L. Brison, F. Bultot, J. Charlier, E. Cuypers, H. Deelstra, I. de Magnée, P. De Meester, P. Fierens, A. François, G. Heylbroeck, A. Jaumotte, A. Lederer, J. Michot, M. Snel, R. Sokal, R. Thonnard, R. Tillé, J. Van Leeuw.

Ont fait part de leurs regrets de ne pouvoir assister à la séance : MM. E. Aernoudt, P. Antun, A. Baptist, P. Basilewsky, A. Coupeuz, M. De Boodt, J. De Cuyper, J. Delrue, le R.P. J. Denis, MM. A. Deruyttere, M. d'Hertefeldt, P. Evrard, Mgr L. Gilon, MM. P. Gourou, J. M. Henry, J. Lamoën, A. Lawalrée, J. Lepersonne, W. Loy, G. Malengreau, R. Marsboom, J. Mortelmans, J. Opsomer, S. Plasschaert, P. Raucq, M. Reynders, F. Reyntjens, R. Rezsóhazy, A. Saintraint, C. Schyns, G. Stoops, Ch. Susanne, C. Sys, J. Thorez, E. Tollens, E. Vandewoude, J.-L. Vellut.

Openingsrede — Allocution d'ouverture

door/par

Raoul SOKAL

Voorzitter/Président

Excellences, Mesdames et Messieurs, Chers Confrères,

Je me réjouis de votre présence si nombreuse à cette séance solennelle de rentrée, témoin de l'intérêt que vous portez à nos travaux et aux problèmes d'outre-mer en général.

L'année académique qui s'ouvre devant nous comporte plusieurs défis.

En premier lieu, la nouvelle réforme de l'État fait désormais de nous l'unique Académie royale belge dépendant d'un seul Ministère national, où des hommes et femmes éminents appartenant à nos deux communautés culturelles continueront à œuvrer ensemble, avec nos membres de l'Outre-Mer, à la tâche exaltante que constitue l'approche scientifique des grandes questions que préoccupent les pays et peuples des continents de civilisation et évolution différentes.

La tradition de parfaite harmonie et de respect mutuel qui est depuis longtemps la règle au sein de notre compagnie me fait envisager l'avenir avec optimisme dans ce contexte nouveau.

En deuxième lieu, les graves problèmes que le tiers monde doit affronter sont toujours omniprésents et sans solution satisfaisante en cette fin de siècle. Au contraire, dans de nombreux cas, les situations sont de plus en plus tragiques.

Pauvreté et chômage endémiques, catastrophes naturelles, explosion démographique, endettement externe, faiblesse institutionnelle et structurelle, instabilité politique, non-respect des droits de l'homme, aggravation des vecteurs des maladies sont autant d'exemples que l'on trouve à la une de l'actualité et qui illustrent mes propos.

Devant le formidable défi que représente la solidarité des peuples de demain, fondée sur un esprit de plus de justice sociale et d'équité dans les grandes options du co-développement, notre Académie ne veut pas se retirer dans une tour d'ivoire.

Comptant plus de 200 membres dans les disciplines couvrant tous les aspects de la problématique du tiers monde, notre compagnie veut apporter une contribution positive à la construction du monde de demain.

Je fais donc appel non seulement à nos institutions nationales en charge de la coopération au développement mais aussi à nos institutions régionales qui, dans ce domaine, sont appelées à prendre plus de responsabilités, pour qu'elles songent à utiliser plus concrètement ce potentiel extraordinaire de connaissances, le plus souvent fondé sur l'expérience vécue du terrain, qui se trouve réunie en notre Académie.

Pour terminer, je voudrais faire à mes confrères la proposition suivante qui me tient à cœur : Ne serait-il pas souhaitable que les trois Classes de l'Académie choisissent désormais pour l'année en cours, un des grands thèmes si préoccupants pour le devenir du monde en développement et articulent autour de ce sujet l'ensemble de leurs travaux et communications d'une manière pluridisciplinaire et coordonnée ?

Cette approche trouverait son point culminant dans le symposium annuel organisé à tour de rôle par les trois Classes de notre Institution.

Le choix du thème se ferait en collaboration étroite avec nos amis de l'outre-mer et — pourquoi pas ? — avec nos autorités en charge de la coopération au développement.

Sur cette suggestion que je livre à vos réflexions et considérations, je déclare ouverte notre séance de rentrée.

**Verslag over de werkzaamheden van de Academie
(1987-1988)**
Rapport sur les activités de l'Académie (1987-1988)

door/par

J.-J. SYMOENS *

Op het ogenblik dat wij bijeenkomen om samen de balans op te maken van het voorbije academische jaar en om onze werkzaamheden te hernemen, moeten wij vooreerst hulde brengen aan onze Confraters, over wie wij tijdens de laatste twaalf maanden vernomen hebben dat wij hen niet meer zouden terugzien.

Léonard Pauwen, dont le décès nous a été communiqué tardivement, est né à Oupeye le 23 septembre 1893 et décédé à Embourg le 27 février 1982.

Il obtint le diplôme de docteur en sciences physiques et mathématiques en 1920 à l'Université de Liège. Il entra comme assistant dans le service de son maître, le professeur M. Dehalu, et devint chargé de cours en 1927, professeur extraordinaire en 1932 et professeur ordinaire de 1935 à 1963. Il s'est senti attiré, dès le début de sa carrière, par les sciences d'observation que sont l'astronomie, la géodésie, la topographie et plus tard par la photogrammétrie. Son premier travail fut le nivellement de la vallée supérieure de l'Ourthe et l'étude de son creusement en 1925. Il apporta, par diverses études, une contribution importante à l'étude du sous-sol profond de la partie occidentale de l'Europe. Il consacra la totalité de son action au Laboratoire de Photogrammétrie de l'Université de Liège, fondé par le professeur Dehalu. Il fut professeur extraordinaire de l'Université d'Elisabethville. Lauréat des prix Agathon de Potter et Wettrems de l'Académie royale de Belgique, Léonard Pauwen, entre autres distinctions honorifiques, était grand officier de l'Ordre de la Couronne et de l'Ordre de Léopold II.

Léonard Pauwen devint associé de notre Académie en 1957 et membre honoraire en 1976.

Raymond Snoeys, geboren te Deurne op 10 oktober 1936 is overleden te Leuven op 18 december 1987.

Raymond Snoeys behaalde het diploma van technisch ingenieur in 1958, aan het Hoger Technisch Instituut te Antwerpen en van burgerlijk ingenieur in 1962, aan

* Vast Secretaris van de Academie ; Defacqzstraat 1 bus 3, B-1050 Brussel (België) — Secrétaire perpétuel de l'Académie ; rue Defacqz 1 boîte 3, B-1050 Bruxelles (Belgique).

de Katholieke Universiteit Leuven. In 1966 werd hij tot doctor in de toegepaste wetenschappen gepromoveerd. R. Snoeys nam volgende functies waar : van 1962 tot 1965 onderzoekingsingenieur bij het Onderzoekscentrum voor Belgische Metaalwerkende Nijverheid ; van 1965 tot 1967 werkleider bij hetzelfde centrum ; in 1967 en 1968 Research Associate aan de University of Cincinnati (USA) ; van 1968 tot 1971 geassocieerd docent aan de Katholieke Universiteit Leuven waar hij in 1971 tot hoogleraar werd benoemd en in 1973 tot gewoon hoogleraar. Van 1976 tot 1979 was hij academisch secretaris van de Faculteit voor Toegepaste Wetenschappen, in 1979 vice-decaan en in 1981 decaan van dezelfde Faculteit. In 1971 verbleef hij gedurende twee maand in Zaïre waar hij gasthoogleraar was aan de Universiteit te Kinshasa.

Op 26 januari 1983 werd hij tot geassocieerd lid van onze Academie benoemd.

Benvenuto Steenstra, geboren te Westzaan (Nederland) op 24 november 1918 is overleden te Jette op 9 januari 1988.

Benvenuto Steenstra behaalde in 1954 het diploma van doctor in de wetenschappen aan de Staatsuniversiteit Utrecht. Van 1942 tot 1946 was hij assistent aan het Laboratorium van Geologie van deze Universiteit. Van 1946 tot 1947 deed hij veldopnamen in Algerije en van 1948 tot 1954 werd hij als geoloog verbonden aan het Departement Geologie en Kartografie van de «Société des Mines d'Or de Kilo-Moto», waarvan hij Sectiehoofd werd. Benvenuto Steenstra verbleef in 1954-1955 in Ruanda-Urundi, waar hij opzoeken deed voor de MINETAÏN en in 1956 in Maniema voor de SYMETAÏN. Van 1956 tot 1959 was hij onafhankelijk adviserend geoloog van studieprojecten in Nigeria, Irak en Nederland. In 1959-1960 verbleef hij weer in Congo bij de Geologische Dienst van Congo als hoofd van het bureau voor Beneden-Congo (Boma), later in Kinshasa als hoofd van de afdeling Kartografie. Hij vertrok in 1960 voor geologische opnamen in Zuid-Afrika te Pretoria en verbleef er tot 1963. Van 1963 tot 1965 verbleef hij in de Republiek van Opper-Volta, het huidige Burkina Faso, voor de Dienst van Geologie en Mijnen. In 1965 kwam hij naar België waar hij tot 1973 werkzaam was in het Koninklijk Museum voor Midden-Afrika te Tervuren. Sinds 1968 was hij hoogleraar aan de Vrije Universiteit Brussel, waar hij toegepaste geologie doceerde. Hij was grootofficier in de Kroonorde.

In 1976 werd hij tot geassocieerd lid van onze Academie benoemd, tot werkend lid in 1979 en directeur in 1983. Op 14 juni 1985 werd hij tot het erelidmaatschap bevorderd. Nog in 1986 nam hij actief deel aan ons jaarlijks symposium met een voordracht over «De geomorfologie van Beneden-Zaïre» die na zijn dood verscheen.

Alphonse Beugnies, né à Thieu le 11 novembre 1922, est décédé à Mons le 18 janvier 1988.

Alphonse Beugnies obtint en 1946 le diplôme d'ingénieur civil des mines à la Faculté Polytechnique de Mons et en 1947 celui d'ingénieur civil géologue. Du 25 octobre 1947 au 1^{er} août 1953, il fut ingénieur puis chef du Service des Mines du Comité Spécial du Katanga à Elisabethville. En septembre 1953, il fut nommé

chargé de cours à la Faculté Polytechnique de Mons et en 1959, il y devint professeur ordinaire. Il fut collaborateur de la Carte géologique de Belgique et de la Carte géologique de France. En 1955, il obtint le Prix Agathon de Potter de l'Académie royale de Belgique pour son mémoire sur «La tectonique kundelunguienne». Alphonse Beugnies avait obtenu en 1946 la Médaille de la Résistance, en 1956 la Médaille commémorative de la Guerre 1940-45 ; en 1964 il avait été nommé officier de l'Ordre de Léopold.

Il avait aussi été, au concours annuel de 1952, lauréat de notre Compagnie pour son mémoire sur «Le complexe des roches magmatiques de l'Entre-Lubilash-Lubishi». Il fut nommé membre associé de l'Académie par arrêté ministériel du 26 septembre 1978.

Camille Donis, né à Izier (Province de Luxembourg) le 12 janvier 1917, est décédé à Woluwe-St-Lambert le 18 juillet 1988.

Il obtint le diplôme d'ingénieur agronome (Eaux et Forêts) à l'Institut agronomique de l'État à Gembloux en 1937. Arrivé au Congo belge en 1939, il fut adjoint à la Division forestière de l'Institut national d'Études agronomiques au Congo belge (INEAC), au siège de Yangambi. Volontaire de guerre de 1940 à 1945, il servit en Afrique même dans une unité de renseignements et s'y révéla un officier exemplaire. Devenu, après la fin de la guerre, directeur du Centre de recherches forestières de la Luki, au Mayumbe, il se distingua par la rationalisation de la culture du *Terminalia superba*, une espèce d'arbre à haut rendement, notamment pour la fabrication de contreplaqués. À son arrivée, le Centre de la Luki était embryonnaire. Il en fit une unité d'avant-garde forestière. En 1948, il fut nommé chef de la Division forestière de l'INEAC, à Yangambi, et en 1952 maître de recherches. En 1956, il fut nommé administrateur-conservateur en chef des Parcs nationaux du Congo et du Ruanda. Dès 1949, il avait été nommé chargé de cours à l'Institut agronomique de l'État, l'actuelle Faculté des Sciences agronomiques, à Gembloux, où il allait devenir le premier titulaire de la chaire de sylviculture tropicale. C'était un spécialiste de grande expérience et il fut souvent appelé en consultation aux États-Unis, en Inde, à Ceylan, en Afrique du Sud, en Palestine. Camille Donis était secrétaire général de la Fondation Emile Laurent pour le Progrès de l'Agronomie tropicale. Membre fondateur de la Fondation pour Favoriser les Recherches scientifiques en Afrique, il en fut nommé président par arrêté royal du 5 août 1983 et occupa cette fonction jusqu'en avril 1987. Camille Donis était officier de l'Ordre de Léopold, commandeur de l'Ordre de la Couronne et grand officier de l'Ordre de Léopold II.

Il avait été nommé correspondant de notre Académie le 5 septembre 1957, associé le 22 février 1960 et titulaire le 8 décembre 1977. En 1984, il fut promu à l'honorariat.

Ik nodig U uit enkele ogenblikken stilte te bewaren ter herinnering aan deze Confraters, die aan onze eerbied en aan onze vriendschap onttrokken werden.

De recente hervorming van de Staat heeft voor de Academie enkele onzekerheden meegebracht. Inderdaad werd onze Instelling bij koninklijk besluit van 17 september 1962 aan het Ministerie van Nationale Opvoeding en Cultuur gehecht. Daarna hing de Academie, ingevolge de communautarisering van de culturele aangelegenheden en de splitsing van het Ministerie van Nationale Opvoeding, af van de twee Ministers van Onderwijs. Deze dubbele afhankelijkheid ten overstaan van de Ministeries van Onderwijs stelde tot nu toe geen echt probleem maar de overdracht naar de Gemeenschappen van de bevoegdheden inzake onderwijs die binnenkort van kracht zal zijn deed onvermijdelijk de vraag rijzen over het toekomstige statuut van de Academie. Alle argumenten pleitten in het voordeel van het behoud van haar nationaal karakter en van haar afhankelijkheid ten overstaan van één enkele soevereine macht. De Bestuurscommissie heeft hieromtrent een wens uitgedrukt op 9 mei 1988.

In zijn brief van 24 juni 1988 heeft de H. L. Tobback, Minister van Binnenlandse Zaken, van de Modernisering van de Openbare Diensten en van de Nationale Wetenschappelijke en Culturele Instellingen, ons medegedeeld dat, aansluitend op het Koninklijk Besluit van 27 mei 1988 tot afbakening van de ministeriële bevoegdheden inzake de nationale culturele en de nationale wetenschappelijke instellingen, de Ministerraad op 17 juni 1988 beslist heeft dat de aangelegenheden die niet behoorden tot de bevoegdheid van het Bestuur voor de Gemeenschapsaangelegenheden en voor de Wetenschappelijke Inrichtingen van de Staat en die opgenomen zijn in de begroting van Onderwijs, gemeenschappelijke sector van de Franstalige en de Nederlandstalige regimes, sectie 52 : wetenschappelijk onderzoek, eveneens tot zijn bevoegdheid behoren. De Koninklijke Academie voor Overzeese Wetenschappen ressorteert onder hogervernoemd artikel. De Academie is bijgevolg gehecht aan de Administratie die bij het Koninklijk Besluit van 4 maart 1987 werd opgericht. Deze logische oplossing strookt dus helemaal met onze wens.

In 1988 zijn de Bureaus van de Klassen als volgt samengesteld :

Klasse voor Morele en Politieke Wetenschappen :

Directeur : P. Salmon

Vice-Directeur : Y. Verhasselt

Klasse voor Natuur- en Geneeskundige Wetenschappen :

Directeur : J. Meyer

Vice-Directeur : L. Eyckmans

Klasse voor Technische Wetenschappen :

Directeur : R. Sokal

Vice-Directeur : G. Froment

Onze Academie telt thans één lid *honoris causa*, 96 werkende en erewerkende leden, 76 geassocieerde en eregeassocieerde leden, 81 corresponderende en erecorresponderende leden waarvan 32 onderhorigen van overzeese landen.

À l'occasion de l'honorariat en 1981 de son ancien secrétaire perpétuel, le professeur Raymond Vanbreuseghem, notre Académie a créé un Fonds Raymond Vanbreuseghem en vue d'entretenir et de développer l'hommage qu'elle entendait rendre à son œuvre mycologique. La première «Conférence Raymond Vanbreuseghem sur les Champignons pathogènes tropicaux» a eu lieu le 6 novembre 1987. À cette journée furent présentés six exposés dont la conférence inaugurale du professeur P. K. C. Austwick de la «University of Surrey», intitulée «Aerobiology and Allergy».

À l'initiative de la Classe des Sciences naturelles et médicales, un symposium a été organisé le 4 décembre 1987, sous la présidence de M. C. Sys, sur le thème de «L'Avenir des Sciences tropicales dans les Institutions universitaires belges (Milieux — Ressources — Santé)». Neuf exposés y ont été présentés, dont quatre par des conférenciers africains.

Dans le domaine des publications, l'année académique écoulée a été pour notre Académie une année faste : nous avons en effet publié et diffusé plus de 3000 pages, un chiffre qui n'avait plus été atteint depuis 1970.

La publication du *Bulletin des Séances* est pratiquement à jour, quatre fascicules étant sortis de presse depuis un an, ainsi qu'un supplément au volume 32, renfermant les Actes de la séance académique organisée le 21 novembre 1986 à l'occasion de l'attribution du Prix international Roi Baudouin pour le Développement à la Fondation internationale pour la Science.

Nous avons aussi publié quatre mémoires de la Classe des Sciences morales et politiques et un mémoire de la Classe des Sciences naturelles et médicales :

RYCKMANS, P. 1988. Inédits (avec une introduction et des notes de VANDERLINDEN, J.). — *Mém. Acad. r. Sci. Outre-Mer*, Cl. Sci. mor. polit., nouv. sér. in-8°, 49 (2), 266 pp.

VANDERLINDEN, J. 1988. Le gouverneur et les militaires (1935-1940). — *Mém. Acad. r. Sci. Outre-Mer*, Cl. Sci. mor. polit., nouv. sér. in-8°, 49 (3), 99 pp.

YAKEMTCHOUK, R. 1988. Aux origines du séparatisme katangais. — *Mém. Acad. r. Sci. Outre-Mer*, Cl. Sci. mor. polit., nouv. sér. in-8°, 50 (1), 220 pp.

SALMON, P. 1988. Documents inédits de Louis Haneuse, Résident aux Stanley Falls (décembre 1888 — février 1889). — *Mém. Acad. r. Sci. Outre-Mer*, Cl. Sci. mor. polit., nouv. sér. in-8°, 50 (2), 65 pp.

TRIST, L. 1988. A revision of the genus *Najas* L. (Najadaceae) in the Old World. — *Mém. Acad. r. Sci. Outre-Mer*, Cl. Sci. nat. méd., nouv. sér. in-8°, 22 (1), 201 pp.

Sous la présidence active de notre confrère J. Stengers, la Commission d'Histoire a préparé un important recueil d'études sur le Centenaire de l'État Indépendant du Congo. Ce volume rassemble dix-neuf contributions originales, basées sur des sources très souvent inédites, relatives à la période décisive où s'est concrétisé le

dessein que caressait déjà le Roi Léopold II lorsqu'il réunissait à Bruxelles la Conférence de Géographie de 1876 : l'acquisition, au cœur de l'Afrique, d'un vaste domaine colonial. L'appui généreux de la Fondation Francqui nous a permis d'éditer ce volume qui comporte 533 pages et a été présenté à la presse le 5 septembre dernier. Dès à présent, un nouveau recueil d'études est en préparation : «Congo 1955-1960».

En outre, ont paru cette année les Actes du Séminaire qu'en collaboration avec le Centre technique de Coopération agricole et rurale (CTA), nous avons organisé à Bruxelles du 3 au 7 novembre 1986 sur les «Stratégies alimentaires et nutritionnelles : Concepts — Objectifs — Pratique». L'ensemble a pu en être publié sous deux versions, l'une française, l'autre anglaise.

Le 5 décembre 1986 avait été organisé, à l'initiative de la Classe des Sciences techniques, un Symposium sur «L'accès maritime au Zaïre». Les Actes en ont été publiés en juillet 1988 en un volume de 175 pages, comportant une abondante illustration en couleurs que nous devons à l'aide du Ministère des Travaux Publics et de la société Eurosense.

Préparé par la Commission de la Biographie, le tome 7 C de la Biographie belge d'Outre-Mer est à l'état d'épreuves et devrait sortir de presse prochainement. Sous la présidence distinguée de notre confrère P. Salmon, la Commission en prépare actuellement le tome 8.

L'Académie royale des Sciences d'Outre-Mer a renouvelé son patronage à l'exposition itinérante «Les Belges à l'Étranger».

Nous nous sommes également associés à la commémoration du Cinquantenaire du Centre scientifique et médical de l'Université Libre de Bruxelles pour ses Activités de Coopération (CEMUBAC). Dès son origine, l'action du CEMUBAC s'était en effet articulée avec bonheur sur celle des institutions belges œuvrant en vue du progrès de la médecine et des sciences au Congo, et nombreux avaient été les membres de notre Académie qui avaient participé à la fondation du CEMUBAC, à son administration, à son action médicale, à la recherche scientifique qu'il anima sur le terrain. Il nous a été agréable d'évoquer cette symbiose à l'occasion de la séance tenue en présence de S.A.R. le Prince Albert, au Palais des Académies, le 23 mars 1988. Le lendemain, un Colloque faisait le point sur les activités multidisciplinaires du CEMUBAC ; les Actes viennent d'en être publiés en un volume où nous trouvons les contributions de bon nombre de nos Confrères.

Enfin, nous venons d'accorder notre patronage au Colloque que l'Administration Générale de la Coopération au Développement a organisé du 27 au 29 septembre 1988 sur la Promotion de la Femme dans le Tiers Monde. Plusieurs de nos membres y ont participé de manière active, en particulier notre confrère Paule Boelens-Bouvier qui, avec Mme C. Andersen-Speekenbrink, assura la coordination scientifique et l'introduction des travaux de cette importante manifestation.

Dans le domaine de nos relations internationales, il m'est agréable de vous informer que la Fondation internationale pour la Science, lauréat du Prix international Roi Baudouin pour le Développement 1986, a admis notre Académie comme organisation membre, lors de sa Cinquième assemblée générale tenue à Panama du 9 au 12 novembre 1987.

Wij hebben nog heel wat plannen.

Op 1 december zullen wij een academische zitting organiseren in het kader van de uitreiking van de Koning Boudewijnprijs voor Ontwikkelingswerk 1988, aan de Indian Council for Agricultural Research (ICAR). Het algemene thema van de zitting luidt : «Van vorser tot landbouwer».

Verder zal ons volgend symposium gehouden worden op 9 december 1988 onder het voorzitterschap van confrater R. Sokal, voorzitter van de Academie en directeur van de Klasse voor Technische Wetenschappen. Het zal gewijd zijn aan «De impact van de informatica in de Derde Wereld».

Wij staan ook ter beschikking voor dienstbetoon aan derden.

Wij zetten onze onderhandelingen voort met het Algemeen Bestuur voor Ontwikkelingssamenwerking voor het sluiten van het kontrakt dat ons er zal mee gelasten de Nationale Atlas van Zaïre voor te bereiden.

Terzelfdertijd verlenen wij onze medewerking aan de «Cercle Royal Africain et de l'Outre-Mer» voor de organisatie van de wetenschappelijke wedstrijd die hij inricht ter gelegenheid van zijn honderdjarig bestaan. Een prijs van 100 000 F zal uitgereikt worden aan de auteur van de beste verhandeling over de complementariteit tussen de openbare diensten en de privé-ondernemingen voor de bevordering van de Belgische economie naar de landen Overzee en hun bijdrage tot de economische en sociale ontwikkeling van deze landen.

De ontwikkeling van onze publikaties en de uitbreiding van onze activiteiten maken zeker de zonnige kant van het verslag uit dat ik de eer heb U voor te leggen. Dit hebben wij grotendeels te danken aan een versterkte medewerking met andere instellingen. Ook wil ik hier de nadruk leggen op de toewijding van ons administratief personeel en in het bijzonder van onze trouwe secretaris der zittingen Mevr. L. Peré-Claes.

Ik zou nochtans onvolledig zijn indien ik U zekere bezorgdheden van onze Bestuurscommissie verzwegg. Daar de Ministeries ons de jaarlijkse toelage voor onze publikaties na oktober 1986 niet meer hebben uitbetaald, is de toestand van ons Patrimonium zeer kritisch en lopen onze aktiemogelijkheden gevaar sterk in het gedrang te komen. Zonder een snelle regeling van deze toestand zouden wij ons verplicht zien onze publikaties weer te stoppen.

Notre Académie s'applique à l'accroissement de nos connaissances dans les domaines infiniment variés que présentent les régions d'Outre-Mer, leur environnement, leurs hommes, leurs cultures. Cette tâche, nous entendons la mener, la main dans la main, avec nos partenaires d'Outre-Mer. Nous poursuivrons sans relâche l'accomplissement de cette mission.

Geschiedenis, Gezondheid en Ontwikkeling *

door

L. EYCKMANS **

TREFWOORDEN. — Geschiedenis ; Gezondheid ; Ontwikkeling.

SAMENVATTING. — Ziekte en gezondheid hebben vaak een beslissende rol gespeeld op sommige keerpunten van het wereldgebeuren. In vroegere oorlogen waren de krijgsverrichtingen soms voor slechts 15% verantwoordelijk voor het verlies aan mensenlevens en ziekten allerhande voor 85%. De pest, die de landelijke bevolking van Europa op het einde van de middeleeuwen uitroeide, bevoordeelde indirect de stedelijke burgerij. In Afrika heeft de slaapziekte, samen met andere aandoeningen, even voor de koloniale periode, heel wat pogingen tot ontwikkeling verhinderd : zonder de ontplooiing van de koloniale geneeskunde zou waarschijnlijk elke ontwikkeling in Afrika onmogelijk zijn geweest. Andere bestendige hindernissen voor ontwikkeling worden vertegenwoordigd door de lymfatische filariose, de onchocercose, de schistosomiase. In sommige landen veroorzaken nu nog zekere aandoeningen een aangroeiende sterfte ; alzo in Madagascar, bij de «normale» jaarlijkse sterfte, geschat op 150 000 doden, hebben zich kort geleden 100 000 sterfgevallen gevoegd veroorzaakt door malaria. AIDS bedreigt vandaag de «white collar» groepen ; de ziekte bestond misschien sinds lang, maar zij besmet nu een jonge generatie van veelbelovende mensen, die anders gingen leven dan hun ouders in de dorpen. Het opvullen van de leemten, door het virus veroorzaakt, zal tegelijkertijd een inspanning van verbeeldingskracht en veel realisme vereisen. In het algemeen kan men zeggen dat ontwikkelingsprojecten altijd zodanig zouden moeten voorbereid worden dat ziekteverspreiding vermeden wordt ; het oprichten van een centrum voor hooggespecialiseerde curatieve zorgen lost dit probleem helemaal niet op ; het vereist integendeel een multidisciplinaire benadering, waarin onderwijs en bewustmakende «animatie» een wezenlijke plaats verdienen.

RÉSUMÉ. — *Histoire, santé et développement.* — La maladie et la santé ont souvent joué un rôle déterminant à certains moments de l'histoire du monde. Au cours des guerres de jadis, les faits de belligérance n'étaient parfois responsables que de 15% des pertes humaines et les maladies de 85%. La peste qui décima les populations rurales d'Europe à la fin du moyen âge favorisa, par contrecoups, la bourgeoisie citadine. En Afrique, la maladie du sommeil a, en même temps que d'autres affections, empêché bien des tentatives de développement, à l'aube de la période coloniale : sans l'essor de la médecine coloniale, tout développement de l'Afrique eût peut-être été impossible. D'autres obstacles permanents au développement sont

* Lezing gehouden op de plenaire zitting van 12 oktober 1988.

** Vice-Directeur van de Klasse voor Natuur- en Geneeskundige Wetenschappen ; Prins Leopold Instituut voor Tropische Geneeskunde, Nationalestraat 155, B-2000 Antwerpen (België).

représentés par la filariose lymphatique, l'onchocercose, la schistosomiase. Dans certains pays, certaines affections entraînent encore aujourd'hui une mortalité accrue ; ainsi à Madagascar, à la mortalité annuelle «normale», évaluée à 150 000 décès, sont venus récemment s'ajouter 100 000 décès supplémentaires dus au paludisme. Le SIDA menace aujourd'hui les couches sociales «en col blanc» ; la maladie existait peut-être depuis longtemps, mais elle affecte à présent une jeune génération d'individus prometteurs qui se sont mis à vivre autrement que leurs parents restés au village. Le comblement des vides que causera le virus nécessitera à la fois des efforts d'imagination et beaucoup de réalisme. De façon générale, les projets de développement devraient toujours être préparés de façon à éviter la propagation des maladies ; la construction d'un centre pour soins curatifs spécialisés ne représente en rien la solution de ce problème qui nécessite, au contraire, une approche multidisciplinaire où des activités d'éducation et d'animation bien pensées méritent une place essentielle.

SUMMARY. — *History, health and development.* — Sickness and health have often played a determining role at certain moments in world history. In the wars of olden times, the fighting itself was sometimes responsible for only 15% of the human losses, disease carrying off the other 85%. The plague which decimated the rural population of Europe at the end of the Middle Ages had as an after-effect a favourable influence on the city-dwelling bourgeoisie. In Africa, sleeping sickness, along with other illnesses, impeded many attempts at development at the beginning of the colonial period : without the progresses of colonial medicine, any development in Africa might have been impossible. Other permanent obstacles to development are represented by lymphatic filariasis, onchocercosis and schistosomiasis. In some countries, certain diseases still have today a higher mortality rate ; thus in Madagascar, on top of the «normal» annual mortality, evaluated at 150 000 deaths, 100 000 additional deaths due to malaria occurred recently. AIDS now menaces the «white-collar» social strata ; the illness has perhaps existed for a long time, but it now affects a young generation of promising individuals who have set out to live differently from their parents in the villages. Filling the empty spaces which the virus will cause will require both efforts of imagination and a lot of realism. In general, development projects should always be prepared in such a way as to avoid the propagation of disease ; the construction of a centre for specialized curative care does not at all represent a solution for this problem which needs, on the contrary, a multidisciplinary approach where well thought activities of education and animation merit an essential place.

*
* *

Een Academie wil de plaats zijn waar nagedacht wordt over het verleden om plannen te smeden voor de toekomst. In het kader van deze mogelijke ietwat beperkte definitie is het niet ongepast om even stil te staan bij enkele anecdotische beschouwingen die, zonder op zichzelf grote projecties toe te laten, toch op zijn minst interessant zijn, illustratief en misschien ook suggestief voor verder denkwerk.

Ziekte en gezondheid hebben in het verleden een determinerende rol gespeeld op sommige keerpunten van het wereldgebeuren. Ook naar de toekomst toe kan de ziekte onze plannen doorkruisen. Een toekomstgericht beleid zal daarom met deze lessen moeten rekening houden en het behoud van de gezondheid hoog inschrijven in de lijst van zijn objectieven.

De geschiedenis werd ons tijdens onze jeugdjaren voorgesteld als een opvolging van militaire bewegingen en veldslagen die uiteindelijk door de daaropvolgende verdragen moesten leiden tot de huidige staatsgrenzen. Slechts weinige leraren achtten zich sterk genoeg om ook over de menselijke en culturele achtergrond van de geschiedenis uit te weiden. Mede bepalend voor deze merkwaardige houding was ongetwijfeld deze van de schooldirecties die liever afstand namen van elke filosofische of confessionele belichting van het wereldgebeuren om het woord «politiek» niet te moeten uitspreken. Typerend voor deze houding zijn de lessen over de «Geschiedenis van België» die wij kregen en die — zo zegde men — «bij gebrek aan tijd», telkens niet verder gingen dan 1831, als het meeviel. Daarna werd het misschien te compromitterend om veel commentaar te spenderen. Het bleef dus bij een geheugenles van getallen, plaatsnamen en namen van illustere personen met een doorlopende ondertoon van heldenmoed en krijgsgenie.

Wij willen ons zeker niet kleinerend uitlaten over de spitsvondigheid en de vakkennis van legerleidingen, noch over de edelmoedigheid en de inzet van vrijwilligers, zonder te spreken over onze leraren geschiedenis. Vanuit de eigen belichtingshoek worden sommige feiten nochtans soms vrij verschillend waargenomen.

Zo lijkt het wel bewezen dat de driehonderdduizend «Perzen» die de Griekse cultuur wilden vernietigen ten tijde van de Thermopylen en Marathon, leden aan dysenterie, wat de extreme krachtsinspanningen van Athene — op het slagveld van Marathon werden skeletten van adolescenten opgegraven — zeker ten goede kwam. Dezelfde geschiedenis herhaalde zich meer recent tijdens de slag van El Alamein, die het keerpunt betekende van de tweede wereldoorlog en waar de rol van het Britse achtste leger en die van *Shigella*, de dysenteriebacil, moeilijk uit elkaar kunnen worden gehaald. Er bestaan plastische beschrijvingen van duitse stellingen, zoals zij door geallieerden werden ingenomen en waarin de verdedigers worden bestempeld als «glued to the commode» — vastgeplakt op hun latrine. Het wordt trouwens vrij algemeen aanvaard dat in vroegere oorlogen de menselijke verliezen slechts voor 15% te wijten waren aan «krijgsverrichtingen» en voor 85% aan ziekten allerhande. Vlektyfus heeft hierbij, ook in de medische terminologie de titel van «Historische tyfus» verdiend, omwille van zijn beslissende rol in sommige pogingen om de organisatie van de wereld ingrijpend te wijzigen. Napoleon trok met een miljoen soldaten naar het Oosten en slechts enkele duizenden kwamen terug. Bij deze, voor de tijd immense legermacht, waren goed wat landgenoten. Een groot deel ervan overleed aan deze rickettsiose, overgedragen door de alomtegenwoordige luis. Het is pas met het opkomen van moderne insecticida en antibiotica — lees 1940/1944 — dat deze toestand zich ging wijzigen. Dit had dan voor onverwacht gevolg dat de nood opkwam aan meer ingrijpende externe vernietigingstuigen. Ook pest mag in dit verband vernoemd worden. Chagrijnige geesten insinueren dat de «Pest van Jaffa» in feite malaria was, wat de fysieke moed van de eerste consul, die de zieken aanraakte in feite relativeert. Malaria wordt zoals u weet uitsluitend door muggen overgebracht; pest wordt trouwens normaal slechts door vlooiën overgedragen, wat het aanraken van de zieke futiel, hoewel symbolisch belangrijk maakt.

Door zijn ondermijnende rol op de vitaliteit van de bevolking in endemische streken heeft malaria trouwens ook op onze beschaving herhaaldelijk ingespeeld. Met enige oververeenvoudiging wordt deze aandoening door sommigen verantwoordelijk gesteld voor het verval van het Romeins Imperium. Het uitroeien van grote proporties van de Europese bevolking — tot 99% in sommige streken — door «de Pest van de Middeleeuwen» heeft ongetwijfeld een belangrijke rol gespeeld in het afsluiten van dit tijdperk en het inleiden van de Renaissance. Wegens het massief afsterven van de plattelandsbevolking en van de lijfeigenen vonden de overlevende feodale heersers zich inderdaad in een vacuum. Om te overleven moesten zij noodgedwongen beroep doen op de activiteit van de burgerij welke uit zelfverdediging zich ging organiseren in corporaties en wij kennen het vervolg.

De Napelse ziekte («Le mal napolitain»), la Vérole of Syphilis, waarvan de legende vertelt dat zij het schuchtere historisch antwoord was van de nieuwe wereld voor de invoer in het nieuwe continent van pokken, tuberculose, mazelen en andere liefalligheden, heeft niet enkel de terugkerende galjoenen geteisterd, maar hele bataljons huursoldaten uitgemoord die zich terug naar huis haastten, al infecterend, nadat het beleg van Napels omwille van de epidemie was opgegeven. Deze infectie ging zich later in Europa toenemend voordoen als een slepende ziekte met een belangrijke participatie van het centrale zenuwstelsel. Deze vinden wij terug in de discrete en kuise vermelding door onze opvoeders dat die en die poëet op het einde van zijn leven opgenomen werd in een instelling en er overleed in een toestand van totale mentale aftakeling. Minder bekend is de faze van intellectuele stimulatie die de beginnende invasie van de hersenen vergezelt en aan de aftakeling voorafgaat. Deze intellectuele roes schijnt duidelijk bijgedragen te hebben tot het tot stand komen van veel litteraire, architecturale, muzikale en andere culturele meesterwerken van de vorige eeuw. De discretie welke ons beroep omhult verbiedt mij om namen te vermelden. Wij mogen nochtans in dit verband verwijzen naar een uitspraak volgens welke «Syfilis een grotere rol gespeeld heeft bij het tot stand komen van onze huidige cultuur dan veel verdragen en veldslagen waarvan wij de datum hebben moeten van buiten leren». De rol van syfilis, maar ook van andere ziekten bij het tot stand komen van politieke beslissingen waarmee wij nu nog leven, wordt uitvoerig behandeld in het merkwaardig boek «Ces malades qui nous gouvernent» (ACCOCE & RENTCHNICK 1976).

Dichter bij de traditionele bekommernis van deze Academie kunnen wij misschien de rol vermelden die de Afrikaanse slaapziekte of Trypanosomiasis gespeeld heeft in de geschiedenis van tropisch Afrika. Samen met andere aandoeningen heeft de slaapziekte, in achtereenvolgende epidemieën, elke poging tot ontwikkeling van dat vasteland uitgeroeid om het tenslotte open te stellen voor het koloniale tijdperk. De opening van deze territoria voor verplaatsingen in alle richtingen, welke de «Pax Colonialis» meebracht, heeft trouwens een onweerlegbare rol gespeeld bij de verdere uitbreiding van de epidemie van slaapziekte, welke in het begin van deze eeuw bijzonder moorddadig ging toeslaan. Dit was het begin van het zoeken naar nieuwe geneesmiddelen voor nieuwe ziekten. Zonder de «tropische geneeskunde», die

hierbij geboren werd, zou ook deze poging tot ontwikkeling van Afrika misschien gefaald hebben. Deze «tropische geneeskunde» ging ook op andere gebieden een positieve rol spelen. Om slechts één voorbeeld te vernoemen: de afzichtelijke framboesia tropica of «Pian» kan genezen worden met één enkele inspuiting, vroeger van een arseenhoudend geneesmiddel, meer recent penicilline. De pionier die dit bij het eerste contact met de bevolking van een dorp, als introductorisch geschenk kan aanbieden, moet later geen definities meer geven over het begrip «mirakel». Dit ietwat caricaturale voorbeeld van een praktijk die alom bekend is, heeft trouwens voor enkele jaren geleid tot een publikatie in een wetenschappelijk tijdschrift, onder de titel «Medicine and Diplomacy in the Tropics». (NEW YORK ACADEMY OF MEDICINE 1970). Het getuigt niet van buitengewoon vernuft om rond dit feit, dat iedereen kent, een publikatie te schrijven; de auteurs hebben misschien als excuus dat: «si cela va sans dire, cela ira encore mieux en le disant». Diezelfde groep Amerikaanse auteurs danken trouwens hun inplanting in de nieuwe wereld, mede aan enkele medische aspecten van de kolonisatie. De bevolkingsgroepen die het eerst in contact kwamen met de immigranten uit Europa, hadden dergelijke bloedarmoede, omwille van hun besmetting met de worm *Ankylostoma* of nog meer suggestief *Necator americanus*, dat zij liever onderhandelden dan streden. De latere verspreiding van Variola bij Indianen en de vergemakkelijking van de kolonisatie die daaruit voortvloeide, laten wij bij het verleden waarbij de pokken nu zijn gaan behoren.

Met zijn lessen die wij kunnen projecteren naar de toekomst, blijft het verleden iets dat voorbij is. Vandaag maar vooral morgen stellen gezondheid en gezondheidszorg nochtans een reeks uitdagingen.

Enkele aandoeningen zijn berucht omdat zij, in endemische streken, de volwassen bevolking incapaciteren of zelfs doden rond de leeftijd van 30-40 jaar. Dit is de leeftijd waarop iemand een gezin heeft gesticht en voor zijn kinderen zou moeten zorgen. Wanneer die kinderen op precies dát ogenblik aan hun eigen lot worden overgelaten, gaan zij zich concentreren op overleven tot zij zelf kinderen krijgen, ziek worden en de kringloop sluiten. Van culturele of andere ontwikkeling is geen sprake in dergelijke situatie.

Een greep voorbeelden uit velen:

- Lymfatische filariose die in sommige streken van Brazilië en de Stille Zuidzee eilanden letterlijk een «blok aan het been» brengt van zeer veel volwassenen, onder de vorm van massieve oedemen of Elefantiasis.
- Onchocercose of Rivierblindheid die, tot het recente internationaal ingrijpen in het Voltagebied, een groot deel van de volwassen bevolking blind maakte.
- Schistosomiase of Bilharziose die in sommige streken van Latijns-Amerika de levensexpectantie beperkt tot 40 jaar, waarna men overlijdt aan «bloedbraken».

Dergelijke bevolkingsgroepen zijn omwille van deze ziekte «cultureel geblokkeerd» en hun ontwikkeling wordt een illusie tenzij men eerst iets doet aan hun

gezondheid. Gebrek aan planning heeft nochtans in sommige toestanden, al-dan-niet goed bedoelde pogingen tot ontwikkeling zwaar belast met het tegenovergestelde effect. Denken wij maar aan de epidemieën van wormziekten bij het grootschalig gebruik van menselijke ontlasting in landbouwprojecten, of aan stuwdammen en de catastrofale uitbreiding van schistosomiase of malaria.

De sociale omwentelingen die het gevolg zijn van het verschijnen van nieuwe ziekten bij bevolkingsgroepen die hun immuniteit hebben verloren of helemaal nooit weerstand hebben gehad, kunnen catastrofaal worden. Om maar één voorbeeld te noemen: In normale omstandigheden zijn er op Madagascar elk jaar 150 000 overlijdens. Het recente opkomen van malaria heeft verleden jaar gezorgd voor 100 000 bijkomende sterfgevallen en dit jaar wordt ongeveer hetzelfde verwacht. Gedesorganiseerde gezinnen zien het niet meer zitten en de toekomst van het eiland wordt één groot vraagteken.

Gehuld in een zeker exotisme — dat niet mag verward worden met erotisme — en verdoken achter politieke en andere taboe's, grijpt AIDS stil maar zeker om zich heen. Genegeerd door sommigen, terwijl de stille transmissie aan het gebeuren is, tast deze infectie in sommige landen «die zich aan het ontwikkelen zijn» bij voorkeur uitgeknipt die «white collar» groepen aan die voor ontwikkeling kunnen zorgen en waarin werd geïnvesteerd. Het ziet er naar uit dat de AIDS-infectie zich al lang aan het verspreiden was voor wij wisten dat zij bestond. Een jonge generatie veelbelovende mensen, afkomstig uit ontwikkelingslanden, ging anders leven dan hun voorouders in de dorpen het deden. Daarbij raakten zij met het nieuwe virus besmet in een percentage dat gaat tot 30 en zelfs 50%, in sommige groepen «stagiaires» en bursalen. Moesten deze groepen binnen de 10 of 20 jaar verdwijnen, staan wij misschien voor totaal nieuwe problemen. Moeten wij een nieuwe generatie helpen opleiden? Zo ja, moeten wij er eerst voor zorgen dat een gewijzigd gedragspatroon hen vrijwaart voor besmetting? Of moeten wij ons klaar houden om de ontstane leemten op te vullen met personen die wij uitzenden vanuit Europa? De tijd is misschien gekomen om zich te bezinnen over de late gevolgen van deze pandemie. Het is duidelijk dat hierbij veel verbeeldingskracht maar ook veel realisme zal moeten te pas komen.

De interactie tussen ziekte, geschiedenis en ontwikkeling kan leiden tot interessante — soms cynische, soms amusante — bespiegelingen die niet vreemd zijn aan een academische zitting. Wij wensen het daarbij niet te laten; de inzet is te groot.

Op het voorlaatste Internationaal Congres voor Tropische Geneeskunde dat te Calgary werd gehouden, werd een volledige sessie gewijd aan ontwikkeling en gezondheidszorg. En het is bij dit laatste woord dat de sleutel van het probleem ligt. De geneeskunst — of de kunst van het genezen — kan leiden tot hoogstaande prestaties, tot veel herwonnen geluk en ook tot veel successen waarbij wij ons fier gaan voelen. Het getuigt nochtans van een zeker cynisme om de mensen te laten ziek worden die wij daarna gaan genezen. Het is misschien hier dat de «tropische geneeskunde» van vandaag verschilt van de geneeskunde «tout court». Wij zien het

behoud van de gezondheid als de eerste prioriteit en het genezen van ziekte als een noodmiddel bij het falen ervan.

Hierin staan wij dan in het midden van de problematiek rond ontwikkeling. Het zal misschien getuigen van enige naïviteit om te stellen dat ontwikkelingsprojecten in de eerste plaats het geluk van de betrokken bevolkingsgroepen moeten voor ogen hebben. Het is misschien simplistisch om te herinneren aan het feit dat gezondheid een eerste vereiste is om te kunnen gelukkig zijn. «Si cela va sans dire ...».

Een eerste — vrij evidente — vereiste van ontwikkelingsprojecten is dat zij geen nieuwe ziekten mogen inbrengen.

Wij hebben reeds gewezen op het klassieke voorbeeld van stuwdammen met irrigatieprojecten en schistosomiasis of malaria als losprijs. Slecht berekende afloop van het weerhouden water kan een probleem scheppen van onchocercose. Indien die ziekten niet bestonden in het betrokken gebied kunnen zij worden ingevoerd met arbeiders en technici die voor de bouw worden aangetrokken. Dit is wat gebeurde met *Schistosoma japonicum* in Indonesië. Er zijn nu reeds genoeg uitspraken bekend van gezagdragers die wensten dat zij de aangeboden stuwdam konden teruggeven !

Het plannen van een ontwikkelingsproject moet nochtans veel verder gaan dan het verwijderen van deze klassieke gevaren welke nu in de literatuur uitvoerig beschreven zijn. Ook andere aspecten moeten gezien worden, wat soms een grote projectie naar de toekomst vereist. Een geslaagd ontwikkelingsproject — en die zijn er — brengt aan de investeerders, maar ook aan de plaatselijke bevolking meer geld. Indien dit zo maar wildweg gebeurt, zal dat bijkomende geld eerst gespendeerd worden aan een betere voeding, aan duurere kleren, maar heel snel ook aan radio, televisie, een motorfiets, een wagen ... Electriciteit wordt geproduceerd, televisieprogramma's worden uitgezonden, verplaatsingen worden mogelijk buiten de kring van het eigen dorp of de eigen streek.

Verruiming van de contacten die hieruit volgen zijn positief, indien zij niet leiden tot ontwrichting van het gezin. Geld trekt handelaars van elk allooi aan en de onwortelde jongere, met geld op zak, zal geen moeite hebben om dit uit te geven aan alcohol of prostitutie. De spiraal van het geld is aan gang. Het is nochtans niet zeker dat het ware geluk van de bevolking er wordt door gediend.

Een degelijk ontwikkelingsschema moet dus zeer degelijk worden voorbereid. Nu zijn er vele definities van een «expert», waarvan de meest ludieke niet altijd elke grond ontberen. Een studiebureau dat op enkele weken en mits enige vergoeding een project ontwerpt kan geen rekening houden met de wisselende seizoenen, met ecologische omwentelingen, met sociologische impacten, met de invloed van de filosofische, ethische, religieuze en familiale ingesteldheid van de bevolking. Om iets bij te brengen moet de voorafgaande studie veel diepgaander zijn en uitgevoerd worden door een groep van mensen die competenties aanbrengen op de meest uiteenlopende aspecten van het menselijk leven. Antropologen, geografen, diergeneeskundigen, landbouwspecialisten, sociologen, ingenieurs en ook biologen en geneesheren, om er maar enkele te noemen, hebben hierbij het hunne bij te dragen.

Het inplanten in een ontwikkelingsproject van een centrum voor hooggespecialiseerde curatieve zorgen, zelfs in de veronderstelling dat het nieuwe ziekenhuis *kan* functionneren in het betrokken gebied — wat niet altijd het geval is ! — is dikwijls maar een alibi voor ons eigen geweten of voor het ontbreken van de diepgaande planning waarover wij het hadden.

Wanneer nochtans het ziekenhuis dat wordt «aangeboden» — liefst «sleutel op de deur» met radiologie maar geen electriciteit — ook moet gebouwd en uitgerust worden met gelden die het gastland eerst moet ontfangen — met of zonder bankinteret — dan is er in feite zelfs geen sprake meer van een alibi voor ons geweten. Dan wordt het regelrecht een nieuwe winstgevende belegging. Laat ons daar geen andere woorden voor gebruiken !

Veel belangrijker, naast de multisectoriële aanpak van de vooraangaande studies, is het bewust maken van de plaatselijke bevolking over de verantwoordelijkheid die zij draagt voor de eigen gezondheid. Dit afstappen van de equatie : Gezondheid = bouwen van ziekenhuizen, is trouwens één van de basissen van het huidige gezondheidsbeleid van de WGO, wanneer het zich als objectief stelt «Gezondheid — d.i. adequate gezondheidszorg — in het bereik van iedereen tegen het jaar 2000».

Dit bewust worden van de verantwoordelijkheid voor de eigen gezondheid komt niet vanzelf. Het veronderstelt een systematische actie die in die zin wordt georganiseerd, en dit vanaf de allereerste stadia van het ontwikkelingsproject. Onderwijs, bewustmaking en dat dikwijls onvertaalbaar concept «Animation» zijn daartoe de middelen. Dikwijls zullen wij daarvoor ter plaatse personeel wensen te recrutereren, omwille van hun kennis van de mensen en van de toestanden. De vorming van deze «Animateurs» zal een geconcerteerde, doelbewuste actie inhouden die begint in het plaatselijk gezondheidscentrum en doorgaat tot radio en televisie, langs werkgroepen, lessen- en voordrachtencycli. Niet te vergeten is de beïnvloeding van plaatselijke leiders en politici. Naast de «training of tutors and teachers» is er dus ook «teaching to leaders». Dit veronderstelt goed wat denkwerk, voorbereiding van de infrastructuur en vooral verbeelding naar de toekomst toe.

Een gezelschap gelijk het onze, met al wat dat inhoudt aan rijke ervaring, aan diversificatie in de deskundigheid en aan edelmoedige bezorgdheid voor de ontwikkeling van de minder bevoordeligde delen van onze aarde, moet bewust zijn van de buitengewoon belangrijke rol die het hierbij kan vervullen. Indien wij hiervan bewust zijn, kunnen wij op lange afstand misschien bekomen dat veel mensen een stukje echt geluk in hun leven zullen vinden.

Is dat geen uitdaging bij het begin van een nieuw werkjaar voor deze Academie ?

REFERENTIES

- ACCOCÉ, P. & RENTCHNICK, P. 1976. *Ces malades qui nous gouvernent.* — Stock, Paris, 373 pp.
- New York Academy of Medicine 1970. — Symposium on Medicine and Diplomacy in the Tropics. — *Bull. N.Y. Acad. Med.*, 46 (May 1970).

L'image du Noir dans l'Antiquité gréco-romaine *

par

Pierre SALMON **

MOTS-CLÉS : Antiquité ; Grèce ; Racisme ; Rome.

RÉSUMÉ. — L'image du Noir dans l'antiquité peut être retracée d'après des citations éparées chez de nombreux géographes, historiens, poètes et romanciers. Les Grecs n'admettent pas la diversité culturelle et divisent, de façon ethnocentrique, le monde en deux groupes inégaux, le monde grec et le monde barbare. Le terme *barbaros* est appliqué à ceux qui utilisent une langue différente du grec, puis aux non-Grecs eux-mêmes. Ce terme a pris un sens péjoratif : le Barbare est considéré comme dépourvu de culture. Cet hellénocentrisme n'implique cependant pas un préjugé de couleur. Divers écrits, dont le Corpus hippocratique, attribuent aux facteurs du milieu et au mode de vie les différences physiques et morales entre les peuples. Plusieurs écrivains ont reconnu des qualités aux Noirs et même exprimé un certain universalisme dans l'évaluation morale ; le poète Epicharme a écrit «Quiconque est porté au bien par nature, même s'il est Nègre, est un homme bien né». Les Romains ont accepté la doctrine hippocratique de l'influence du milieu et voyaient dans la situation et le climat favorables de l'Italie leur prédestination providentielle à la domination universelle. Leurs conquêtes africaines les ont placés au contact de nombreux Noirs. Le monde romain n'interdisait pas les relations sexuelles entre Blancs et Noirs, mais le préjugé de couleur y était assez répandu ; les représentations des Noirs sont souvent caricaturales et des comparaisons très méprisantes ont été faites à l'adresse des esclaves noirs. De façon schématique, on peut dire que l'universalisme grec fut scientifique et intellectuel ; celui des Romains fut scientifique et politique.

SAMENVATTING. — *Het beeld van de Zwarte in de Grieks-Romeinse Oudheid.* — Het beeld van de Zwarte in de oudheid kan beschreven worden volgens losse citaten bij talrijke geografen, geschiedkundigen, dichters en romanschrijvers. De Grieken aanvaardden de culturele verscheidenheid niet en verdelen de wereld op een ethnocentrische wijze, in twee ongelijke groepen, de Griekse wereld en de wereld van de Barbaren. De term *barbaros* wordt toegepast op hen die een andere dan de Griekse taal gebruiken, en op de niet-Grieken zelf. Deze term heeft een pejoratieve betekenis gekregen : De Barbaar wordt beschouwd als iemand zonder cultuur. Dit hellenocentrisme brengt echter geen vooroordeel van kleur met zich mee. Verscheidene geschriften, waaronder het Corpus van Hippocrates, schrijven de fysische en morele verschillen tussen de volkeren toe aan milieufactoren en de levenswijze. Verscheidene

* Lecture faite à la séance plénière du 12 octobre 1988.

** Directeur de la Classe des Sciences morales et politiques ; Faculté des Sciences sociales, politiques et économiques, Université Libre de Bruxelles, Av. F. D. Roosevelt 50, B-1050 Bruxelles (Belgique).

schrijvers hebben kwaliteiten aan de Zwarten toegekend en zelfs een zeker universalisme in de morele evaluatie uitgedrukt ; de dichter Epicharmes schreef «Wie van nature op het goede ingesteld is, zelfs wanneer hij een Zwarte is, is een goed mens». De Romeinen namen de hippocratische doktrine van de invloed van het milieu aan en vonden in de gunstige toestand omstandigheden van Italië en het klimaat hun buitengewone voorbeschikking tot de universele overheersing. Hun Afrikaanse veroveringen brachten hen in kontakt met talrijke Zwarten. De Romeinse wereld verbood de seksuele betrekkingen tussen Blanken en Zwarten niet, maar het kleur-vooordeel was er tamelijk verspreid : de voorstellingen van de Zwarten zijn vaak karikaturaal en zeer minachtende vergelijkingen werden gemaakt tegenover de zwarte slaven. Schematisch gezien mag men zeggen dat het Griekse universalisme wetenschappelijk en intellectueel was ; dit van de Romeinen was wetenschappelijk en politiek.

SUMMARY. — *The image of the Black in Greco-Roman antiquity.* — The image of the Black in antiquity can be retraced following the scattered references in the books of numerous geographers, historians, poets and writers of fiction. The Greeks did not admit cultural diversity and ethnocentrically divided the world in two unequal groups, the Greek world and the barbarian world. The term *barbaros* was applied to those using a different language from Greek, and then to the non-Greeks themselves. This term took on a pejorative sense : the Barbarian was considered as being deprived of culture. This hellenocentrism did not, however, imply a colour prejudice. Different writings, including the Corpus of Hippocrates, attribute the physical and moral differences between peoples to factors of the environment and the way of life. Several writers recognized that the Blacks had qualities and even expressed a certain universalism in the moral evaluation : The poet Epicharmes wrote «Whoever has by nature leanings to good, even if he is a Negro, is a well-born man». The Romans accepted the Hippocratic doctrine of environmental influence and saw in the favourable situation and climate of Italy their providential predestination for universal domination. Their African conquests placed them in contact with numerous Blacks. The Roman world did not forbid sexual relations between Whites and Blacks, but colour prejudice was quite widespread : the representations of Blacks were often caricatural, and contemptuous comparisons were directed at black slaves. Schematically, it could be said that Grecian universalism was scientific and intellectual ; that of the Romans was scientific and political.

*
* *

Si l'on s'efforce d'établir le bilan des connaissances des Grecs sur l'Afrique du VII^e siècle avant notre ère jusqu'à l'époque romaine, il est nécessaire de regrouper de nombreuses citations fragmentaires éparses chez beaucoup de géographes, d'historiens, de poètes et de romanciers. L'ensemble — légendes, récits de voyageurs, observations scientifiques — montre, comme le constate Alain Bourgeois, que «malgré la distance et l'écran du désert, les Grecs ont eu la passion de l'Afrique — noire et pas seulement libyenne — et des Africains noirs, de leurs mœurs, de l'état de leur civilisation, de leurs caractères ethniques et moraux ; que cette recherche n'est pas demeurée superficielle mais que, nourrie à mille sources, elle a constitué un ensemble cohérent ; et qu'enfin on n'en est pas resté à une forme de curiosité amusée ou distante, à une curiosité d'amateurs, mais que l'on a porté à cette race d'hommes qui pouvait paraître étrange un intérêt, une sympathie, qui s'affirment dès

les débuts avec Homère, et se prolongent très loin, jusqu'aux II^e et III^e siècles de notre ère» [1]*.

Le monde ancien n'a cependant pas ignoré le problème du refus de la différence. Toutefois, il faut se garder de traduire anachroniquement les mots *genos*, *ethnos* et *phulon* en grec, *gens* et *natio* en latin, par le terme français «race» utilisé dans le sens que lui attribuaient des théories racistes aberrantes [2].

Soulignons d'abord que les Grecs refusent d'admettre la diversité culturelle et appliquent aux populations hétérogènes une structure binaire antithétique et ethnocentrique en divisant l'ensemble de l'humanité en deux groupes inégaux : le monde grec et le monde barbare.

Cette vision du monde, véritable canon durant toute l'Antiquité, a suscité, ainsi que le rappelle Michel Dubuisson [3], une réaction négative de Platon, qui déclare dans la *Politique* :

... ils mettent en bloc toutes les autres races, alors qu'elles sont une infinité qui ne se mêlent ni ne s'entendent entre elles, et, parce qu'ils les qualifient du nom unique de Barbares, s'imaginent que, à les appeler ainsi d'un seul nom, ils en ont fait un seul genre [4].

Le terme *Barbaros* s'applique à l'origine à ceux qui utilisent une langue incompréhensible, différente du grec, puis aux non-Grecs eux-mêmes. Après les guerres médiques, les Grecs se considérant comme supérieurs aux Perses, c'est-à-dire aux Barbares par excellence, ce terme prend le sens péjoratif que nous lui connaissons encore maintenant [5].

Dans une brillante étude sur le vocabulaire grec de l'acculturation, Michel Dubuisson a analysé le sens de *mixellên* et de *mixobarbaros*. Ces deux termes sont complémentaires et signifient respectivement le Barbare en voie d'hellénisation culturelle et le Grec en voie de «barbarisation» ethnique. Mais, en revanche, on ne trouve aucun terme pour qualifier les Barbares devenant Grecs grâce au métissage ou les Grecs acquérant une culture barbare [6].

Tout se passe, on le voit, comme s'il n'y avait qu'une seule culture digne de ce nom, l'état de Barbare étant identifié à l'absence de culture, et comme si l'acculturation ne se faisait qu'à sens unique ; quant au mélange des races, il n'apporte rien au Barbare et constitue une déchéance pour le Grec ; il est donc négatif en soi [7].

Michel Dubuisson a également étudié les emplois d'*exellênidzein* et d'*ekbarbaroun*.

Si *exellênidzesthai* désigne bien l'acquisition d'une culture, *ekbarbarousthai* ne lui correspond nullement sur ce plan. Il s'applique en fait soit à une soumission forcée au Barbare, plus fort politiquement ou militairement, soit à la perte ou à la détérioration de sa propre culture — que ce phénomène soit dû ou non d'ailleurs à l'influence étrangère. L'*exellênisis* est bien une acculturation ; l'*ekbarbarôsis*, en revanche est une *déculturation* [8].

* Les chiffres entre crochets [] renvoient aux notes et références, pp. 588-592

Enfin, le terme *migas* — utilisé généralement au pluriel (*migades*) — paraît servir d'antonyme à *mixobarbaros* : au Grec «barbarisé» correspond le Barbare hellénisé ethniquement [9].

En conclusion, les Grecs estiment qu'il n'y a de culture que la leur et sont résolument adversaires des mélanges ethniques [10].

Les occasions ne leur ont pas manqué — comme le souligne, Y. A. Dauge — de faire valoir l'excellence de leur civilisation — c'est-à-dire, à leurs yeux de *la* civilisation — en regard de l'infériorité générale des sociétés dites barbares ; ils se sont plu à définir le bien comme d'essence grecque, par opposition à un mal conçu comme étranger et extérieur [11].

Cependant, les Grecs estiment que le genre humain est un et que les différences entre les peuples sont accidentelles [12]. À la fin du VI^e siècle avant notre ère, le poète comique Epicharme fait dire par un de ses personnages : «Quiconque est porté au bien par nature, même s'il est Nègre, est un homme bien né» [13].

«Pour un homme bien né, écrit Démocrite, à la fin du V^e siècle avant J.-C., le monde entier est la patrie» [14]. À la même époque, le sophiste athénien Antiphon déclare :

Le fait est que, par nature, nous sommes tous et en tout de naissance identique, Grecs et Barbares ; et il est permis de constater que les choses qui sont nécessaires de nécessité naturelle sont (communes) à tous les hommes ... Aucun de nous n'a été distingué à l'origine comme Barbare ou comme Grec : tous nous respirons l'air par la bouche et par les narines [15].

Thucydide, en soulignant que «le monde grec ancien vivait de manière analogue au monde barbare actuel» [16], montre qu'il n'y a pas de différence d'origine, mais une différence de degré de civilisation entre le monde grec et le monde barbare.

Dans une étude récente [17], Raoul Lonis estime que les Grecs comme les Romains ont toujours adopté vis-à-vis des étrangers une triple approche : une approche mythique, une approche anthropologique et une approche politique.

La première — selon Raoul Lonis — appréhende souvent l'étranger à travers le prisme déformant du mythe et l'emprisonne dans un certain nombre de stéréotypes, favorables ou défavorables, mais en tout cas très éloignés de la réalité. La seconde a pour motivation la curiosité et procède par enquêtes, échanges et rencontres, situant l'autre dans sa spécificité et reconnaissant son altérité dans une vision généralement sereine. La troisième se nourrit, comme la première, d'apriorismes et appréhende l'autre, l'étranger, en fonction des craintes qu'il suscite pour l'intégrité de la communauté ou des ambitions que celle-ci caresse à son endroit [18].

Raoul Lonis pense retrouver cette triple approche dans les relations des Grecs et des Romains avec les Ethiopiens. Si nous croyons qu'on peut envisager à part une approche mythique, nous sommes d'avis qu'il n'est pas possible de dissocier une approche anthropologique et une approche politique car, la perception de l'autre entraîne à la fois l'admiration et l'hostilité.

Chez Homère et Hésiode, les Ethiopiens, habitant aux confins du monde habité, sont les familiers des dieux et des héros. De nombreuses représentations de vases grecs du VIII^e siècle jusqu'au début du V^e siècle confirment cette approche mythique comme, par exemple, les combats entre les Ethiopiens et les Amazones lors de la guerre de Troie ou la délivrance d'Andromède, fille de Céphée, roi des Ethiopiens, — représentée d'ailleurs le plus souvent comme blanche —, par le héros Persée [19].

À la fin du VI^e siècle et au début du V^e siècle avant notre ère, des artistes grecs créent des vases où une tête de Nègre s'oppose à celle d'une femme blanche pour souligner le contraste des caractères physiques entre Noirs et Blancs [20]. Xénophane de Colophon souligne ce même type de contraste en déclarant : «Les Ethiopiens disent de leurs dieux qu'ils sont camus et noirs, les Thraces qu'ils ont les yeux bleus et les cheveux rouges» [21].

En raison du développement que connaîtront, par la suite — remarque F. M. Snowden — la théorie rendant le climat responsable de la diversité des races et son corollaire, le contraste entre Scythes et Ethiopiens, la démarche de ces artistes est particulièrement digne d'attention. Il se peut, en effet, que leur approche marque l'amorce d'attitudes mentales qui façonneront en grande partie le comportement des Grecs à l'égard des étrangers. Il n'est pas impossible que les coroplastes qui accolaient ainsi une tête noire à une tête blanche aient songé — tout comme les «théoriciens» qui les suivirent — aux effets du climat sur le physique des habitants des confins du Nord et du Sud. Dans ce cas, leur œuvre a valeur de commentaire quant à la réaction impartiale des premiers Grecs face aux Nègres [22].

L'intérêt à l'égard des Noirs, probablement stimulé à l'origine par des contacts avec l'Égypte, s'accroît avec le rôle joué par les Ethiopiens dans les armées perses durant les guerres médiques. Par la suite, on trouve sur des vases grecs du milieu du V^e siècle des scènes de vie quotidienne indiquant fréquemment la condition domestique des Noirs [23].

Sans doute — souligne Raoul Lonis — faut-il se garder de généraliser, comme le faisaient les commentateurs d'il y a une trentaine d'années, pour qui l'équation Noirs = esclaves était une évidence [24]. Mais il est de fait que certaines des postures dans lesquelles ils sont représentés ou certains des objets qu'ils tiennent à la main laissent peu de doute sur la nature de ces emplois [25].

On trouvait dans la vie quotidienne des esclaves domestiques portant des sièges, des cruches à vin, des vases à onguent ou soignant des chevaux et dans le monde du spectacle des musiciens, des danseurs, des jongleurs, des jockeys et des lutteurs. Mais tous les Noirs établis en Grèce n'étaient pas de condition servile. On y rencontrait des artistes — comme le célèbre peintre de vases Amasis, vraisemblablement originaire de Naucratis, — des athlètes, des acteurs de théâtre et des filles élégantes vêtues de riches vêtements [26].

Selon l'auteur du *Traité des airs, des eaux et des lieux*, qui se trouve dans le Corpus hippocratique et qui semble dater de la fin du V^e siècle avant notre ère,

... physiologiquement l'espèce humaine est une ; ce sont le climat, les eaux, le milieu géographique, l'alimentation, les mœurs qui ont fait les peuples différents les uns des autres. Si les Scythes sont blonds ou roux, c'est que le soleil, dans leurs plaines boréales, n'a pas la force de colorer leurs cheveux ; et l'effet du climat, s'ajoutant à celui des mœurs, explique que la natalité soit chez eux si faible : toujours à cheval, les hommes se fatiguent et ne recherchent guère leurs compagnes ; celles-ci, dans leurs chariots, deviennent si grasses et sont d'une complexion si humide que le sperme ne pénètre que difficilement dans la matrice. Si les Asiatiques sont sans ardeur et répugnent à la guerre, la faute en est à l'uniformité des saisons. Il n'y a pas en Asie de ces alternances du chaud et du froid, de l'humide et du sec, qui rendent les habitants de l'Europe ardents, courageux et belliqueux. Là n'est pas la seule cause : les lois ajoutent leurs effets à ceux de la nature. La monarchie concourt à rendre lâches les peuples de l'Asie, et leur fait une âme servile. Tandis que là où les hommes sont maîtres de leur destin se développent le courage et le goût du risque. On remarquera en passant que la supériorité en tout cela, appartient à l'Europe, donc à la Grèce ! [27].

On retrouve cet hellénocentrisme chez Aristote :

Les populations qui vivent dans les régions froides, notamment en Europe, sont riches en courage mais quelque peu indigentes sous le rapport de l'intelligence et de la technique ; aussi ont-elles plus que d'autres conservé leur liberté, mais elles ne sont pas policées et sont incapables de dominer leurs voisins. Les populations asiatiques, au contraire, sont fines et industrieuses ; mais, dépourvues de courage, elles passent leur vie dans la dépendance et l'esclavage. Quant à la race hellène, tenant le milieu au point de vue de l'habitat, elle participe des deux : elle est tout à la fois le courage et la finesse. C'est pourquoi elle demeure libre ; elle est admirablement policée ; elle est capable de domination universelle, une fois unifiée politiquement [28].

Cependant, la théorie de l'influence du climat sur les caractéristiques physiques et le tempérament de certains peuples aboutit à des conclusions contradictoires en ce qui concerne les Ethiopiens. L'auteur anonyme d'un traité longtemps attribué à Aristote déclare que les peuples noirs sont particulièrement peureux. Selon lui, ce handicap est dû, comme pour les femmes blanches, à la tonalité extrême de leur carnation. Le même auteur soutient que les peuples qui ont les cheveux crépus — notamment les Ethiopiens — manquent de courage [29]. En revanche, l'auteur anonyme d'une *Vie de Pythagore* est d'un avis diamétralement opposé :

Les Hellènes ont toujours eu des mœurs d'une qualité supérieure à celle des Barbares, parce qu'ils habitent la région tempérée. Quant aux Scythes et aux Ethiopiens, les premiers sont incommodés par le froid et les autres ont la peau brûlée par la chaleur ; chaleur et humidité abondantes les usent de l'intérieur ; ils ont en partage des climats excessifs ; il s'ensuit donc que les habitants de ces régions sont violents et téméraires [30].

Il faut souligner l'absence de préjugé de couleur dans le monde grec ancien. C'est ainsi que Hérodote, au ^v^e siècle avant J.-C., écrit que «les Ethiopiens, dit-on, sont les plus grands et les plus beaux de tous les hommes» [31].

Toutefois, Hérodote, parlant des peuples noirs de l'Inde, affirme que «la semence qu'ils émettent en s'unissant aux femmes n'est pas, comme chez les autres hommes, blanche, mais noire comme leur teint ; il en est de même du sperme des Ethiopiens» [32]. Cette curieuse assertion est démentie plus tard par Aristote, partisan de l'unicité de l'espèce humaine : «Hérodote en a menti, le sperme est blanc chez tous» [33].

Aristote, dans un des premiers grands textes antiracistes [34], démontre que la différence entre Blanc et Noir ne constitue pas une dissemblance spécifique à l'intérieur de l'humanité [35]. Toutefois, il estime que les Pygmées sont des êtres insuffisamment développés «par suite d'une malformation qui leur aurait été infligée à l'état embryonnaire» [36].

Aristote cite également deux cas de relations sexuelles entre des Noirs et des femmes grecques. Traitant des problèmes d'hérédité, il observe que dans certains croisements, on s'aperçoit que des caractères particuliers peuvent sauter une génération. Une femme de Sicile [37] et une femme d'Elide [38], ayant eu commerce avec des Noirs, en auraient conçu des enfants : toutes deux auraient donné naissance à un fils noir et à une fille blanche ! Ces unions ne paraissent pas avoir été des «mariages mixtes», mais des unions illégitimes.

Le fait notable — comme le remarque Alain Bourgeois — c'est que de telles unions, même illégitimes, aient pu avoir lieu, si rares soient-elles ... En somme, les Grecs, ou plutôt les Grecques, ont aussi «connu» les Nègres au sens biblique du mot : aspect non négligeable de la question [39].

F. M. Snowden souligne que la peinture sur vase montre que déjà avant Aristote l'atténuation des traits négroïdes chez les sang-mêlé attire l'attention des artistes.

Il est donc raisonnable de supposer qu'en l'absence de toute loi interdisant l'union entre Blancs et Noirs, de nombreux descendants d'Ethiopiens s'assimilèrent au gros de la population blanche [40].

Fait étonnant ! La cité de Delphes n'hésita pas à frapper certaines de ses monnaies à l'effigie d'une tête de Nègre ou de Nègresse au cours du v^e siècle avant notre ère [41]. On voit «que le Nègre a pu être jugé digne — à l'instar de la chouette d'Athènes ou de l'Aréthuse de Syracuse — d'apparaître quelquefois comme l'emblème d'une cité tout entière» [42].

Au iv^e siècle avant notre ère, les peintres et les potiers du sud de l'Italie traitent souvent le thème du Noir d'après nature [43]. «On ne saurait négliger la fréquente insertion de Nègres et de sang-mêlé dans les scènes équestres, comme palefreniers, conducteurs de chars et jockeys» [44]. En Grèce même, un passage de Théophraste, dans son portrait du vaniteux, suggère que la possession d'esclaves noirs suscitait l'attention du public [45].

À la fin du iv^e siècle avant notre ère, Onésicrite, auteur d'une *Histoire d'Alexandre*, critique Théodecte qui attribuait la couleur noire et les cheveux crépus des Africains à l'action du soleil «car, dit-il, le soleil n'est pas plus près des Africains que des autres hommes et il n'atteint pas les enfants dans le ventre de leur mère» [46].

À l'époque hellénistique, les Ptolémées élargissent leur connaissance de l'Éthiopie et de ses habitants. Ceux-ci paraissent avoir constitué «au sein du monde grec un bien plus large élément de la population qu'il n'est généralement admis» [47] comme en témoignent les nombreuses figurines de baladins, danseurs ou jongleurs nègres. La popularité des Nègres dans l'art hellénistique, selon F. M. Snowden, la sympathie que leur mode de vie rencontrait en terre étrangère, le soin et l'adresse mis dans leurs portraits, traduisent le cosmopolitisme de l'époque et indiquent que le sentiment de la commune filiation humaine exprimé par Ménandre et repris par Térence : «Je suis homme : rien de ce qui est humain ne m'est étranger» [48], ne se limitait pas aux seuls philosophes ou dramaturges [49].

Agatharchide de Cnide, au I^{er} siècle avant notre ère, dans son ouvrage *Sur la Mer Rouge*, met néanmoins ses lecteurs en garde contre d'éventuels préjugés :

Les Ethiopiens, crains-tu, feront peur aux Hellènes. Comment ? Par la noirceur de leur teint et par un aspect différent du leur ? Pareille peur, chez nous, ne peut atteindre que des enfants. Et dans les guerres et dans les difficultés graves, ce ne sont ni l'aspect, ni la couleur qui entraînent la décision, mais c'est l'audace, c'est l'art du commandement [50].

Au II^e siècle de notre ère, Lucien de Samosate, rhéteur renommé et grand voyageur, affirme que «les Noirs sont les plus sages de tous les hommes» [51]. Il assure également que

... le caractère et la science ne dépendent point du fait d'être né à Soles, à Chypre, à Babylone ou à Stagire, et l'on n'en vaut pas moins aux yeux de la sagesse pour être barbare de langage, pourvu qu'on ait un esprit droit et juste [52].

Les éléments physiques ne sont donc pas considérés comme des critères valables de discrimination raciale. La notion de Grec n'est pas un concept ethnique, mais un concept culturel. Isocrate, au IV^e siècle avant notre ère, affirme dans son *Panégryrique* :

Notre cité a de tant distancé les autres hommes par la pensée et la parole que ses élèves sont devenus les maîtres des autres, qu'elle a fait employer le nom des Grecs non plus comme celui de la race, mais comme celui de la culture et qu'on appelle Grecs plutôt les gens qui participent à notre éducation que ceux qui ont la même origine que nous [53].

Cette attitude implique, comme le souligne Michel Dubuisson, «pour l'étranger, la perte de sa spécificité, et de la part du Grec, le refus de reconnaître l'identité culturelle d'autrui» [54].

Reste que — comme le souligne Chr. Delacampagne — pour qu'apparaisse la notion de race au sens que ce terme a aujourd'hui, il faudrait encore que l'on puisse repérer, dans la pensée grecque, l'existence d'une hiérarchie symbolique entre les couleurs de peau. Est-ce le cas ? Nous avons dit plus haut que non car jamais, semble-t-il, la notion de couleur n'est entrée en interférence avec les diverses classes de jugements péjoratifs portés par les Athéniens sur leurs Autres. Mais jusqu'à quel point peut-on dire «jamais» ?

Avec quelle certitude peut-on affirmer qu'une telle interférence ne s'est jamais produite ? La plus grande prudence, ici, s'impose ; elle s'impose d'autant plus que, même si elle n'a pas été mise en rapport explicite avec la pigmentation des peaux humaines, une certaine hiérarchie des couleurs existait bien dans le monde grec. On se bornera à rappeler que, dans la religion hellénique, le blanc indique le côté de la lumière et de la pureté, tandis que le noir renvoie à la notion, à la fois matérielle et religieuse, de saleté ou de souillure, et au côté des dieux chtoniens [55]. Une telle opposition, avec la valorisation qu'elle sous-tend, se retrouve dans la religion latine : le blanc évoque la vie, le noir, la mort [56]. Il faut en tenir compte car la pensée médiévale — non seulement chrétienne mais aussi islamique —, nourrie de culture antique, héritera malgré tout de ces stéréotypes [57].

Au II^e siècle de notre ère, le géographe Ptolémée reprend la doctrine hippocratique de l'influence du climat sur la conformation physique et les dispositions morales des peuples. Selon lui, les habitants de la région s'étendant entre l'Equateur et le tropique du Cancer, connus sous le terme générique d'Ethiopiens, ont la peau noire et les cheveux épais et laineux, sont petits de stature et sanguins de nature parce qu'ils sont brûlés par le soleil qui est au-dessus de leurs têtes. En revanche, ceux qui habitent des parallèles plus au nord, désignés sous le terme générique de Scythes, ont le teint blanc, les cheveux raides, sont grands et bien nourris, ont une part plus importante d'humidité et sont plutôt froids de nature, parce qu'ils sont éloignés du zodiaque et du soleil. Le climat explique également les coutumes des populations de Scythie et d'Ethiopie, car, suivant Ptolémée, les Ethiopiens sont pour la plupart sauvages parce que leur habitat est accablé par la chaleur et les Scythes sont sauvages parce que leurs régions résidentielles sont continuellement froides [58].

Pour les Grecs comme pour les Romains, la couleur de la peau est en somme un accident climatique, ce qui exclut toute croyance en une supériorité d'ordre génétique de l'homme blanc.

Les Romains accordent un rôle important au climat dans l'établissement de la typologie des collectivités. Héritiers des théories grecques — qui remontent à la doctrine hippocratique —, ils ont divisé le ciel et la terre en cinq zones : la zone des tropiques et de la chaleur, les deux zones polaires et froides et les deux zones médianes ou tempérées. On constate que la barbarie d'un peuple tient en partie à sa situation dans une zone extrême. Seule la zone tempérée peut prétendre à la supériorité [59]. Citons à ce propos une analyse très claire de Vitruve :

Si les peuples du Midi ont l'esprit très pénétrant et une imagination aux ressources infinies, ils demeurent sans vigueur dès qu'on leur demande d'être braves, car toute la force de leur courage a été comme épuisée par l'ardeur du soleil. Quant à ceux qui naissent dans les pays froids, ils ont bien plus de dispositions pour la violence et le combat, car la profusion de leur énergie abolit en eux toute crainte : mais la lourdeur de leur esprit les pousse à attaquer sans réflexion, et, s'ils ont quelque idée, elle échoue par manque d'intelligence tactique. En conséquence, la répartition des climats étant ainsi faite par la Nature, toutes les nations (*du Nord et du Sud*) forment deux groupes opposés par le déséquilibre de leurs tempéraments ; seul, le peuple romain possède un territoire situé

exactement au centre du monde, à égale distance des étendues continentales et des zones climatiques extrêmes. Aussi les habitants de l'Italie jouissent-ils d'un véritable équilibre dû à la synthèse de toutes les qualités, et doivent-ils la plénitude de leur énergie à leur complexion remarquable comme à leur vigueur morale et intellectuelle. De même que la planète Jupiter — dont l'orbite passe entre Mars, qui est brûlant, et Saturne, qui est très froid — se trouve tempérée par sa position, d'une manière analogue, située entre les zones septentrionale et méridionale, l'Italie tire sa valeur d'une combinaison d'influences complémentaires qui la rend insurpassable. Cette nation, en effet, par son intelligence, vient à bout du courage des Barbares du Nord (*cf. les Celtes, les Germains*), et par sa force, des inventions des Méridionaux (*cf. les Puniques*). Ainsi, la divine providence a-t-elle placé l'État du peuple romain dans une région unique par son équilibre, de façon qu'il pût conquérir la domination universelle [60].

Il s'agit bien entendu, comme le souligne Michel Dubuisson, d'un type d'explication après coup reprise à l'école hippocratique par certains intellectuels romains qui ne nous apprend rien sur l'origine des stéréotypes romains, mais qui attire notre attention sur l'ethnocentrisme romain qui considère Rome comme placée au centre du monde dans le climat le meilleur et le plus tempéré [61].

Plaute est le premier auteur latin à mentionner les Noirs. Il est vraisemblable qu'il témoigne de la présence d'Éthiopiens en Italie si l'on identifie comme tels les porteurs d'eau se trouvant dans l'enceinte du cirque qu'il décrit dans son *Poenulus* [62]. Par ailleurs, des monnaies étrusques du III^e siècle avant notre ère portent à l'avvers l'effigie d'un Noir et, au revers, un éléphant, ce qui permet de supposer que le Noir est le conducteur du pachyderme [63].

Térence donne une description d'une esclave africaine très saisissante par son réalisme :

Il y avait une unique gardienne, une Africaine d'origine, authentique, rien qu'à la voir : chevelure crépue, lèvres épaisses, peau noire, large poitrine, seins pendants, ventre rentré, jambes grêles, pieds d'une vaste superficie [64].

Les allusions littéraires concernant les Noirs deviennent, à la suite des entreprises romaines en Afrique, plus nombreuses à l'époque julio-claudienne [65]. Elles signalent notamment la présence de Noirs en Campanie. Selon Dion Cassius, quand Néron reçut Tiridate I^{er}, roi d'Arménie, à Putéoles, « on ne vit, un jour, au théâtre, que des Éthiopiens — hommes, femmes et enfants » [66]. Pétrone mentionne au banquet de Trimalcion deux Éthiopiens crépus servant du vin aux convives [67]. Des graffiti pompéiens attestent la présence de filles noires [68]. Les découvertes archéologiques corroborent les témoignages écrits [69].

Les Éthiopiens ne constituaient donc pas dans le monde romain un groupe ethnique marginal. Leur insertion sociale dans la société romaine s'est surtout réalisée par le biais d'un apport considérable aux jeux et aux spectacles. Aux II^e et III^e siècles, on constate également la présence de soldats éthiopiens dans les armées romaines [70].

Rome réalise la fusion ethnique et l'assimilation juridique des peuples conquis au peuple conquérant. En 212, l'Édit de Caracalla accorde le droit de cité à tous les hommes libres de l'Empire, à l'exception des *dediticii*.

Raoul Lonis souligne que l'approche mythique des Romains à l'égard des Ethiopiens se retrouve dans certaines œuvres d'inspiration romanesque vraisemblablement composées au III^e siècle de notre ère comme les *Ethiopiennes* d'Héliodore ou le *Roman d'Alexandre* du Pseudo-Callisthène : l'Ethiopie y apparaît comme un pays merveilleux grâce à la fertilité de son sol et à la sagesse de ses habitants [71]. Raoul Lonis rappelle, cependant, que l'héroïne des *Ethiopiennes*, Chariclée, est blanche, bien que née de parents éthiopiens :

Héliodore imagine une explication qui vaut ce que valent d'autres explications de ce roman fertile en phénomènes irrationnels : la reine Persinna, au moment de s'unir avec son royal époux, aurait longuement contemplé un portrait d'Andromède accroché au mur de sa chambre et qui représentait, dans sa blanche nudité, le corps de cette héroïne [72].

Ce trait semble avoir été emprunté au mythe d'Andromède à qui certaines traditions attribuaient la même particularité. Toutefois, le fait que l'héroïne ne soit pas noire ne nous amène pas, comme Raoul Lonis, à « penser que le public l'acceptait mieux ainsi » [73]. Héliodore veut peut-être insister sur l'aspect semi-divin de son personnage.

Dans le *Roman d'Alexandre*, la reine Candace écrit au conquérant avant de le connaître : « Ne porte pas un jugement défavorable sur notre couleur, car nous sommes plus blancs et plus resplendissants que les plus blancs de ceux qui sont auprès de toi » [74]. Cette déclaration paraît bien montrer, comme le note Raoul Lonis, « l'existence d'un préjugé racial assez répandu, non point tant chez Alexandre et son entourage, que chez les contemporains et lecteurs du Pseudo-Callisthène » [75].

En outre, il apparaît que, dans certains milieux romains, la couleur noire était considérée comme néfaste et que la vue d'un Ethiopien pouvait, dans certains cas, porter malheur [76].

Le monde romain n'ignore donc pas le préjugé de couleur. Mais aucune loi n'y interdit les mariages et les relations sexuelles entre Blancs et Noirs. Le poète Propertius estime qu'une femme noire possède autant de pouvoir de séduction qu'une femme d'une blancheur parfaite [77]. Martial raffole d'une jeune fille plus noire que la nuit, que la fourmi, que la poix, alors qu'une jeune fille plus blanche que le cygne sans tache, que l'argent, que la neige, que le lys, recherche son amour [78].

La question des croisements raciaux entre Blancs et Noirs dans le monde gréco-romain — remarque F. M. Snowden — s'avère toutefois suffisamment importante pour qu'il soit digne de noter que la curiosité scientifique d'Aristote à l'égard des phénomènes de transmission des caractères héréditaires fut partagée par Pline l'Ancien et Plutarque [79]. Grecs et Romains, les poètes ont chanté les dames à la peau noire ou sombre. Les unions interraciales étaient assez répandues sous l'Empire pour que, signe d'adultère,

la venue au monde d'enfants négroïdes aiguës la verve des satiristes au grand amusement du public. La naissance inopinée d'enfants mulâtres suscita la théorie de l'«impressionnabilité maternelle» dont parlent Quintilien et Héliodore. Mais pas plus que chez les Grecs, on n'y trouve de considération sur la «pureté raciale» ou de critique du métissage [80].

Au II^e siècle de notre ère, Apulée, à qui on fait grief de son origine africaine — «mi-numide, mi-gétule» —, affirme dans son *Apologie* :

Ce n'est pas au lieu de naissance, mais au caractère de chacun qu'il faut regarder ; ce n'est pas dans quel pays, mais sur quels principes s'est fondée son existence qu'il faut considérer [81].

A Rome, seule la qualité humaine peut différencier les hommes et motiver une hiérarchie entre eux. Contrairement à ce que l'on constate en Grèce, la notion de Barbare chez les Romains a toujours pour fondement des jugements détaillés et des observations exactes concernant aussi bien les personnes que les groupes [82].

Les Romains utilisent également nombre de jugements qui peuvent être tenus comme des stéréotypes. Un cas intéressant d'utilisation de ceux-ci est fourni par le *Traité de physiognomonie* d'un anonyme latin qui, considérant l'être humain comme une unité somatique et psychique, identifie le caractère des étrangers en fonction de leur aspect physique :

Ainsi, les anciens ont établi trois sortes de principes dans la pratique de la physiognomonie. Prenant d'abord pour modèles les caractères des nations ou des provinces, ils y comparaient chaque individu, disant : «Un tel ressemble à un Egyptien ; or, les Egyptiens sont rusés, portés à s'instruire, légers, téméraires et portés à faire l'amour ; un tel ressemble à un Celte ou, si l'on veut, à un Germain ; or, les Celtes sont ignares, courageux et farouches ; un tel ressemble à un Thrace ; or, les Thraces sont injustes, paresseux et ivrognes [83].

Rome ne constitue pas une unité ethnique, mais bien une entité politique et spirituelle.

Cependant, les Romains considèrent comme Barbares ceux qui n'appartiennent pas au mode culturel gréco-romain. Certains auteurs latins insistent sur la sauvagerie des peuples barbares de Gaule et de Germanie ; ils manifestent parfois une attitude intolérante en soulignant les différences de modes de vie entre Romains et Barbares [84].

D'autre part, la fréquence des représentations caricaturales des Noirs, dans la tradition de l'art grotesque alexandrin, montre à suffisance un esprit de raillerie à l'égard des Ethiopiens.

Les quatre-cinquièmes, au bas mot — note J.-P. Cèbe — des fresques ou des mosaïques caricaturales et quantité de statuettes, de vases, de bas-reliefs, de gemmes et de lampes mis au jour en pays romain montrent des nabots contrefaits, portant une tête trop volumineuse sur un corps trop ramassé : les pygmées. Rien ne vérifie mieux le caractère cosmopolite de la charge figurée latine que ces représentations dont les prototypes furent élaborés à la période hellénistique par les Grecs d'Alexandrie [85]. Aux côtés des

pygmées — souligne le même auteur — on distingue sur quelques documents des «grands Nègres» eux aussi caricaturés [86].

F. M. Snowden ne partage pas cette opinion.

Dans certains cas, écrit-il, la croyance en la prétendue vertu apotropaïque des Nègres peut avoir joué un rôle. Reste que des exégètes modernes ont vu apotropaïsme, grotesque ou caricature là où il n'y en avait point [87].

Cependant, une épigramme gravée sur la stèle funéraire d'un esclave noir d'un Romain d'Égypte paraît refléter l'existence d'un préjugé de couleur. En voici la traduction :

De mon vivant, j'avais la peau d'une couleur bien noire, telle que les rayons du soleil l'avaient faite, mais mon âme couverte de fleurs blanches a toujours attiré la bienveillance de mon sage maître — car la beauté passe après la noblesse de l'âme — et est venue couronner avec bonheur mon apparence noire [88].

On ne saurait dire plus clairement — écrit Raoul Lonis — et c'est très vraisemblablement le maître qui est l'auteur de ces lignes — que la couleur noire constituait, aux yeux d'un Romain du III^e siècle, un handicap qu'il fallait surmonter [89].

Par ailleurs, une inscription métrique d'Hadrumète citée par J. Desanges établit un rapport entre les esclaves noirs, assimilés aux populations présahariennes, et les excréments [90]. En voici la traduction :

L'excrément des Garamantes s'est répandu sous nos cieux
Et de la poix de son corps s'éjouit l'esclave noir
Si la voix de ses lèvres émises ne sonnait humain,
Il terrifierait, vision de larve à faire frissonner les hommes.
Puisse le sinistre Tartare, Hadrumète, à son usage te ravir ton monstre
Tel est bien le portier que se doit la demeure de Pluton [91].

Toujours en Afrique, quand, à la fin du IV^e siècle, Gildon, au témoignage du poète Claudien, contrainst les femmes de Carthage à accepter comme amants des Ethiopiens et des Nasamons, elles leur donnent «des enfants de couleur à épouvanter leur berceau» [92] !

Ces trois textes paraissent bien refléter dans les régions romanisées d'Afrique un certain refus de la différence fondé sur des éléments physiques. Ce fait s'explique vraisemblablement par les relations conflictuelles, de plus en plus fréquentes à l'époque impériale, entre Romains et peuples noirs tant au sud de l'Égypte (Ethiopiens, Blemmyes, Nobates) qu'au sud de l'Afrique du Nord (Garamantes, Ethiopiens, Nasamons) [93]. Rien d'étonnant donc, dans ces conditions, de voir un auteur de l'*Histoire Auguste* (début du V^e siècle de notre ère) considérer la fréquentation de courtisanes éthiopiennes par Elagabal comme le comble de la dépravation des mœurs impériales [94].

Il est reconnu — constate avec justesse Y. A. Dauge — que, vis-à-vis des Noirs, les Romains n'ont jamais fait preuve d'un quelconque racisme : les peuples «éthiopiens» sont

naturellement tenus pour barbares, mais pas plus que les Sarmates ou les Numides. Cependant, leur aspect physique ne pouvait laisser indifférents des esprits qui avaient sur la beauté, sur l'homme idéal, et aussi sur la symbolique des couleurs, des idées déterminées. Il est donc apparu, à ce propos, ce qu'on peut appeler une expression typologique de l'aspect inquiétant [95].

En conclusion, on peut constater que l'universalisme romain est scientifique et politique. Conscients de leur supériorité militaire, les Romains ont parfois manifesté une attitude intolérante à l'égard des Noirs. Au rebours, l'universalisme grec est scientifique et intellectuel. Il est vrai que les Grecs n'ont pas toujours pu concilier leur sentiment de supériorité avec cette théorie, d'où leur refus de reconnaître l'identité culturelle de l'autre. Cependant, l'Afrique a exercé sur eux un attrait incontestable. C'est pourquoi ils ont considéré les Noirs sans le moindre préjugé racial et, comme l'a souligné Léopold Sédar Senghor, placé «les Ethiopiens tout près des dieux de l'Olympe» [96].

NOTES ET RÉFÉRENCES

- [1] BOURGEOIS, A. 1971. La Grèce antique devant la Négritude. Paris, p. 80.
- [2] Cf. SEVENSTER, J. N. 1975. The Roots of the Pagan Anti-Semitism in the ancient World. Leyde, pp. 36-56.
- [3] Cf. DUBUISSON, M. 1982. Remarques sur le vocabulaire grec de l'acculturation. *Rev. belge Philolog. et Hist.*, (Bruxelles), 60, p. 6, n. 7.
- [4] PLATON, *Polit.*, 262 d (trad. DIÈS). — Le terme «race» doit être compris ici dans le sens de «peuple».
- [5] Sur le sens de *barbaros* et la notion de «barbare», voir la bibliographie rassemblée par DUBUISSON, M., *op. cit.*, pp. 6-7, n. 9. — Voir aussi sur la «barbarologie» propre à la Grèce, la bibliographie signalée par DAUGE, Y. A. 1981. Le Barbare. Recherches sur la conception romaine de la barbarie et de la civilisation. *Collection «Latomus»*, 176, Bruxelles, p. 10, n. 28.
- [6] Cf. DUBUISSON, M. *Op. cit.*, pp. 10-16.
- [7] DUBUISSON, M. *Op. cit.*, p. 16. — Nous proposons de remplacer dans cette citation le terme «race» par celui de «peuple».
- [8] DUBUISSON, M. *Op. cit.*, pp. 21-22.
- [9] Cf. DUBUISSON, M. *Op. cit.*, pp. 22-25.
- [10] Cf. DUBUISSON, M. *Op. cit.*, pp. 26-32.
- [11] DAUGE, Y. A. *Op. cit.*, p. 11.
- [12] Cf. REVERDIN, O. 1961. Crise spirituelle et évasion, dans *Entretiens sur l'Antiquité Classique, Grecs et Barbares*, Genève, t. 8, p. 89.
- [13] ÉPICHARME, fragment chez STOBÉE, 86, 493.
- [14] DÉMOCRITE, fragment 247 (Diels).
- [15] Traduction de GERNET, L. 1923. *Antiphon*, Paris, p. 178, fr. 5.
- [16] THUCYDIDE, *La guerre du Péloponèse*, 1, 6, 6.

- [17] Cf. LONIS, R. *Op. cit.*, Les trois approches de l'Ethiopien par l'opinion gréco-romaine, *Ktema*, n° 6, Strasbourg, pp. 69-87.
- [18] LONIS, R. *Op. cit.*, p. 74.
- [19] Cf. LONIS, R. *Op. cit.*, pp. 74-78.
- [20] Cf. SNOWDEN, F. M. 1976. Témoignages iconographiques sur les populations noires dans l'Antiquité gréco-romaine, *L'image du Noir dans l'art occidental*, t. 1, *Des pharaons à la chute de l'Empire romain*, Fribourg, pp. 146-147.
- [21] XÉNOPHANE DE COLOPHON, fragment 16. — Traduction de VOILQUIN, J. 1941. Les penseurs grecs avant Socrate, Paris, p. 45.
- [22] SNOWDEN, F. M., *Op. cit.*, p. 146. — Il nous paraît préférable de parler de «peuples» et non de «races».
- [23] Cf. SNOWDEN, F. M., *Op. cit.*, p. 164.
- [24] Cf. BEARDSLEY, G. H. 1929. *The Negro in Greek and Roman Civilization*. Baltimore, p. 20 sq.
- [25] LONIS, R., *Op. cit.*, p. 78.
- [26] LONIS, R., *Op. cit.*, pp. 78-79.
- [27] REVERDIN, O., *Op. cit.*, p. 90.
- [28] ARISTOTE, *Politique*, 1327 b. — Traduction de MÉLÈZE-MODRZEJEWSKI, J. 1985. L'homme et l'animal : une «passion du sémitisme ?», *Le Discours Psychanalytique* (Paris), n° 15, p. 8.
- [29] PSEUDO-ARISTOTE, dans FOERSTER, R. 1893. *Scriptores Physiognomonicæ*, I. Leipzig, pp. 8 et 72. — Cf. LONIS, R., *Op. cit.*, p. 84, n. 107.
- [30] *Vie de Pythagore*, ap. PHOTIUS, *Bibliothèque*, cod. 249, 441 a. — Traduction de LONIS, R., *Op. cit.*, p. 84, n. 107.
- [31] HÉRODOTE, III, 20. — Cf. BOURGEOIS, A., *Op. cit.*, p. 36 : «Ce nom ne désigne pas seulement nos Éthiopiens d'aujourd'hui limités au Royaume d'Abyssinie, mais tous les Nègres, puisqu'il signifie «Visages brûlés», donc «Visages noirs», comme on a dit plus tard «Peaux Rouges» ou «Visages Pâles». Voir aussi DESANGES, J. 1976. L'iconographie du Noir dans l'Afrique du Nord antique, dans *L'image du Noir dans l'art occidental*, t. 1, *Des pharaons à la chute de l'Empire romain*. Fribourg, p. 309, n. 47 : «Ethiopien, selon nous, signifie mélanoderme et non nécessairement nègre».
- [32] HÉRODOTE, III, 101. — Cf. aussi HÉRODOTE, III, 97.
- [33] ARISTOTE, *De Anim. Historia*, III, 22. — Cf. aussi ARISTOTE, *De Anim. Generatione*, II, 2, qui constate que Hérodoté se trompe en prétendant que le sperme des Ethiopiens est noir.
- [34] ARISTOTE, *Métaphysique*, Livre Iota, 9, 1058 b 1-25.
- [35] Cf. DELACAMPAGNE, Chr. 1983. L'invention du racisme. Antiquité et Moyen Age, Paris, p. 313.
- [36] DELACAMPAGNE, Chr. *Op. cit.*, p. 249 (ARISTOTE, *De Anim. Generatione*, II, 8, 747 b 20-25 ; IV, 4, 770 b 5-10).
- [37] ARISTOTE, *De Anim. Historia*, 7, 6, 586a.
- [38] ARISTOTE, *De Anim. Generatione*, 1, 18, 722a.
- [39] BOURGEOIS, A. *Op. cit.*, pp. 85-86.
- [40] SNOWDEN, F. M. *Op. cit.*, p. 167. — Cf. aussi LONIS, R., *Op. cit.*, p. 78, qui constate que les artistes grecs cherchent à traduire les différentes nuances du type noir : le type négroïde accusé, le type nilotique aux traits plus fins et le type métissé.

- [41] Cf. BOURGEOIS, A. *Op. cit.*, pp. 112-113, où l'on trouvera des reproductions de ces monnaies avec des indications bibliographiques.
- [42] BOURGEOIS, A. *Op. cit.*, p. 114.
- [43] Cf. SNOWDEN, F. M. *Op. cit.*, pp. 167-184.
- [44] SNOWDEN, F. M., *Op. cit.*, p. 184.
- [45] THÉOPHRASTE, *Caractères*, 21, 4.
- [46] PÉDECH, P. 1984. Historiens compagnons d'Alexandre. Paris, p. 154.
- [47] SNOWDEN, F. M. *Op. cit.*, p. 188.
- [48] TÉRENCE, *Heautontimoroumenos*, 77.
- [49] SNOWDEN, F. M. *Op. cit.*, p. 212.
- [50] AGATHARCHIDE, ap. PHOTIUS, *cod.* 250, 445a, 16 (qui place ces paroles dans la bouche d'un conseiller d'un jeune roi lagide Ptolémée Epiphane ou Philométor (?), à la veille de partir en expédition contre les Ethiopiens). — Traduction de LONIS, R. *Op. cit.*, p. 79.
- [51] LUCIEN, *De Astrologia*, 3.
- [52] LUCIEN, *Le Pêcheur*, 19. — Traduction de DUBUISSON, M. *Op. cit.*, p. 27, qui rappelle que les noms cités font respectivement allusion à l'origine de Chrysippe, Zénon, Posidonios (?) et Aristote.
- [53] ISOCRATE, *Panégérique*, 50. — Traduction de MATHIEU, G. & BRÉMOND, E. 1938. *Isocrate, Discours*, t. 2, Paris, p. 26. — Le terme «race» doit être compris ici dans le sens de «nation».
- [54] DUBUISSON, M. *Op. cit.*, p. 26.
- [55] Cf. GERNET, L. 1957. Dénomination et perception des couleurs chez les Grecs. *Problèmes de la couleur*, sous la direction de MEYERSON, I., Paris, p. 315 et p. 323.
- [56] Cf. ANDRÉ, J. 1957. Sources et évolution du vocabulaire des couleurs en latin, *Problèmes de la couleur*, sous la direction de MEYERSON, I., Paris, p. 329.
- [57] DELACAMPAGNE, Chr. *Op. cit.*, p. 251 sq.
- [58] PTOLÉMÉE, *Tetrabiblos*, 2, 2, 56. — Cf. SNOWDEN, F. M. 1970. Blacks in Antiquity : Ethiopians in the Graeco-Roman Experience. Cambridge, Massachusetts, pp. 174-175.
- [59] DAUGE, Y. A. *Op. cit.*, pp. 468-469.
- [60] VITRUVÉ, VI, 1, 10-11. — Traduction de DAUGE, Y. A., *Op. cit.*, p. 470. — Cf. ARISTOTE, *Politique*, 7, 6, 1-2, p. 1327b 19-38, qui émet des idées analogues à propos des Grecs.
- [61] Cf. DUBUISSON, M. 1985. La vision romaine de l'étranger : stéréotypes, idéologie et mentalités. *Cahiers de Clio* (Liège), n° 81, p. 89.
- [62] PLAUTE, *Poenulus*, v. 1289-1291.
- [63] Cf. SNOWDEN, F. M. Témoignages iconographiques sur les populations noires dans l'Antiquité gréco-romaine, pp. 212-213. — Sur les cornacs noirs à l'époque impériale, voir SÈNEQUE, *Lettres à Lucilius*, LXXXV, 41 ; MARTIAL, *Épigrammes*, 1, 104, v. 9-10 ; 6, 77, v. 8 ; ACHILLE TATTIUS, IV, 4, 6.
- [64] TÉRENCE, *Moretum*, II, 31, 35 :
Erat unica custos,
Afra genus, tota patriam testane figura,
torta comam, labroque tumens et fusca colore,
pectore lata, jacens mammis, compressior alvo,
cruribus exilis, spatiosa prodiga planta.
 Traduction de BOURGEOIS, A. *Op. cit.*, p. 121.

- [65] Cf. SNOWDEN, F. M. *Op. cit.*, pp. 213-216.
- [66] DION CASSIUS, *Epitome*, LXII, 63, 3.
- [67] PÉTRONE, *Satiricon*, XXXIV.
- [68] CIL, IV, 1520, 6892. — Contra NACHTERGAEI, G. 1965. Pour une introduction à la satire latine. *Ludus Magistralis*, Bruxelles, n° 1, p. 8, qui traduit un graffito de Pompéi (CIL, IV, 1520) comme suit :
- Candida me docuit nigras odisse puellas*
Odero, si potero, si non, invitus amabo.
 «Elle a la peau blanche, et elle m'a dégoûté des filles bronzées.
 Dégoûté ? Peut-être. Sinon, c'est malgré moi que j'aimerai».
- Cependant, comme l'habitude de se faire dorer au soleil est relativement récente, je propose de traduire *nigras puellas* par «filles noires».
- [69] Cf. SNOWDEN, F. M. *Op. cit.*, pp. 221-224 ; LONIS, R. *Op. cit.*, pp. 85-86.
- [70] Cf. SNOWDEN, F. M., *Op. cit.*, p. 216.
- [71] Cf. LONIS, R. *Op. cit.*, pp. 81-83.
- [72] Cf. LONIS, R. *Op. cit.*, p. 83.
- [73] Cf. LONIS, R. *Op. cit.*, p. 83.
- [74] PSEUDO-CALLISTHÈNE, 18, 6. — Traduction de LONIS, R. *Op. cit.*, p. 83.
- [75] Cf. LONIS, R. *Op. cit.*, p. 83.
- [76] Cf. LONIS, R. *Op. cit.*, p. 84, où l'on trouvera plusieurs exemples de cette superstition.
- [77] PROPERCE, *Elégies*, II, 25, 41-42.
- [78] MARTIAL, *Epigrammes*, I, 115.
- [79] PLINE L'ANCIEN, *Nat. Hist.*, 7, 12, 51 ; PLUTARQUE, *De sera numinis vindicta*, 21, 563.
- [80] SNOWDEN, F. M. *Op. cit.*, p. 238. — Le terme «racial» doit être remplacé ici par le terme «ethnique».
- [81] APULÉE, *Apologie*, 24, 3. — Traduction de CHARLES-PICARD, G. 1959. La Civilisation de l'Afrique romaine. Paris, p. 108, qui est d'avis que ce *topos* est emprunté à la tradition stoïcienne.
- [82] Cf. DAUGE, Y. A., *Op. cit.*, p. 522.
- [83] *Traité de physiognomonie* (anonyme latin), 9 (trad. ANDRÉ, J.). Ce texte est cité par DUBUISSON, M., *Op. cit.*, p. 84.
- [84] Cf. SHERWIN-WHITE, A. N. 1967. *Racial Prejudice in Imperial Rome*. Cambridge, pp. 5-61.
- [85] CÈBE, J. B. 1966. La caricature et la parodie dans le monde romain antique des origines à Juvénal, *Bibliothèque des Écoles Françaises d'Athènes et de Rome*, Paris, fasc. 206, p. 345.
- [86] CÈBE, J. P., *Op. cit.*, p. 354.
- [87] SNOWDEN, F. M., *Op. cit.*, p. 245.
- [88] Cf. PEEK, W. 1955. *Griechische Versinschriften*. Berlin, 2, n° 1167. — Traduction de LONIS R., *Op. cit.*, pp. 83-84.
- [89] LONIS, R., *Op. cit.*, p. 84.
- [90] *Anthologia latina*, éd. par BÜCHELER, F. & RIESE, A. 1984. T. 1, Leipzig, pp. 155-156, n° 183. Cf. DESANGES, J., *Op. cit.*, p. 257. — Sur la relation établie parfois entre le Noir et les excréments, voir CÈBE, J. P., *Op. cit.*, p. 349, n. 7 ; p. 353, n. 11 (Pygmées) ; p. 354, n. 5 et 6 (grands Nègres).
- [91] Traduction de DESANGES, J., *Op. cit.*, p. 257.

- [92] CLAUDIEN, *Guerre contre Gildon*, v. 192-193.
- [93] Cf. LONIS, R. *Op. cit.*, pp. 86-87.
- [94] Cf. LONIS, R. *Op. cit.*, p. 86, n. 121.
- [95] DAUGE, Y. A. *Op. cit.*, p. 477.
- [96] SENGHOR, L. S. Préface, dans BOURGEOIS, A. *Op. cit.*, p. 8.

ACADEMISCHE ZITTING VAN 1 DECEMBER 1988

SÉANCE ACADÉMIQUE DU 1^{er} DÉCEMBRE 1988

**Academische zitting
over het thema «Van vorser tot landbouwer»,
ingericht ter gelegenheid van de toekenning van de
Internationale Koning Boudewijnprijs voor Ontwikkelingswerk
aan de Indian Council of Agricultural Research (ICAR)
(Brussel, 1 december 1988) ***

De H. R. Sokal, voorzitter van de Academie, opent de zitting te 15 h en verwelkomt de aanwezige personaliteiten.

De H. J.-J. Symoens, vast secretaris van de Academie, stelt de Indian Council of Agricultural Research voor, aan wie de vijfde Internationale Koning Boudewijnprijs voor Ontwikkelingswerk werd toegekend.

De H. N. S. Randhawa, directeur van de ICAR, houdt een lezing getiteld : «Dissemination of Agricultural Technology to the Indian Peasants. Role of National Agricultural Research System».

Daarna worden vier wetenschappelijke mededelingen voorgelegd, opeenvolgens door de HH. M. Van Montagu, E. A. De Langhe, V. Drachoussoff en P. Grosjean.

De zitting wordt gesloten met een receptie in de Marmeren Zaal van het Paleis der Academiën.

* De lezingen die tijdens deze zitting gehouden werden, zijn samengebracht in het Supplement nr. 1 bij boek 34 van de *Mededelingen der Zittingen*.

**Séance académique
sur le thème «Du chercheur au paysan»,
organisée à l'occasion de l'attribution du
Prix International Roi Baudouin pour le Développement
à l'Indian Council of Agricultural Research (ICAR)
(Bruxelles, 1^{er} décembre 1988) ***

M. R. Sokal, président de l'Académie, ouvre la séance à 15 h et souhaite la bienvenue aux personnalités présentes.

M. J.-J. Symoens, secrétaire perpétuel de l'Académie, présente l'Indian Council of Agricultural Research à qui a été attribué le cinquième Prix International Roi Baudouin pour le Développement.

M. N. S. Randhawa, directeur de l'ICAR, fait une lecture intitulée : «Dissemination of Agricultural Technology to the Indian Peasants. Role of National Agricultural Research System».

Ensuite sont présentées quatre communications scientifiques, successivement par MM. M. Van Montagu, E. A. De Langhe, V. Drachoussoff et P. Grosjean.

Une réception dans la Salle de Marbre du Palais des Académies clôture la séance.

* Les conférences faites au cours de cette séance sont rassemblées dans le Supplément n° 1 au volume 34 du *Bulletin des Séances*.

Aanwezigheidslijst van de leden van de Academie

Klasse voor Morele en Politieke Wetenschappen : Mevr. P. Boelens-Bouvier, de H. J. Comhaire, Mevr. A. Dorsin角度-Smets, de H. J.-P. Harroy.

Klasse voor Natuur- en Geneeskundige Wetenschappen : De HH. J. Cap, A. de Scoville, J. D'Hoore, C. Fieremans, F. Malaisse, J. Meyer, J.-C. Micha, P. Raucq, J. Semal, J.-J. Symoens, C. Sys, R. Vanbreuseghem.

Klasse voor Technische Wetenschappen : De HH. J. De Cuyper, P. Fierens, Mgr. L. Gillon, de HH. G. Heylbroeck, A. Lederer, R. Sokal, A. Sterling, R. Tillé, W. Verstraete.

Hebben hun spijt uitgedrukt niet aan de zitting te kunnen deelnemen : De HH. E. Aernoudt, P. Antun, A. Baptist, I. Beghin, L. Brison, F. Bultot, E. Coppieters, E. Cuypers, M. De Boodt, P. De Meester, M. De Smet, R. Devignat, R. Devisch, L. Eyckmans, A. François, R. Frankart, F. Gatti, Mevr. Cl. Grégoire, de HH. A. Huybrechts, J. Jadin, P. G. Janssens, A. Lawalrée, R. Leenaerts, R. Lesthaeghe, W. Loy, R. Marsboom, J. Mortelmans, J. Opsomer, L. Peeters, P. Piot, F. Reyntjens, R. Rezsohazy, J. Roos, A. Rubbens, J. Ryckmans, C. Schyns, M. Snel, R. Spronck, A. Stenmans, G. Stoops, D. Thys van den Audenaerde, A. Van Bilsen, E. Vandewoude, J.-L. Vellut, Mevr. Y. Verhasselt, de H. M. Wéry.

Liste de présence des membres de l'Académie

Classe des Sciences morales et politiques : Mme P. Boelens-Bouvier, M. J. Comhaire, Mme A. Dorsinfang-Smets, M. J.-P. Harroy.

Classe des Sciences naturelles et médicales : MM. J. Cap, A. de Scoville, J. D'Hoore, C. Fieremans, F. Malaisse, J. Meyer, J.-C. Micha, P. Raucq, J. Semal, J.-J. Symoens, C. Sys, R. Vanbreuseghem.

Classe des Sciences techniques : MM. J. De Cuyper, P. Fierens, Mgr L. Gillon, MM. G. Heylbroeck, A. Lederer, R. Sokal, A. Sterling, R. Tillé, W. Verstraete.

Ont fait part de leurs regrets de ne pouvoir assister à la séance : MM. E. Aernoudt, P. Antun, A. Baptist, I. Beghin, L. Brison, F. Bultot, E. Coppieters, E. Cuypers, M. De Boodt, P. De Meester, M. De Smet, R. Devignat, R. Devisch, L. Eyckmans, A. François, R. Frankart, F. Gatti, Mme Cl. Grégoire, MM. A. Huybrechts, J. Jadin, P. G. Janssens, A. Lawalrée, R. Leenaerts, R. Lesthaeghe, W. Loy, R. Marsboom, J. Mortelmans, J. Opsomer, L. Peeters, P. Piot, F. Reyntjens, R. Rezsóhazy, J. Roos, A. Rubbens, J. Ryckmans, C. Schyns, M. Snel, R. Spronck, A. Stenmans, G. Stoops, D. Thys van den Audenaerde, A. Van Bilsen, E. Vandewoude, J.-L. Vellut, Mme Y. Verhasselt, M. M. Wéry.

**KLASSE VOOR MORELE
EN POLITIEKE WETENSCHAPPEN**

**CLASSE DES SCIENCES MORALES
ET POLITIQUES**

Zitting van 8 november 1988

(Uittreksel van de notulen)

De zitting wordt geopend te 14 h 30 door Mevr. Y. Verhasselt, vice-directeur van de Klasse, bijgestaan door de H. J.-J. Symoens, vast secretaris.

Zijn bovendien aanwezig : Mevr. P. Boelens-Bouvier, de HH. A. Duchesne, J.-P. Harroy, A. Huybrechts, J. Jacobs, E. Lamy, M. Luwel, A. Maesen, A. Rubbens, J. Ryckmans, J. Sohier, J. Stengers, A. Stenmans, J. Vanderlinden, werkende leden ; de HH. R. Rezsóhazy, R. Yakemtchouk, geassocieerde leden ; de H. J. Comhaire, corresponderend lid; de H. R. Sokal, lid van de Klasse voor Technische Wetenschappen.

Afwezig en verontschuldigd : De HH. A. Baptist, E. Coppieters, E. P. J. Denis, de HH. R. Devisch, M. d'Hertefelt, Mevr. A. Dorsinang-Smets, de H. V. Drachoussoff, Mevr. M. Engelborghs-Bertels, de HH. J. Everaert, A. Gérard, Mevr. C. Grégoire, de HH. L. Pétillon, S. Plasschaert, F. Reyntjens, P. Salmon, J.-L. Vellut ; de H. R. Vanbreuseghem, erevast secretaris.

A propos de «Burundi»

De H. J.-P. Harroy stelt zijn boek voor, getiteld : «Burundi».

De HH. E. Lamy, R. Yakemtchouk, J. Stengers, J. Vanderlinden, A. Stenmans en Mevr. P. Boelens-Bouvier, komen tussen in de bespreking.

De Klasse besluit deze voorstellingsnota en de bespreking die daarop volgde te publiceren in de *Mededelingen der Zittingen* (pp. 607-622).

Voorstelling van het boek van L. Pétillon :

«Récit Congo 1929-1958»

De H. M. Zimmer, ere-administrateur-directeur-generaal van het Belgisch Kongo-lees Fonds voor Delging en Beheer, werd door het Bureau van de Academie uitgenodigd om voor de Klasse het boek voor te stellen van de H. L. Pétillon, getiteld «Récit Congo 1929-1958».

Na de voorstelling ervan maakt de H. R. Yakemtchouk een opmerking van algemene aard.

Prijs van de «Cercle Royal Africain et de l'Outre-Mer»

Ter gelegenheid van het honderdjarig bestaan van zijn oprichting organiseert de «Cercle Royal Africain et de l'Outre-Mer» een wedstrijd om met een Prijs de auteur te belonen van een wetenschappelijk werk over de Complementariteit tussen de openbare diensten en de privé-ondernemingen ter bevordering van de Belgische

Séance du 8 novembre 1988

(Extrait du procès-verbal)

La séance est ouverte à 14 h 30 par M^{me} Y. Verhasselt, vice-directeur de la Classe, assistée de M. J.-J. Symoens, secrétaire perpétuel.

Sont en outre présents : Mme P. Boelens-Bouvier, MM. A. Duchesne, J.-P. Harroy, A. Huybrechts, J. Jacobs, E. Lamy, M. Luwel, A. Maesen, A. Rubbens, J. Ryckmans, J. Sohier, J. Stengers, A. Stenmans, J. Vanderlinden, membres titulaires ; MM. R. Rezsöhazi, R. Yakemtchouk, membres associés ; M. J. Cornhaire, membre correspondant ; M. R. Sokal, membre de la Classe des Sciences techniques.

Absents et excusés : MM. A. Baptist, E. Coppieters, le R.P. J. Denis, MM. R. Devisch, M. d'Hertefelt, Mme A. Dorsinfang-Smets, M. V. Drachoussoff, Mme M. Engelborghs-Bertels, MM. J. Everaert, A. Gérard, Mme C. Grégoire, MM. L. Pétillon, S. Plasschaert, F. Reyntjens, P. Salmon, J.-L. Vellut ; M. R. Vanbreuseghem, secrétaire perpétuel honoraire.

A propos de «Burundi»

M. J.-P. Harroy présente son livre, intitulé «Burundi».

MM. E. Lamy, R. Yakemtchouk, J. Stengers, J. Vanderlinden, A. Stenmans et Mme P. Boelens-Bouvier, interviennent dans la discussion.

La Classe décide de publier cette note de présentation et la discussion qui l'a suivie dans le *Bulletin des Séances* (pp. 607-622).

Présentation du livre de M. L. Pétillon : «Récit Congo 1929-1958»

M. M. Zimmer, administrateur-directeur général honoraire du Fonds belgo-congolais d'Amortissement et de Gestion, a été invité par le Bureau de l'Académie à présenter devant la Classe le livre de M. L. Pétillon intitulé «Récit Congo 1929-1958».

Après la présentation qu'il en fait, M. R. Yakemtchouk fait une remarque d'ordre général.

Prix du Cercle Royal Africain et de l'Outre-Mer

À l'occasion du centenaire de sa création, le Cercle Royal Africain et de l'Outre-Mer organise un concours en vue de récompenser par un Prix l'auteur d'un mémoire scientifique sur la complémentarité entre les pouvoirs publics et les

economie naar de Overzeese landen en hun bijdrage tot de economische en sociale ontwikkeling van deze landen.

De prijs bedraagt 100 000 BF.

Op verzoek van de «Cercle» heeft de Academie een reglement van de Prijs voorbereid, dat vastgesteld werd door het Bureau in zijn zitting van 4 november 1988.

Elke Klasse van de Academie wordt uitgenodigd twee juryleden voor de wedstrijd aan te duiden.

De Klasse duidt de HH. J.-P. Harroy en A. Huybrechts aan om deel uit te maken van de jury.

Voorzitter van de Academie

De H. R. Sokal, directeur van de Klasse voor Technische Wetenschappen, werd benoemd tot voorzitter van de Academie voor 1988 bij koninklijk besluit van 9 mei 1988.

Conferentie van Afrikaanse Linguïstiek

Het «Department of Linguistics» en het «Center for African Studies» van de Universiteit van Illinois te Urbana-Champaign organiseren van 19 tot 22 april 1989 de «20th Annual Conference on African Linguistics».

Kontaktadres : Prof. Eyamba G. Bokamba

Department of Linguistics

University of Illinois

707 South Mathews Ave.

Urbana, Illinois, 61801 (U.S.A.)

Academische zitting :

Internationale Koning Boudewijnprijs voor Ontwikkelingswerk

Ter gelegenheid van de uitreiking van de Internationale Koning Boudewijnprijs voor Ontwikkelingswerk 1988 aan de «Indian Council of Agricultural Research», organiseert de Academie op 1 december 1988 een academische zitting over het thema «Van vorser tot landbouwer».

Symposium 1988

De Academie organiseert op 9 december 1988 een symposium over de Impact van de informatica in de Derde Wereld.

De H. R. Sokal zal er het voorzitterschap van waarnemen.

Afrika-Instituut

De H. J. Vanderlinden meldt de oprichting, bij authentieke akte verleden op 21 april 1988, van het Afrika-Instituut, instelling van openbaar nut.

entreprises privées pour la promotion de l'économie belge vers les pays d'outre-mer et leur contribution au développement économique et social de ceux-ci.

Le montant du prix est de 100 000 FB.

À la demande du Cercle, l'Académie a préparé un règlement du Prix qui a été arrêté par le Bureau en sa séance du 4 novembre 1988.

Chacune des Classes de l'Académie est invitée à désigner deux membres du jury du Concours.

La Classe désigne MM. J.-P. Harroy et A. Huybrechts pour faire partie du jury.

Président de l'Académie

M. R. Sokal, directeur de la Classe des Sciences techniques, a été nommé président de l'Académie pour 1988 par arrêté royal du 9 mai 1988.

Conférence de Linguistique africaine

Le «Department of Linguistics» et le «Center for African Studies» de l'Université de l'Illinois à Urbana-Champaign organisent, du 19 au 22 avril 1989, la «20th Annual Conference on African Linguistics».

Adresse de contact : Prof. Eyamba G. Bokamba
Department of Linguistics
University of Illinois
707 South Mathews Ave.
Urbana, Illinois, 61801 (U.S.A.)

Séance académique :

Prix international Roi Baudouin pour le Développement

À l'occasion de l'attribution du Prix international Roi Baudouin pour le Développement 1988 à l'«Indian Council of Agricultural Research», l'Académie organisera le 1^{er} décembre 1988 une séance académique sur le thème : «Du chercheur au paysan».

Symposium 1988

L'Académie organise le 9 décembre 1988, un symposium sur l'Impact de l'informatique dans le Tiers Monde.

M. R. Sokal en assurera la présidence.

Institut Africain

M. J. Vanderlinden annonce la création, par acte authentique passé le 21 avril 1988, de l'Institut Africain, établissement d'utilité publique.

De instelling heeft als voorwerp het wetenschappelijk onderzoek en de dienstverlening op het gebied van de Afrika-studies. Het is tevens haar taak een coördinerende functie te vervullen voor de Afrika-studies in België.

Haar streefdoel is o.a. de hergroepering van :

- De Afrika Bibliotheek van het Ministerie van Buitenlandse Zaken, Buitenlandse Handel en Ontwikkelingssamenwerking ;
- Het Afrikaans Archief van het Ministerie van Buitenlandse Zaken, Buitenlandse Handel en Ontwikkelingssamenwerking ;
- Het Afrika Studie- en Documentatiecentrum ;
- De «Service de Documentation en Agronomie tropicale et en développement rural» ;
- Het Centrum voor informatieverwerking op het gebied van tropische landbouw en ontwikkeling ;
- Het Centrum voor Afrikaanse Documentatie ;
- Het Centrum voor de studie van de Bantoe-talen.

Het Instituut zal ernaar streven andere wetenschappelijke studie- en documentatiecentra inzake Afrika te integreren.

Symposium 1989

Het Afrika-Instituut heeft de bedoeling in december 1989 een eerste colloquium in te richten met als thema «De Afrikaanse talen in het vooruitzicht van het jaar 2000».

De Vaste Secretaris merkt op dat de inrichting van het jaarlijks symposium van de Academie in 1989 normaliter toekomt aan de Klasse voor Morele en Politieke Wetenschappen. Hij suggereert, indien het Instituut hiermee instemt, dat het Afrika-Instituut en de Academie samen dit symposium organiseren over voornoemd thema.

De Klasse gaat hiermee akkoord.

De zitting wordt geheven te 17 h 30.

Zij wordt gevolgd door een Geheim Comité.

Cet établissement a pour objet la recherche scientifique et la prestation de services dans le domaine des études africaines. Il a également comme tâche la coordination des études africaines en Belgique.

Il vise à regrouper entre autres :

- La Bibliothèque africaine du Ministère des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et de la Coopération au Développement ;
- Les Archives africaines du Ministère des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et de la Coopération au Développement ;
- Le Centre d'études et de documentation africaines ;
- Le Service de Documentation en agronomie tropicale et en développement rural ;
- Le Centre d'information appliquée au développement et à l'agriculture tropicale ;
- Le Centre de documentation africaine ;
- Le Centre d'étude des langues bantoues.

L'Institut s'efforcera d'intégrer d'autres centres d'études et de documentation concernant l'Afrique.

Symposium 1989

L'Institut Africain se propose d'organiser en décembre 1989 un colloque inaugural sur le thème «Les Langues africaines à l'horizon de l'an 2000».

Le secrétaire perpétuel fait remarquer que l'organisation du Symposium annuel de l'Académie en 1989 reviendra normalement à la Classe des Sciences morales et politiques. Il suggère, si cela a l'agrément de l'Institut, une organisation conjointe de ce Symposium sur ce thème par l'Institut Africain et l'Académie.

La Classe marque son accord à ce sujet.

La séance est levée à 17 h 30.
Elle est suivie d'un Comité secret.

À propos de «Burundi» *

par

J.-P. HARROY **

MOTS-CLÉS. — Burundi ; Reisdorff, I. ; Rwagasore, L.

À propos de la politique que la Belgique a suivie dans les deux pays centrafricains, le Ruanda et l'Urundi, sur lesquels elle a pendant environ quarante ans exercé un mandat de Tutelle internationale, chargée de les organiser, d'abord, et de les préparer à l'indépendance, ensuite, de nombreuses critiques avaient été émises. Les unes, objectives, raisonnables, étaient souvent méritées, encore que l'on pût à leur endroit invoquer beaucoup de circonstances atténuantes.

Mais par contre, beaucoup d'entre elles étaient totalement injustifiées, se fondant sur des affirmations mensongères ne relevant que du mauvais procès d'intention. Notamment, en 1960 et 1961, pendant la tornade de la décolonisation, les pires calomnies et insanités furent utilisées à la tribune de l'ONU par le groupe de l'Est et les radicaux du Tiers Monde pour salir la Belgique, que les événements du Congo venaient malheureusement de rendre très impopulaire.

Lorsqu'en avril 1955, j'entrai en fonctions comme gouverneur du Ruanda-Urundi, ce climat de dénigrement anti-belge n'avait pas encore apparu. Bandoeng, coïncidence, n'allait être que pour le mois suivant, qui allait bouter le feu au brasier de la décolonisation. Les relations Belgique/Nations Unies étaient encore ce que l'on pourrait appeler normales. Et j'étais donc loin d'imaginer que j'allais peut-être un jour être amené à apporter un témoignage personnel dans un procès que l'on allait injustement tenter à mon pays.

Je me préparais seulement à vivre une série d'années passionnantes ; et ce sont alors surtout mon tempérament et ma formation qui firent que, pour pouvoir éventuellement un jour en rédiger un récit, je commençai dès mon arrivée à me constituer systématiquement une importante documentation personnelle de textes publiés : collection du Bulletin officiel d'information Rudipresse, rapports présentés au Conseil de Tutelle, discours de Conseil de Gouvernement, allocutions diverses, allocutions de relations publiques, brouillons de textes importants que j'avais écrits, etc.

* Communication présentée à la séance de la Classe des Sciences morales et politiques tenue le 8 novembre 1988.

** Membre titulaire honoraire de l'Académie ; Avenue des Scarabées 9, B-1050 Bruxelles (Belgique).

Lors de l'accession des deux pays à l'indépendance, en 1962, les passions, comme chacun sait, avaient partout atteint, même en Belgique, de tels paroxysmes que ma position personnelle n'eut aucune peine à se fixer : je n'avais qu'à me taire, à classer ma documentation et à l'engranger pour d'éventuels temps meilleurs. Et deux décennies s'écoulèrent pendant lesquelles tout mon temps fut absorbé par une fin de carrière d'enseignement à l'U.L.B., par les parcs nationaux de la planète et par une certaine participation à la coopération au développement du Rwanda.

Ma sympathie et mon intérêt pour l'un et l'autre des deux pays que j'avais aimés et administrés pendant sept ans n'en avaient évidemment pas diminué pour autant. Et j'en suivais au maximum les péripéties, activement et avec satisfaction pour le Rwanda, passivement et avec inquiétude pour le Burundi ... Je lisais, je collectionnais ce que des auteurs et la grande presse publiaient à leur propos. Et l'envie me démangeait de plus en plus de rectifier ou de compléter certaines de ces informations incomplètes, erronées ou tendancieuses.

Autour de moi, mes proches ou mes amis me pressaient de sortir de mon silence, de ressortir ma riche documentation que, disaient-ils, je n'avais pas le droit de laisser en friche. D'autres me le déconseillaient. Ils craignaient de déclencher trop tôt (vingt ans après ...) des polémiques, voire des réactions qui eussent desservi d'abord le Gouvernement belge et, d'autre part, des compatriotes (coopérants, missionnaires, privés, etc.) séjournant encore au Rwanda et surtout au Burundi, dont la situation interne avait connu tant de soubresauts depuis 1962.

La suite, vous la connaissez.

J'ai d'abord pris le risque de publier «Rwanda» *, ouvrage que Pierre Salmon, aimable auteur de sa préface, a présenté le 19 juin 1984, à la Classe des Sciences morales et politiques de l'Académie royale des Sciences d'Outre-Mer.

Le livre fut dans l'ensemble bien accueilli. L'édition est pratiquement épuisée. Une très large diffusion eut lieu au Rwanda même. Bien sûr, des deux livres à écrire, «Rwanda» avait de loin les meilleures chances d'être localement bien accueilli, le gouvernement du Rwanda actuel ne pouvant y trouver que la description et le commentaire d'une politique qui a été la sienne depuis 1960. L'amitié belgo-rwandaise, si chaleureuse, ne pouvait en prendre ombrage. Seuls allaient critiquer, et ils le firent, ceux qui avaient pris parti contre le pouvoir hutu, n'écoulant que la fraction (pas l'entièreté, je suis formel) des Tutsi regrettant le bon vieux temps et accusant la Belgique et l'Église catholique de leur avoir injustement fait perdre leurs privilèges en soutenant la cause hutu.

Lorsque je signai le bon-à-tirer de «Rwanda», j'étais fermement convaincu qu'il n'y aurait jamais de «Burundi».

Je jugeais, en effet, impossible d'énoncer «ma» vérité à son propos sans soulever localement des mécontentements pouvant nuire aux relations belgo-rundi et donc à

* HARROY, J.-P. 1984. Rwanda. De la féodalité à la démocratie, 1955-1962. — Hayez, Bruxelles ; Académie des Sciences d'Outre-Mer, Paris, 516 pp.

des Belges vivant encore au Burundi. D'un autre côté, j'avais des pieds de plomb car si c'est surtout en remuant des souvenirs agréables que j'ai préparé «Rwanda», ce n'allait certainement pas être le cas pour une rédaction de «Burundi». D'un côté, au Nord, nos efforts avaient fini par aboutir. Par contre, au Sud, c'était l'inverse et nous avions été battus. D'où mon sous-titre «Souvenirs d'un combattant d'une guerre perdue».

Notre confrère Stengers figure parmi ceux qui m'ont fait changer d'avis. Dans la brillante recension qu'il présenta de «Rwanda» à ses confrères de l'Académie Thérésienne, il concluait «Monsieur Harroy nous doit un Burundi». J'ai obtempéré et me voici devant vous pour vous entretenir de «Burundi» *

Avant d'aborder le résumé schématique de ce volume de 646 pages réparties en treize chapitres, il faut que j'attire immédiatement votre attention sur une difficulté majeure que me créait l'existence de son frère aîné «Rwanda». Dans ce dernier, j'avais, en effet, été logiquement amené à décrire nombre d'événements importants concernant simultanément les deux pays parce que relatifs au Territoire sous Tutelle dans son ensemble. «Burundi», pour être compréhensible au lecteur n'ayant pas eu accès à «Rwanda», allait donc m'imposer de nombreuses redites. Je dus parfois répéter, parfois résumer, parfois omettre. Il me fallut beaucoup d'efforts pour parvenir à une cote pas trop mal taillée.

Sous ce rapport, les trois premiers chapitres furent assez faciles à composer. Ils concernent le cadre géographique et humain du Burundi, un minimum de rappel historique et l'approche de mon thème favori : «Les problèmes du développement. Ce que j'aurais voulu faire. Ce qu'il aurait fallu pouvoir faire».

Ici reparaissait ma conviction personnelle que vous connaissez bien, qui m'a valu bien des reproches onusiens «vous vous occupez trop de développement et pas assez de formation politique ...», et même un sobriquet local plutôt ironique «le Gouverneur agronome» qui n'était pas pour me déplaire.

Dans cette trilogie qui ne recouvre pas moins de 180 pages dont 70 pour le développement, je rends évidemment hommage à ceux qui m'avaient précédé et surtout au plus grand d'entre eux, Pierre Ryckmans. Il fallait, en effet, d'entrée de jeu, pulvériser les stupides affirmations onusiennes encore colportées aujourd'hui par d'aucuns : la Belgique n'a rien laissé de valable au Burundi, dont elle n'a fait que piller le plus longtemps possible les immenses richesses.

Un quatrième chapitre, de 50 pages, présente «mes premières armes à Usumbura», brochant une nécessaire toile de fond et soulignant combien les conditions de travail qui m'attendaient se présentaient fondamentalement différentes au Burundi et au Rwanda. Pas nécessairement apparentes à l'observateur superficiel, ces différences allaient, en effet, nous compliquer souvent, et parfois gravement, l'existence, une attitude de notre part nous paraissant s'imposer dans l'un des deux pays pouvant s'avérer néfaste dans l'autre. A titre d'exemple, voici deux secteurs importants où

* HARROY, J.-P. 1987. Burundi, 1955-1962. — Hayez, Bruxelles, 644 pp.

cette divergence de situation au nord et au sud de l'Akanyaru se marqua de manière éclatante : l'éclosion d'un nationalisme anti-belge et l'accentuation d'un antagonisme hutu-tutsi.

Ce dernier, en effet, se manifestait déjà clairement à mon arrivée au Rwanda pour s'amplifier sans équivoque jusqu'à la révolution paysanne de 1959, tandis qu'il en allait tout autrement au Burundi, où le divorce ethnique n'allait s'observer que tout à la fin de la Tutelle, donc après la révolution rwandaise. En justification, je consacre d'assez longs commentaires à révéler qu'au Burundi précolonial le sort du hutu moyen était infiniment moins marginalisé que celui de son homologue rwandais, lui permettant d'accéder à des charges politiques et sociales même importantes, ainsi qu'à la fortune.

Quant au deuxième exemple, alors qu'on peut affirmer qu'au Rwanda pratiquement aucun groupe n'a réclamé le départ des Belges avant 1960, le nationalisme rundi, au contraire, avait commencé à s'exprimer dès mon arrivée en 1955, pour aller crescendo jusqu'aux paroxysmes des revendications de l'Uprona de 1961.

C'est ainsi que trois chapitres, celui que je viens d'évoquer et ses deux suivants «Dix-huit mois de pied de paix renforcée (mi-1956 à fin 1957)» et «1958. Le nationalisme rundi s'amplifie» présentent une évolution rundi caractérisée pour la Belgique par des refus croissants de collaboration de la part du Conseil Supérieur du Pays. Cet organe consultatif créé par un Décret de 1952 pour préparer les autochtones à gérer eux-mêmes leurs affaires, voulut, en effet, bientôt oublier son caractère consultatif et de formation, pour se prétendre «l'expression du peuple rundi» et comme tel de reprocher de plus en plus à la Belgique d'user de son veto de tutelle lorsqu'il s'imposait de s'opposer à des initiatives déraisonnables, démagogiques et progressivement délibérément provoquantes.

Dans cette fresque allant d'avril 1955 à fin 1958 s'insèrent quelques appréciations sur le rôle du Mwami Mwambutsa, en apparence toujours en relations amicales et de bonne volonté avec les autorités belges, une tentative de clarification de l'existence de deux clans opposés, les Bezi et les Ntare, menés par quelques chefs influents, une évaluation de la participation de ces chefs à l'effort belge de développement agricole.

À Usumbura, d'autre part, fonctionnait sous ma présidence un Conseil de Vice-Gouvernement Général, unique pour le Ruanda-Urundi, composé par moitié d'Africains et d'Européens, de fonctionnaires et de non-fonctionnaires, dont l'activité fut le plus souvent bénéfique encore qu'à titre, ici aussi, purement consultatif.

En 1957, nous eûmes à accueillir une Mission de visite de l'ONU, inspection qui se déroula dans une bonne atmosphère, prouvant que dans la sérénité, semblable contrôle international de nos réalisations pouvait s'avérer utile à certains égards tout en n'entravant pas l'exercice de nos responsabilités.

Enfin, comme l'indique l'intitulé du chapitre VI, 1958 vit s'amplifier la manifestation du nationalisme rundi, conduisant à ce que p. 235 j'appelle, en substitution à un dualisme bezintare, un autre dualisme, les modérés contre les extrémistes, les

pro-tutelle et les anti-tutelle, les «développement d'abord» et les «avant tout à nous le pouvoir ...».

L'un des événements majeurs de 1958 fut l'entrée en scène du fils aîné de Mwambutsa, le prince Louis Rwagasore. Vu le rôle de premier plan qu'il allait jouer, ce dernier a mérité dans «Burundi» une fiche signalétique détaillée et nuancée. Ce portrait fut difficile à tracer en pleine objectivité, le jeune homme se révélant dès son retour d'Europe, où il avait en vain tâté des études universitaires, un meneur d'hommes aussi dynamique qu'anti-belge, imprégné des idées «dans le vent de l'Histoire» que répandaient alors les Kwame Nkruma et Patrice Lumumba.

À sa réapparition au Burundi, Rwagasore fut accueilli avec une méfiante inquiétude par les autorités belges et avec beaucoup de réserves par l'establishment rundi du moment. Pour les Ntare, il constituait un danger, pouvant se poser en leader bezi parce que fils du Mwami, se présentant comme porte-parole de son père, ce qu'il n'était pas et contre quoi Mwambutsa a toujours protesté énergiquement, souvent avec courage.

Sentant le vent, Rwagasore, dans les débuts, renonça à jouer un rôle sur la scène politique, n'insista pas pour devenir membre du Conseil Supérieur du Pays, mais s'illustra dans la gestion de coopératives, ces institutions se présentant en théorie comme si utiles dans les pays en voie de développement, et pouvant à l'époque coloniale être facilement érigées en machines de guerre contre le pouvoir légal. Le chapitre VI consacre ainsi beaucoup de ses pages à relater les démêlés Rwagasore-Tutelle autour de plusieurs coopératives-café, terrain où, par des allocutions habiles, le Prince s'appliqua et réussit à jouer, contre les «commerçants complices des Belges» un beau rôle de patriote au service des paysans opprimés et grugés.

Vint alors 1959, le chapitre VII, intitulé «L'année-charnière». Charnière, cette année le fut pour tous les territoires dont la Belgique assurait la gestion en Afrique. Au Congo, dès janvier, c'étaient les émeutes de Léopoldville, qui déclenchaient un processus d'abandon devant mener la colonie à l'indépendance en moins de dix-huit mois. Au Rwanda, c'étaient la mort du Mwami Mutara, les erreurs de son successeur Kigeri, génératrices de la révolution et de l'entrée en lice du colonel Logiest. Au Burundi, dans une atmosphère de plus en plus pesante d'inquiétude et de mécontentement larvé, ce fut le virage progressif de Rwagasore qui décida en fin d'année d'entrer dans la scène politique et de créer un parti politique, l'Uprona, ou Union pour le Progrès National, qui fit parler d'elle dès les derniers mois de 1959, encore que son agrément officiel par la Tutelle ne dut avoir lieu que le 7 janvier 1960.

Et la même année 1959, de profondes réformes politiques devaient être annoncées par la Belgique, préparées par un «Groupe de Travail» qui pendant plusieurs semaines, en avril, avait parcouru le Burundi et le Rwanda. Il en résulta le prononcé, le 10 novembre 1959, d'une importante «Déclaration gouvernementale devant les Chambres belges», énumérant des réformes que concrétisa le 25 décembre un fort bon «Décret intérimaire». A cette occasion, nos liens furent tranchés avec Léopold-

ville et je troquai mon ancien titre de Vice-Gouverneur Général, Gouverneur du Ruanda-Urundi contre celui de Résident Général.

Le début de 1960 se ressentit profondément pour le Territoire sous Tutelle de l'annonce inattendue de l'indépendance du Congo pour le 30 juin suivant. La préparation de cette rupture de l'Union Administrative vint, en effet, compliquer gravement notre tâche, nous qui avions à appliquer le décret intérimaire, remplacer le Conseil Supérieur du Pays par une autre forme d'Assemblée, créer une préfiguration de gouvernement local et amorcer la mise en place de structures administratives nouvelles, déléguant des pouvoirs, africanisant considérablement les cadres.

Tout au long des chapitres suivants, j'insiste alors longuement sur le fait qu'au Burundi, où toutes les élites intellectuelles tutsi préparées depuis longtemps se trouvaient à notre disposition — alors qu'au Rwanda beaucoup d'entre elles avaient malheureusement disparu dans la révolution — il fut possible à la Belgique et essentiellement au brillant Résident Ivan Reisdorff, de bâtir un cadre remarquable, meilleur qu'au Rwanda, qui alla se perfectionnant et s'améliorant jusqu'en septembre 1961, malgré les obstacles que leur opposaient l'ONU et le nationalisme de Rwagasore.

La période février-avril 1960 vit aussi naître, on peut dire sous l'impulsion du Résident Reisdorff, un ensemble de nouveaux partis politiques qui, dans un louable désir de développement et de gouvernement équilibré et modéré, s'organisèrent pour faire pièce aux poussées déjà très violentes de l'Uprona ouvertement anti-belge.

Avril 1960 marqua aussi un tournant important dans la vie du Territoire sous Tutelle du fait de la venue d'une nouvelle Mission de visite ONU qui, pour la toute première fois de l'Histoire du régime de Tutelle, ne se borna pas à juger notre politique et à faire rapport à son sujet, mais se permit de « nous prier » de changer celle-ci, notamment de postposer des élections communales dont nous avions fixé la date en fonction de notre programme de réformes.

Il ne faut, d'autre part, pas perdre de vue que pendant ces irritantes premières immixtions ONU dans notre gestion, l'indépendance congolaise imminente et ses secousses à nos portes nous créaient l'obligation d'instituer une nouvelle monnaie et de tenir compte de vingt facteurs nouveaux inattendus, comme la nécessité de renoncer à utiliser des soldats congolais pour maintenir l'ordre dans nos frontières.

De même, les intrigues que multipliaient à l'ONU les leaders réfugiés tutsi rwandais et leur Mwami Kigeri, influencèrent à leur tour considérablement, pour les contrarier, de l'extérieur, nos opérations de réorganisation du Burundi administratif et politique, déjà perturbées par l'Uprona et Rwagasore, vers qui allaient évidemment toutes les sympathies de l'ONU.

Au fil d'une succession de péripéties, dont l'apparition pour nous d'un nouveau Ministre des Affaires Africaines à Bruxelles, et qu'il ne m'est pas possible de détailler ici, nous parvîmes malgré tout à faire procéder à des élections communales au Rwanda en juin 1960 et à mettre en place à Kigali le 26 octobre 1960 un gouvernement et une assemblée provisoires, constitués au second degré. Divers facteurs empêchèrent qu'il en soit de même au Burundi. Des élections communales

rundi ne purent avoir lieu que fin novembre ; et en fin d'année, il était prévu qu'allaient enfin pouvoir se mettre en place à Kitega une Assemblée législative et un Gouvernement issus d'élections générales législatives au suffrage universel des hommes, dont la date était fixée — de même que pour le Rwanda — aux derniers jours de janvier 1961.

La dernière ligne droite avant l'indépendance était en vue. Elle se présentait sous les meilleures auspices. Mais c'était sans compter avec l'ONU.

En effet, coup de théâtre, le 20 décembre 1960 se produisit une nouvelle intrusion, cette fois très grave, de la part maintenant de l'Assemblée Générale de l'ONU, dans nos opérations d'exécution de la Déclaration gouvernementale de novembre 1959. Deux Résolutions 1579 et 1580, en contradiction avec le principe même du Régime de Tutelle, furent votées par l'Assemblée, détruisant tous nos plans. La Belgique gardait bien nominativement la charge de la responsabilité, continuait à devoir financer réformes et maintien de l'ordre sur ses propres deniers, mais on lui ôtait toute autonomie de gestion. Des ordres nous étaient donnés, ordre de postposer *sine die* («L'ONU dira quand elle permettra ...») les élections de janvier 1961, ordre d'amnistier tous les terroristes condamnés par la Justice belge après la révolution rwandaise, ordre de mettre fin à l'état d'urgence que nous avions dû proclamer, ordre d'accueillir chez nous une «Commission des Nations Unies pour le Rwanda-Urundi» ou CNURU, dont nous aurions à «suivre les conseils», ordre d'organiser un référendum, dont le texte nous serait dicté, dans le but de régler le sort du Mwami Kigeri qui avait quitté le Territoire et, de pays voisins, menaçait les hutu rwandais de terribles représailles.

Mal pris face aux bouillonnements politiques qui s'accroissaient rapidement dans les deux pays, le gouvernement belge trouva une formule qu'il espérait capable de contourner l'ukase de 1579, réunit tout le monde à Ostende début janvier 1961 et promit formellement que les élections législatives auraient bien lieu dans les deux pays avant le mois de février. Mais menacée de tous côtés, abandonnée même par ses alliés de l'OTAN, la Belgique dut renier sa promesse et reporter les élections, ce qui déclencha un ouragan, tant au Rwanda où lui répondit le coup d'État de Gitarama, qu'au Burundi où, en toute hâte, furent, à la grande fureur de CNURU qui venait d'arriver sur place, installés une Assemblée législative provisoire (comme au Rwanda issue des résultats des élections communales) et un gouvernement provisoire de modérés, parmi lesquels une place avait été réservée à l'Uprona.

CNURU mécontente, se disant mal traitée et mal aidée, quitta bientôt Usumbura et retourna à New-York préparer une nouvelle décision d'Assemblée Générale qui sera numérotée 1605, infiniment plus catastrophique encore pour la Belgique que 1579, et sera votée le 21 avril 1961.

Les trois mois qui séparèrent leur création et le coup d'assommoir de 1605 furent mis à profit par l'Assemblée et le Gouvernement provisoires, bien soutenus par les partis anti-Uprona groupés désormais en Front Commun, le F.C., et moyennement gênés par l'Uprona qui savait que l'ONU travaillait pour elle, pour renforcer de manière extraordinairement valable et efficace toutes les nouvelles structures déci-

dées par la Belgique, Provinces remplaçant les Chefferies, débuts de Ministères, etc. Naïvement, nous travaillions encore avec enthousiasme, bien aidés par le Mwami Mwambutsa toujours sur ses gardes face à son fils Louis et à l'Uprona de celui-ci. Nous espérions contre tout espoir que le bon sens finirait par prévaloir à l'ONU et que cette dernière n'oserait pas saccager une structure si prometteuse, pour lui substituer délibérément le chaos.

Hélas, la Résolution 1605 qui, relue à tête reposée avec le recul du temps, constitue une honte pour ceux qui l'adoptaient, fut votée à la quasi-unanimité, seule la Belgique votant contre et seuls s'abstenant l'Espagne, le Portugal, l'Afrique du Sud et la France, c'est-à-dire Franco, Salazar, Verwoerd et de Gaulle.

Quelques jours après ce vote, un nouveau gouvernement, Lefèvre-Spaak, était constitué à Bruxelles et réservait le soin de mener le Ruanda-Urundi à l'indépendance au seul Ministre des Affaires Étrangères, Paul-Henri Spaak.

Ce dernier concilia avec un brio extraordinaire ce qu'il ne pouvait pas refuser à l'ONU et ce qu'il fallait quand même réussir pour ne pas abandonner à la malveillance des dirigeants rwandais et rundi, en cette dernière occurrence le Front Commun, qui avaient fait confiance à la Belgique, et derrière eux leurs sympathiques et méritantes populations paysannes.

Le récit des négociations qu'il conduisit pendant les mois suivants ne peut trouver place ici.

Toujours est-il qu'en juin 1961, CNURU était de nouveau sur place en Afrique et qu'un homme de confiance du Ministre Spaak, l'Ambassadeur Georges Carlier, m'aidait à Usumbura à exécuter contre vents et marées l'horrible Résolution 1605 d'une manière qui fût acceptable par l'ONU.

Au Burundi, l'ancien gouvernement provisoire fut remplacé. Le rôle de l'Uprona devint de plus en plus important. Et bientôt s'ouvrit une campagne électorale pour les Législatives, où Rwagasore et ses adjoints firent merveille, mais sans cesser d'utiliser l'intimidation comme technique de persuasion, abus que nous étions devenus matériellement incapables de réprimer et que, d'ailleurs, CNURU nous empêchait bien de réprimer.

Si nos moyens d'exercer notre autorité fondaient ainsi comme neige au soleil, c'est évidemment également parce que la Belgique ne pouvait plus financer nos effectifs et nos dépenses autant qu'il l'eût fallu et parce que, bien plus qu'au Rwanda où les départs furent rares, mes meilleurs collaborateurs de la Tutelle au Burundi, dont le Résident Reisdorff, complètement écœurés, nous quittèrent un à un. Ils étaient pratiquement tous partis en août 1961, après des débats homériques à propos de la fixation du mode de scrutin pour les législatives, mode refusé avec véhémence par le Front Commun, mais que le Commissaire Gassou de l'ONU nous contraignit à accepter comme lui et l'Uprona le voulaient.

Quelques derniers courageux de la Territoriale permirent quand même qu'à la satisfaction de CNURU rassérénée, les élections soient prêtes le jour qu'avaient imposé les Nations Unies : le 18 septembre.

Le résultat du scrutin fut une victoire écrasante de l'Uprona qui emporta 58 sièges à l'Assemblée sur 64. Il s'ensuivit l'installation immédiate d'un gouvernement présidé par Rwagasore, avec un Vice-Premier Ministre hutu de même que quatre ministres hutu sur huit.

Entre l'apparition de ce gouvernement et le 13 octobre, soit pendant environ trois semaines, Rwagasore se montra homme d'État et adopta une attitude conciliante envers la Tutelle. Ses déclarations firent reprendre espoir à beaucoup de ceux, Noirs comme Blancs, que le triomphe Uprona avait consternés. Rwagasore répétait à ses troupes qu'il exigeait le respect de l'adversaire d'hier. Bref, tout ne paraissait pas perdu à ceux qui, comme moi, restaient obnubilés par la nécessité de sauver l'avenir du «développement» du Burundi.

Hélas, le 13 octobre, Rwagasore fut assassiné par quelques dirigeants du Front Commun. Pour nous, c'était la catastrophe. CNURU revint en toute hâte, mais ne trouva rien à reprocher à la Belgique, la Justice ayant été à la hauteur de sa tâche. Mais, alors que Rwagasore avait, entre autres déclarations, affirmé qu'il prendrait soin des intérêts hutu et qu'il garderait en place tous les excellents cadres rundi administratifs et techniques qu'avait préparé la Tutelle pour peu que ceux-ci lui promettent loyauté et obéissance, nous nous demandions avec anxiété si ses successeurs allaient respecter cette double parole.

La suite, l'ambiance trouble de l'enterrement de Rwagasore, le remplacement de ce dernier par son beau-frère Muhirwa, l'attitude du Mwami, les réactions de la nouvelle Assemblée et du gouvernement décapité, mériteraient aussi d'être davantage analysées dans ce résumé au pas de charge d'un long récit de 650 pages.

L'espoir fut vite perdu.

Les bons cadres, garants de l'avenir, furent éliminés et remplacés souvent par des incapables que désignait seulement la part qu'ils avaient prise dans les exploits des milices du Prince défunt. De redoutables «Jeunesses Rwagasore» firent leur apparition, surtout à Usumbura, où elles organisèrent bientôt le désordre et l'arbitraire nuit après nuit.

Et c'est dans ce climat déprimant pour la Tutelle que se termina l'année 1961, avec des négociations à Bruxelles, dont je fus écarté, qui conduisirent à une autonomie rundi prenant cours le 1^{er} janvier 1962 et à une promesse d'indépendance pour le 1^{er} juillet suivant.

Mon intention ayant toujours été de ne relater que des événements auxquels j'ai participé, mon récit s'arrête donc en ce 31 décembre 1961, date où les deux pays, désormais autonomes, n'avaient plus du tout besoin d'un Résident général.

Tel est, chers Confrères, l'essentiel du contenu de ce livre qu'il m'incombait de vous présenter.

Je répète que je l'ai écrit sans plaisir, que j'ai fait de grands efforts pour lui conserver un ton serein et une argumentation objective.

J'ai surtout souffert sur les passages où je devais expliquer pourquoi, malgré son désir, Paul-Henri Spaak ne parvint pas à nous permettre de ne pas abandonner à leur

triste sort ces hommes courageux du Front Commun qui, à notre demande expresse, avaient osé sortir de leur tranchée pour combattre à nos côtés ouvertement l'Uprona.

Je crois finalement qu'il était bon que j'écrive «Burundi». Quand ce ne serait que pour rencontrer maints reproches injustes qui ont été adressés à la Belgique et aussi pour expliquer ma conviction profonde que le Burundi d'aujourd'hui eût pu être nettement plus heureux si Rwagasore n'avait pas été assassiné et surtout si l'ONU n'avait pas empêché que dans ce pays la Tutelle remette ses pouvoirs à des cadres politiques, administratifs et techniques dont elle estimait avoir assuré la sélection et la préparation avec un maximum de soin.

DISCUSSION

E. Lamy. — Je remercie le Résident Général Harroy de ses exposés courageux sur le Rwanda et le Burundi. J'ai vécu comme lui, la période qu'il y évoque. Toutefois, je n'avais pas alors vraiment approuvé la relégation de Rwagasore, comme d'ailleurs plusieurs de ses collaborateurs directs. D'un côté, il y avait le clan des anciens, cités par M. Harroy : MM. Logiest, Reisdorff et surtout le Commissaire provincial Forgeur, partisans de celle-ci ; de l'autre, le clan des jeunes : MM. Guillaume, Lannoy et le Secrétaire provincial Tordeur qui ne la souhaitaient pas, estimant que cette mesure serait critiquée par l'ONU qui déjà nous était hostile et qui ferait de Rwagasore une victime. Vu l'importance de cette décision, M. Harroy pourrait-il expliquer les raisons qui, à ses yeux, la justifiaient ?

J.-P. Harroy. — Le problème, à mes yeux, se posait comme suit : En octobre 1960, rien ne m'incitait à prévoir que les Nations Unies allaient 2 mois plus tard (20 décembre, résolution 1579) faire ce qu'elles n'avaient aucun droit de faire, en vertu de l'accord de Tutelle, ce qu'elles n'avaient *jamais* fait auparavant : interférer dans notre gestion par des injonctions et des interdictions. Notre programme était clairement tracé. Nous voulions mettre au pouvoir au Burundi un gouvernement et une administration autochtones : 1. préparés le mieux possible à assurer le développement de leur pays malheureusement peu doté en richesses naturelles et déjà surpeuplé ; 2. disposés et désireux de coopérer avec les Belges avant et après l'accession du Burundi à l'indépendance. Nous avions — j'en avais la conviction et je l'ai encore — autour du Mwami Mwambutsa qui ne nous était pas hostile, deux groupes de leaders politiques qui se disputaient le pouvoir : l'Uprona de Rwagasore, soi-disant «dans le vent de l'Histoire», dont le seul programme était : chassons l'opresseur et prenons sa place, et, d'autre part, le Front Commun dont le comportement s'alignait sur notre politique de développement et de collaboration belgo-rundi. Quant à la population des collines, qui allait voter bientôt, elle ne comprenait pas grand'chose au fond de la situation et n'y voyait qu'un simple affrontement Harroy-Rwagasore. Sa question était simplement : qui, des deux, sera le plus fort ? A ce moment précis (octobre 1960), Rwagasore venait d'abattre ses cartes pour la première fois, défiant ouvertement la Tutelle, publiant des tracts insolents, nous traitant de colonialistes s'accrochant pour continuer à piller les immenses richesses du Burundi, alors que nous n'étions en réalité que des représentants de l'ONU qui ne demandaient qu'à partir. Rwagasore escomptait de notre (de ma) part une attitude de faiblesse face à ses provocations injurieuses.

Mes «faucons» me recommandaient la fermeté, ce qui avait comme premier résultat de ménager notre dignité. Nous ne pouvions pas laisser passer ces insultes sans réagir. Mais le but principal était de préparer l'avenir. Rwagasore neutralisé pendant les élections, l'Uprona n'aurait pas 20% des voix aux communales et nous jouions alors sur le velours pour les législatives *prévues pour deux mois plus tard*. À ce moment, s'il le fallait, je remettais Rwagasore en résidence surveillée. J'avais la loi pour moi et ce ne seraient pas les motifs de le neutraliser de nouveau qui manqueraient. Les Colombes (Tordeur, Lannoy, Guillaume) et quelques privés (dont des pêcheurs en eau trouble) me sortaient l'argument «n'en faites pas une victime» (argument qui dans ma position de force ne m'impressionnait pas du tout) et surtout annonçaient des «émeutes» Uprona dans tout le pays. En fait, personne n'a bronché. Et sur 2873 sièges de conseillers communaux à pourvoir, l'Uprona n'en obtint que 545 (19 %). La fermeté avait payé. Et personne à ce moment ne pouvait imaginer que les «législatives» n'allaient pas suivre en janvier 1961, que l'ONU allait les reporter à septembre, nous envoyer une CNURU, un Gassou, et saccager tout notre programme. Je répète : j'avais raison de mettre Rwagasore en résidence surveillée.

R. Yakemtchouk. — La rationalité de la gestion du Résident général n'est pas contestable, mais il me semble oublier deux choses : d'une part, les nationalismes et les processus politiques sont irrationnels ; d'autre part, le pouvoir souverain appartenait, non à la Belgique, simple mandataire, mais à l'ONU, pouvoir mandant, qui n'avait pas attendu 1959 ou 1960 pour critiquer la tutelle.

J.-P. Harroy. — Ce que j'ai eu à faire au Ruanda-Urundi ne m'a jamais permis de «perdre de vue que les nationalismes et les processus politiques étaient irrationnels». Mais, chargé d'une tâche par la Belgique, je me considérais comme ne pouvant pas laisser tomber les bras devant ces obstacles irrationnels. Je devais, au contraire, les combattre et me suis employé à le faire, sans les sous-estimer et surtout sans les ignorer. Quant au second reproche de M. Yakemtchouk, je commence par rappeler à ce dernier qu'avant 1960, la dernière réaction officielle de l'ONU envers la Belgique, puissance administrante, avait été en 1958 de lui voter en Assemblée Générale une motion de félicitations pour sa gestion. Ce n'est, en fait, qu'après l'indépendance ratée du Congo que les choses ont changé du tout au tout. Et alors, je demande à M. Yakemtchouk de me faire l'amitié de ne pas croire que pendant cette phase nouvelle j'avais «perdu de vue que le pouvoir souverain appartenait, non à la Belgique, simple mandataire, mais à l'ONU, pouvoir mandant.». Tout mon livre le prouve. Ce que M. Yakemtchouk perd de vue, c'est que, tout pouvoir mandant qu'elle fût, l'ONU avait signé avec son mandataire un *accord* de Tutelle, accord qui la liait autant que la Belgique. Cet accord prévoyait : administrez, nous inspecterons *après* et vous demanderons *ensuite* d'éventuellement changer de politique. Pour moi, avoir le «pouvoir souverain» n'impliquait pas le droit pour l'ONU de violer de façon flagrante les clauses de l'Accord de Tutelle qu'elle avait signé. En 1960, elle a soudain décidé de formuler à la Belgique des injonctions ou des interdictions de détail, ce qui constituait des intrusions intolérables dans notre gestion : défense de voter en janvier, ordre de révoquer tel gouvernement, ordre de dépenser cent millions supplémentaires, défense de voter couleur mais ordre de voter banane, etc. Ces intrusions de délégués ignorant *tout* du problème du Ruanda-Urundi bafouaient le bon sens le plus élémentaire et résultaient uniquement de la méchanceté envers la Belgique, à qui était reprochée la sécession du Katanga, d'une meute de Russes, de Bulgares, de Syriens et de Ghanéens.

J. Stengers. — Je salue l'effort serein et objectif de rédaction de M. Harroy lorsqu'il a écrit Burundi, sérénité qui est constante, sauf peut-être lorsqu'il évoque l'ONU. Je me pose toutefois une interrogation. Alors que M. Harroy croit que la grande chance manquée est que les élections législatives n'aient pu donner le pouvoir aux dirigeants modérés du Front Commun à qui il accordait une confiance à long terme, la grande chance manquée ne fut-elle pas en réalité l'impossibilité de voir Rwagasore conduire un gouvernement qui eût pu, par son prestige, réaliser une co-existence pacifique des Tutsi et des Hutu ?

J.-P. Harroy. — En toute franchise, mais peut-être est-ce du sentiment, je reste encore aujourd'hui convaincu que le plus grand malheur du Burundi de 1961 fut la défaite du Front Commun, et que l'assassinat de Rwagasore ne fut qu'un second malheur, moindre, et né du premier, parce que détruisant un pis-aller peut-être acceptable pour le remplacer par une solution franchement mauvaise amenuisant encore considérablement les chances des tuteurs belges de voir le Burundi accéder à l'indépendance avec un gouvernement et des fonctionnaires pondérés, formés, même souvent déjà rodés, et nourrissant des sentiments amicaux à l'égard de la Belgique. La seule « preuve » que je puis apporter à l'appui de ce que je crois, c'est que le Front Commun a fonctionné à mes yeux parfaitement pendant un peu plus d'une année et que rien ne me permettait d'imaginer que ces bons dirigeants allaient après l'indépendance devenir moins bons et anti-belges. De mes nombreux contacts avec ces leaders et agents Front Commun, j'ai retiré et gardé la meilleure impression. Ils « pensaient » développement et *semblaient* convaincus d'avoir à améliorer vraiment le sort non seulement matériel, économique et social, mais aussi politique de leurs populations. Ils me paraissaient aussi avoir acquis les compétences nécessaires pour progresser dans ce sens. Or, en face d'eux, leur disputant le pouvoir au nom du seul nationalisme dans le vent de l'Histoire, l'Uprona, dont le leader Rwagasore, superbement charismatique mais totalement inculte, n'avait jamais pensé développement ni préparé le moindre programme de gouvernement éventuel, encore qu'il pût compter parmi ses lieutenants quelques hommes de qualité (Ngendandumwe ...) que nous avions formés et qui avaient jugé devoir mettre leur compétence et leurs qualités au service du nationalisme rundi. Pour être intégralement objectif, je dois donc répondre à M. Stengers que nous ne saurons jamais ce qui serait arrivé si le Front Commun avait triomphé ni si Rwagasore n'avait pas été assassiné. M. Stengers a donc peut-être raison de se demander si ce que je considérais mi-octobre 1961, dans l'amertume de notre défaite, comme un pis-aller n'aurait pas en réalité, avec un Rwagasore se révélant vraiment homme d'État, constitué la meilleure des solutions, parce qu'apportant également, grâce à Rwagasore, l'élimination du conflit tutsi-hutu. *Das wissen die Götter !*

J. Vanderlinden. — A la page 14 de son ouvrage «Burundi» Jean-Paul Harroy écrit : «... mon rôle n'est pas de faire œuvre d'historien». Aussi mon propos n'est-il pas de prendre à partie l'extraordinaire mémorialiste qu'il nous avait déjà révélé dans «Rwanda» et qu'il se confirme être dans cet ouvrage. Je souhaiterais seulement poser aux historiens une question qui me paraît digne d'investigation. La voici. Lorsque nous envisageons l'histoire du Burundi et plus particulièrement celle des régimes coloniaux, allemands et belges, qu'a connus le pays pendant une soixantaine d'années, n'avons-nous pas tendance à surestimer l'importance de l'espace de temps pendant lequel nos adversaires de la conquête de 1916, puis nous-mêmes à travers les représentants de notre autorité, dont certains étaient souvent des parents, des amis, des ... confrères, avons gouverné ce pays ? N'avons-nous pas plutôt affaire à un accident

de l'histoire dans lequel les péripéties auxquelles est consacré «Burundi» ne sont, tous comptes faits, qu'un incident ? N'existe-t-il pas, au-delà de celui-ci tel que nous le présente de manière remarquablement vivante et détaillée Jean-Paul Harroy (450 pages bien remplies couvrent six ans et demie d'histoire), des données fondamentales de l'histoire du Burundi, profondément ancrées depuis des siècles dans les esprits et les mœurs des populations ou de certaines parties d'entre elles, données dont la compréhension jetterait sur l'histoire récente du pays un éclairage qui nous amènerait à constater que si le mémorialiste est situé au cœur même de l'Histoire et peut même avoir le sentiment de contribuer à l'écrire, celle-ci est en fait gouvernée par des courants profonds, par des mouvements tectoniques dont l'amplitude échappe au témoin aussi éclairé soit-il ? En examinant l'histoire récente du Burundi (je veux dire celle des septante-cinq dernières années), on ne peut en effet manquer d'être frappé aussi bien avant que pendant et après la période coloniale par le jeu politique tantôt infiniment subtil, tantôt étonnamment violent que jouent les élites séculaires du pays. Et lorsque nous écrivons cette histoire en termes d'intervention de la puissance mandataire ou tutélaire, interventions que nous percevons comme autant de manifestations apparentes de notre pouvoir, sommes-nous certains que nous ne faisons pas que transformer en grand-routes ce que les sentiers de la tradition avaient déjà dessiné, mais sans doute de manière moins nette et plus mouvante dans le paysage politique du Burundi ? J'en ai le sentiment de manière aiguë, comme je l'éprouve d'ailleurs à la lecture de certains événements de l'histoire du pays depuis son indépendance. Derrière l'affrontement simplificateur entre Hutu et Tutsi, accentué (pour certains même créé) par la colonisation, semblent en effet constamment se profiler des conflits inter-familiaux ou inter-régionaux dont les racines plongent précisément dans l'histoire profonde du pays sans que le colonisateur ou la républicanisation du pays, histoire d'avant-hier et de hier, y aient apporté autre chose qu'un étouffement ou une exacerbation temporaire. Ainsi, comme souvent d'ailleurs dans l'Afrique contemporaine, l'histoire vécue de l'intérieur par les Burundi serait bien différente de celle écrite de l'extérieur par le colonisateur ou l'observateur politique d'aujourd'hui.

J.-P. Harroy. — Le distinguo que recommande notre confrère m'a souvent, lorsque je gouvernais le Ruanda-Urundi et que je trouvais le temps d'y réfléchir, paru se justifier voire de nature à nous inquiéter. Nous avons toujours fort mal perçu les racines profondes du tissu traditionnel que nous estimions devoir «améliorer» en vertu de notre mandat «civilisateur». Et, d'autre part, surtout en mesurant l'extrême modicité des moyens d'action dont nous disposions, nous ne pouvions que nous tromper plus ou moins lourdement dans le choix de nos tentatives d'inflexion et même dans la simple appréciation des résultats de celles-ci. Oui, les 75 dernières années de l'histoire autant du Rwanda que du Burundi semblent bien avoir toujours porté en filigrane des marques difficilement décelables de ce que Jacques Vanderlinden appelle des conflits familiaux et des conflits interrégionaux. Ces derniers, par exemple, paraissent dans les deux cas être orientés Nord-Sud, Ruhengeri-Gitarama au Rwanda et Muramvya-Bururi au Burundi. Toutefois, en non-historien que je suis, je reste enclin à me demander si ne reste quand même pas prépondérant le rôle de grands facteurs accidentels comme Rwagasore et son assassinat, comme deux hommes exceptionnels au Rwanda, Kayibanda et Logiest, trois hommes qui ont fait finalement toute la différence entre l'actuel sort pitoyable du paysan hutu rundi et la situation infiniment plus enviable de son homologue rwandais d'aujourd'hui.

A. Stenmans. — Depuis l'adoption en 1945 de la Charte des Nations Unies, les milieux de l'ONU ont toujours prétendu appliquer de manière extensive les chap. XI à XIII de la Charte, tandis que les responsables belges ont toujours défendu la thèse : « Toute la Charte, rien que la Charte ». Ce que notre Confrère M. Harroy a relaté dans « Rwanda » et « Burundi » confirme l'attitude constante de l'ONU en la matière. Mais M. Harroy décrit aussi comment, dans sa défense sur le terrain des responsabilités et prérogatives de la Puissance administrante, il s'est progressivement trouvé, tout en étant toujours officiellement et effectivement soutenu par ses Autorités, en flèche par rapport à celles-ci et parfois même en désaccord avec la ligne de conduite arrêtée par elles. Comment expliquer ceci ? Les Autorités de Bruxelles, éprouvées par les événements congolais, ont-elles senti qu'elles n'avaient plus une force politique internationale suffisante pour affirmer et faire respecter, face aux exigences croissantes de l'ONU et de ses envoyés, la position traditionnelle de la Belgique quant à ses responsabilités à l'égard du Ruanda-Urundi ? Ou bien ces Autorités, tout en maintenant l'interprétation belge de la Charte, ont-elles redouté qu'une politique trop entreprenante de M. Harroy sur le plan local les mette, en cette période critique, en porte à faux par rapport à l'opinion mondiale, y compris dans les pays occidentaux ? Ou bien encore y eut-il, déjà à la fin du gouvernement Eyskens-Lefèvre et surtout au début du gouvernement Lefèvre-Spaak, une divergence d'attitude entre les diplomates, plus sensibles aux reproches de l'ONU, et les responsables des affaires africaines, plus conscients des enjeux locaux ? Il y eut sans doute de tout cela. Sur ce point cependant, une analyse plus précise de M. Harroy, si elle était possible, serait précieuse pour la pleine intelligence des faits dont « Burundi » fait le récit.

J.-P. Harroy. — Je renvoie d'abord à ma réponse aux remarques de M. Yakemtchouk ; jusqu'en 1958, les interventions des Nations Unies au Ruanda-Urundi et leurs déclarations à New-York, fondées sur une Charte rédigée par des hommes pondérés et raisonnables puis appliquée pendant près de quarante ans par des délégués et fonctionnaires également raisonnables et pondérés, ont été pour la Belgique très supportables (un peu chronophages, seulement) et, comme je l'ai souligné dans « Burundi », souvent utiles. Il en était réellement tenu compte dans notre gestion puisque nous savions que nous allions un jour devoir nous justifier devant la 4^e Commission et l'Assemblée Générale de New-York, et aussi devant une Mission de visite.

Le « La Charte, rien que la Charte » n'a, en fait, été invoqué véhémentement par la Belgique qu'après les intrusions intolérables de décembre 1960 (Résolution 1589), puis de 1961 (Résolution 1605 et, surtout, venue sur place de l'inadmissible CNURU). Et l'essentiel de l'interrogation de M. Stenmans concerne, si je l'ai bien compris, l'analyse de ce que j'appellerais le flux et le reflux pendant ces deux années des attitudes des deux Pays, d'Usumbura, de Bruxelles et de New-York. Je rappellerai, d'autre part, que jusqu'en 1958, les autorités de Belgique ne se sont souciées de leur Territoire sous Tutelle qu'à travers le seul Ministre des Colonies, auquel, *très rarement*, son collègue des Affaires Étrangères formulait une demande d'information, voire une suggestion. En 1958, le climat a commencé à lentement évoluer. Affêtra se plaignait de plus en plus d'être tenu à l'écart de l'élaboration et la conduite de la politique que la Belgique suivait dans ses territoires d'Afrique. Les autorités de Tutelle que nous étions sur le terrain, avant ce changement, ne connaissaient que le Ministre de la Place Royale, responsable du sort et du bonheur des Rwandais et des Rundi. En fait, en dehors de ce Ministre et de son Ministère, le Gouvernement belge ne s'en préoccupait que de très loin, de même que le Parlement et l'opinion publique belge qui confondait sans gêne Ruanda-

Urundi et Congo belge. Il n'y avait pratiquement qu'un discours chaque année du Ministre des Colonies présentant au Parlement le budget du Territoire sous Tutelle. A cette session, députés et sénateurs pratiquaient un absentéisme et un désintérêt incroyables : cinq parlementaires présents, rédigeant leur courrier, qui interpellaient un à un le Ministre à propos d'une biennale due à une institutrice, puis quittaient aussitôt l'hémicycle. Ce dédain pour nos problèmes nous choquait profondément, suscitant des protestations ulcérées, notamment au Conseil Général, de la part d'autant d'Africains que d'Européens. Le coup de tonnerre retentit alors en 1960 après l'indépendance ratée du Congo et les tornades new-yorkaises consécutives à la Sécession Tshombe. Pour les combattants belges d'Afrique, il y eut encore jusqu'en avril 1961, un «Ministre des Affaires Africaines» qui défendait au maximum, en y croyant, les intérêts des populations rwandaises et rundi (merci, M. d'Aspremont ...) tandis qu'un ministre belge des Affaires Étrangères, aux abois à l'ONU, demandait anxieusement que Bruxelles nous impose des mesures améliorant sa position à New-York, fût-ce en méconnaissant complètement les intérêts des paysanneries rundi et rwandaise. Puis, en 1961, il n'y eut plus qu'un «Ministre des Affaires Étrangères et du Ruanda-Urundi». Heureusement pour nos pupilles africaines, il s'appelait Paul-Henri Spaak. Ceci rappelé, je n'ai rien à contredire quant aux remarques de M. Stenmans. Tous les facteurs qu'il évoque ont effectivement joué, souvent simultanément, le seul très violent coup de barre s'étant produit lors du remplacement de Harold d'Aspremont par Paul-Henri Spaak. Oui, j'ai été contraint de jouer à Usumbura un rôle ingrat que Guy Logiest, dans son dernier livre «Mission au Rwanda», qualifie d'«amortisseur diplomatique». Je déplaisais à Bruxelles en défendant trop les intérêts des populations du Ruanda-Urundi. Et je déplaisais à Kitega et Kigali en n'accordant pas ce que je savais que Bruxelles ne pouvait que refuser, vu les marges de manœuvres extrêmement étroites qui lui restaient. Je crois n'avoir pas eu le temps cet après-midi d'en parler assez longuement pour aller au devant de l'excellente question de M. Stenmans.

P. Boelens-Bouvier. — En tant que puissance coloniale ou puissance de tutelle, la Belgique a opté, dans ses territoires d'outre-mer, pour un processus de démocratisation se situant aux échelons de base de la pyramide politico-administrative locale (cf. les premières «consultations électorales» au Congo belge). Il en a été tout autrement dans les colonies françaises et britanniques ; dans les premières, les élus africains ont siégé directement dans les institutions centrales métropolitaines, dans les secondes, ils ont participé dans chacun des territoires concernés, aux conseils législatifs et exécutifs existant au niveau national. De sorte que l'expérience acquise de la gestion de la «chose publique» se situe à des niveaux très différents : local dans le cas belge, métropolitain dans le cas français, national dans le cas britannique. L'hypothèse théorique qu'il est dès lors permis de formuler est la suivante : si la Belgique avait appliqué le même type de politique que la France ou la Grande-Bretagne, les hommes politiques tant au Congo qu'au Ruanda-Urundi, n'eussent-ils pas été mieux préparés lors de l'accession à l'indépendance, au maniement des rouages d'un État moderne ?

J.-P. Harroy. — Le Sénégal n'étant pas encore à parler d'indépendance en 1955, la Belgique était peut-être excusable de ne pas croire à ce moment que ses territoires sous tutelle (réseau primaire complet en 1939, réseau secondaire en 1947) qui commençaient à peine à former leurs premiers universitaires (Biroli, 1953) allaient accéder à l'indépendance sept ans plus tard. Par ailleurs, de toutes façons, il ne pouvait être question, pour «former» des hommes politiques rundi, de recourir à la formule française consistant à envoyer des élus siéger «à des

fins didactiques» dans des institutions centrales métropolitaines. La Belgique, en effet, n'était en rien la métropole du Ruanda-Urundi. Dans la hâte du moment, la formation de futurs dirigeants rundi (ne parlons pas du Ruanda, cas très différent) fut donc un peu par la force des choses, assurée selon la formule de l'«autonomie autochtone», une seule pyramide, très blanche au début, que l'on a noircie à un rythme de plus en plus accéléré (voir longs détails dans le livre). Pour réussir, le processus ne doit pas nécessairement être long. Deux années ont suffi au Burundi. Mais la réussite est due au très bon climat humain de confiance et de collaboration qui n'a pas cessé de régner entre élites rundi et tuteurs belges, l'Uprona restant volontairement extérieure à l'évolution, qu'elle s'est bornée à saboter de son mieux, mais sans succès, par des campagnes sournoises contre la lutte anti-érosive, les vaccinations, les réformes des façons culturelles. Et dans ces conditions, à la mi-1961, les Rundi gouvernaient pratiquement eux-mêmes leur pays, du Premier Ministre au bourgmestre de commune, les Belges observant et approuvant beaucoup, n'empêchant que très rarement. À la question de Madame Bouvier, je répondrai donc en nuancant : en 1961, la Belgique avait bien formé au Burundi des «hommes politiques (et j'ajoute : une administration) mieux préparés lors de l'accession à l'indépendance, au maniement des rouages d'un état moderne», mais il faut retenir que ces hommes furent pratiquement tous chassés du pouvoir fin 1961 par la victoire arrangée par l'ONU du parti UPRONA. Rwagasore avait compris que son intérêt était de garder à son service ces fonctionnaires bien sélectionnés et bien formés. Il leur a dit dans plusieurs discours : jurez-moi fidélité, ne faites pas de politique, vous resterez en place. De même, il a tendu la main à la plupart des leaders de son opposition, le Front commun. Mais son assassinat trois semaines après sa prise de pouvoir a tout remis en question. Et après sa mort, ses lieutenants, outre qu'ils se sont disputés entre eux, ont surtout pensé à régler des comptes et à servir leurs clientèles respectives. Et le pays, à l'indépendance, n'était plus géré et administré que par d'anciens militants upronistes d'un parti qui auparavant n'avait jamais réfléchi à élaborer le moindre programme.

Zitting van 13 december 1988

Séance du 13 décembre 1988

Zitting van 13 december 1988

(Uittreksel van de notulen)

De zitting wordt geopend te 14 h 30 door de directeur van de Klasse, de H. P. Salmon, bijgestaan door de H. J.-J. Symoens, vast secretaris.

Zijn bovendien aanwezig: Mevr. P. Boelens-Bouvier, de H. A. Coupeuz, E.P. J. Denis, de HH. J. Everaert, J.-P. Harroy, J. Jacobs, E. Lamy, M. Luwel, A. Rubbens, J. Sohier, J. Stengers, A. Stenmans, E. Stols, J. Vanderlinden, Mevr. Y. Verhasselt, de H. T. Verhelst, werkende leden ; de HH. H. Beguin, F. Bézy, Mevr. A. Dorsin角度-Smets, C. Grégoire, de HH. F. Reyntjens, J.-L. Vellut, geassocieerde leden ; de H. J. Comhaire, E.P. J. Theuws, corresponderende leden ; de HH. P. Raucq, lid van de Klasse voor Natuur- en Geneeskundige Wetenschappen, en A. Lederer, lid van de Klasse voor Technische Wetenschappen.

Afwezig en verontschuldigd: De HH. A. Baptist, P. de Maret, R. Devisch, M. d'Hertefelt, Mevr. M. Engelborghs-Bertels, de HH. A. Gérard, L. Pétillon, S. Plasschaert, R. Rezsohazy, A. Van Bilsen, E. Vandewoude en R. Vanbreuseghem, erevast secretaris.

«Analyse critique de différentes conceptions du sous-développement»

De H. F. Bézy stelt hierover een studie voor.

De HH. P. Salmon, J. Vanderlinden, J. Sohier, A. Coupeuz en A. Stenmans komen tussen in de bespreking.

De H. Bézy meldt aan de Klasse dat deze studie zal gepubliceerd worden in een tijdschrift buiten de Academie.

Belgen over de slavernij in Brazilië

De H. E. Stols stelt hierover een studie voor.

De HH. A. Rubbens, P. Raucq, R. Sokal, J. Everaert en J.-L. Vellut komen tussen in de bespreking.

De Klasse besluit deze studie te publiceren in de *Mededelingen der Zittingen*.

«Le Voyage du Prince Albert au Congo, 1909»

De H. E. Vandewoude legde deze studie voor aan de Commissie voor Geschiedenis tijdens haar zitting van 9 november 1988.

De Commissie stelt aan de Klasse voor deze studie te publiceren in de *Verhandelingenreeks in-8°*.

De Klasse gaat hiermee akkoord.

Séance du 13 décembre 1988

(Extrait du procès-verbal)

La séance est ouverte à 14 h 30 par le directeur de la Classe, M. P. Salmon, assisté de M. J.-J. Symoens, secrétaire perpétuel.

Sont en outre présents : Mme P. Boelens-Bouvier, M. A. Coupez, le R.P. J. Denis, MM. J. Everaert, J.-P. Harroy, J. Jacobs, E. Lamy, M. Luwel, A. Rubbens, J. Sohier, J. Stengers, A. Stenmans, E. Stols, J. Vanderlinden, Mme Y. Verhasselt, M. T. Verhelst, membres titulaires ; MM. H. Beguin, F. Bézy, Mmes A. Dorsinfang-Smets, C. Grégoire, MM. F. Reyntjens, J.-L. Vellut, membres associés ; M. J. Comhaire, le R.P. J. Theuws, membres correspondants ; MM. P. Raucq, membre de la Classe des Sciences naturelles et médicales, et A. Lederer, membre de la Classe des Sciences techniques.

Absents et excusés : MM. A. Baptist, P. de Maret, R. Devisch, M. d'Hertefelt, Mme M. Engelborghs-Bertels, MM. A. Gérard, L. Pétillon, S. Plasschaert, R. Rezsóhazy, A. Van Bilsen, E. Vandewoude et R. Vanbreuseghem, secrétaire perpétuel honoraire.

Analyse critique de différentes conceptions du sous-développement

M. F. Bézy présente une étude à ce sujet.

MM. P. Salmon, J. Vanderlinden, J. Sohier, A. Coupez et A. Stenmans interviennent dans la discussion.

M. Bézy informe la Classe qu'il compte publier cette étude dans un périodique extérieur à l'Académie.

«Belgen over de slavernij in Brazilië»

M. E. Stols présente une étude à ce sujet.

MM. A. Rubbens, P. Raucq, R. Sokal, J. Everaert et J.-L. Vellut interviennent dans la discussion.

La Classe décide de publier cette étude dans le *Bulletin des Séances*.

Le voyage du Prince Albert au Congo, 1909

M. E. Vandewoude a présenté cette étude devant la Commission d'Histoire à sa séance du 9 novembre 1988.

La Commission propose à la Classe de la publier dans la collection des *Mémoires in-8°*.

La Classe marque son accord.

**Voorstelling van het boek van L. Pétilion :
«Récit Congo 1929-1958»**

De H. Zimmer, uitgenodigd door het Bureau, heeft tijdens de zitting van de Klasse van 8 november 1988 het boek voorgesteld van de H. L. Pétilion, getiteld : «Récit Congo 1929-1958».

De Klasse duidt de HH. A. Stenmans en J. Vanderlinden als verslaggevers aan.

Commissie voor de Belgische Overzeese Biografie

De H. J. Stengers drukte de wens uit geen deel meer uit te maken van de Commissie voor de Belgische Overzeese Biografie.

Ingevolge deze ontslagneming duidt de Klasse de H. J. Vanderlinden aan om er haar in te vertegenwoordigen.

Symposium 1989

In haar zitting van 8 november 1988 had de Klasse voorgesteld samen met het Afrika-Instituut een symposium te organiseren over het thema : «De Afrikaanse talen in het vooruitzicht van het jaar 2000».

Daar de Raad van het Afrika-Instituut nog niet vergaderde om hierover uitspraak te doen, zal de Klasse de zitting van 17 januari 1989 afwachten om te beslissen over de keuze van een thema en over de samenstelling van een voorlopig Comité.

Keuze van een thema voor de werkzaamheden 1989

De H. R. Sokal commentarieert de nota die hij toestuurde aan de leden van de drie Klassen ten einde een deel van de werkzaamheden van de Klassen voor 1989 te wijden aan een gemeenschappelijk thema van sociaal nut. Deze nota stelde de studie voor van verschillende aktiviteitsnetten in de ontwikkelingslanden (bv. netten van vervoer, telecommunicatie, gezondheid, onderwijs, enz.).

De Klasse heeft veel belangstelling, maar besluit er over na te denken.

In ieder geval wordt erop gedrukt dat de werkzaamheden van de Klasse niet uitsluitend het gekozen thema moeten behandelen.

Dit punt zal aldus opnieuw vermeld worden op de dagorde van de zitting van 17 januari 1989.

Ereteken

De H. P. Salmon werd bevorderd tot de graad van grootofficier in de Kroonorde bij koninklijk besluit van 28 september 1988.

**Présentation du livre de L. Pétillon :
«Récit Congo 1929-1958»**

M. Zimmer, invité par le Bureau, a présenté le livre de M. L. Pétillon, intitulé «Récit Congo 1929-1958», à la séance de la Classe tenue le 8 novembre 1988.

La Classe désigne MM. A. Stenmans et J. Vanderlinden en qualité de rapporteurs.

Commission de la Biographie belge d'Outre-Mer

M. J. Stengers a exprimé le souhait de ne plus faire partie de la Commission de la Biographie belge d'Outre-Mer.

Suite à cette démission, la Classe désigne M. J. Vanderlinden pour l'y représenter.

Symposium 1989

En sa séance du 8 novembre 1988, la Classe avait suggéré l'organisation conjointe, avec l'Institut Africain, d'un symposium sur le thème «Les langues africaines à l'horizon de l'an 2000».

Le Conseil de l'Institut Africain ne s'étant pas encore réuni pour délibérer à ce sujet, la Classe remet à la séance du 17 janvier 1989 sa décision du choix d'un thème et de la constitution d'un Comité provisoire.

Choix d'un thème des travaux 1989

M. R. Sokal commente la note qu'il a adressée aux membres des trois Classes en vue d'axer une partie des travaux des Classes de 1989 sur un thème commun d'utilité sociale. Cette note proposait l'étude des différents réseaux d'activité dans les pays en développement (p. ex. réseaux de transports, de télécommunication, de santé, d'enseignement, etc.).

La Classe se montre vivement intéressée, mais décide de s'accorder un temps de réflexion.

En tout état de cause, il est précisé que les travaux de la Classe ne devront pas porter exclusivement sur le thème qui serait décidé.

En conséquence, ce point sera remis à l'ordre du jour de la séance du 17 janvier 1989.

Distinction honorifique

M. P. Salmon a été promu au grade de grand officier de l'Ordre de la Couronne par arrêté royal du 28 septembre 1988.

Internationaal Congres

Het 3^e Internationaal Congres «Tradition et modernisation en Afrique aujourd'hui» zal doorgaan te Budapest van 27 augustus tot 4 september 1989.

Kontaktadres : «Programme de Recherche sur l'Afrique»

Université Lorand Eötvös

Budapest, Hongrie

H-1536 Bp. 387

Geheim Comité

1^o Verkiezingen

De werkende en erewerkende leden, verenigd in geheim comité, verkiezen bij geheime stemming tot :

Geassocieerd lid : De H. Ferdinand De Hen.

2^o Aanduiden vice-directeur voor 1989

De werkende en erewerkende leden, verenigd in geheim comité, verkiezen de H. Jacques Ryckmans als vice-directeur voor 1989. In 1990 zal hij directeur van de Klasse zijn.

De zitting wordt geheven te 17 h 30.

Congrès international

Le 3^e Congrès international «Tradition et modernisation en Afrique aujourd'hui» aura lieu à Budapest du 27 août au 4 septembre 1989.

Adresse de contact : Programme de Recherche sur l'Afrique
Université Loránd Eötvös
Budapest, Hongrie
H-1536 Bp. 387

Comité secret

1° Elections

Les membres titulaires et titulaires honoraires, réunis en Comité secret, élisent en qualité de :

Membre associé : M. Ferdinand De Hen.

2° Désignation du vice-directeur pour 1989

Les membres titulaires et titulaires honoraires, réunis en Comité secret, élisent M. J. Ryckmans en qualité de vice-directeur pour 1989. En 1990, M. Ryckmans sera directeur de la Classe.

La séance est levée à 17 h 30.

**KLASSE VOOR NATUUR- EN
GENEESKUNDIGE WETENSCHAPPEN**

**CLASSE DES SCIENCES NATURELLES
ET MÉDICALES**

Zitting van 22 november 1988

(Uittreksel van de notulen)

De zitting wordt geopend te 14 h 30 door de directeur van de Klasse, de H. J. Meyer, bijgestaan door de H. J.-J. Symoens, vast secretaris.

Zijn bovendien aanwezig : De HH. J. Alexandre, J. Bouharmont, J. Bouillon, J. Cap, J. Delhal, M. De Smet, J. D'Hoore, L. Eyckmans, A. Fain, C. Fieremans, J. Jadin, P. G. Janssens, J. Mortelmans, H. Nicolai, L. Peeters, P. Raucq, M. Reynders, J. Semal, C. Sys, R. Tavernier, R. Vanbreuseghem, P. Van der Veken, J. Van Riel, H. Vis, werkende leden ; de HH. A. de Scoville, J.-P. Gosse, A. Lawalrée, J. C. Micha, L. Soyer, G. Stoops, M. Wéry, geassocieerde leden ; de H. F. Malaisse, corresponderend lid.

Afwezig en verontschuldigd : De HH. I. Beghin, E. Bernard, J. Bolyn, R. Dudal, R. Frankart, P. Gourou, J. M. Henry, J. Lepersonne, J. Opsomer, C. Schyns, J. Thorez, D. Thys van den Audenaerde, E. Tollens.

Overlijden van de H. C. Donis

De Directeur herinnert aan het overlijden van de H. C. Donis te Sint-Lambrechts-Woluwe op 28 juli 1988.

De Klasse duidt de H. J. Semal aan om de lofrede op te stellen over onze overleden Confrater.

«Le Banc d'Arguin (Mauritanie) : intérêt biologique et conservation des écosystèmes naturels»

De Directeur verwelkomt de H. L. Hoffmann, doctor in de wetenschappen, voorzitter van de «Fondation internationale du Banc d'Arguin» uitgenodigd door het Bureau om voor de Klasse een mededeling voor te leggen.

Hij begroet bovendien de personaliteiten uitgenodigd om deze lezing bij te wonen : graaf C. Cornet d'Elzies du Chenoy, voorzitter, en de HH. J. Peemans en A. Robyns, beheerders van de Stichting tot Bevordering van het Wetenschappelijk Onderzoek in Afrika, alsook de H. J. Verschuren, eredirecteur-generaal van het «Institut zaïrois pour la Conservation de la Nature».

De H. Hoffmann geeft vervolgens een lezing, getiteld zoals hierboven.

De HH. A. Fain, R. Vanbreuseghem, L. Eyckmans, J. C. Micha, H. Nicolai, C. Cornet d'Elzies du Chenoy en J. P. Gosse komen tussen in de bespreking.

Séance du 22 novembre 1988

(Extrait du procès-verbal)

La séance est ouverte à 14 h 30 par le directeur de la Classe, M. J. Meyer, assisté de M. J.-J. Symoens, secrétaire perpétuel.

Sont en outre présents : MM. J. Alexandre, J. Bouharmont, J. Bouillon, J. Cap, J. Delhal, M. De Smet, J. D'Hoore, L. Eyckmans, A. Fain, C. Fieremans, J. Jadin, P. G. Janssens, J. Mortelmans, H. Nicolai, L. Peeters, P. Raucq, M. Reynders, J. Semal, C. Sys, R. Tavernier, R. Vanbreuseghem, P. Van der Veken, J. Van Riel, H. Vis, membres titulaires ; MM. A. de Scoville, J.-P. Gosse, A. Lawalrée, J. C. Micha, L. Soyer, G. Stoops, M. Wéry, membres associés ; M. F. Malaisse, membre correspondant.

Absents et excusés : MM. I. Beghin, E. Bernard, J. Bolyn, R. Dudal, R. Frankart, P. Gourou, J. M. Henry, J. Lepersonne, J. Opsomer, C. Schyns, J. Thorez, D. Thys van den Audenaerde, E. Tollens.

Décès de M. C. Donis

Le Directeur rappelle le décès de M. C. Donis, survenu à Woluwe-Saint-Lambert le 28 juillet 1988. La Classe désigne M. J. Semal pour rédiger l'éloge du Confrère disparu.

Le Banc d'Arguin (Mauritanie) : intérêt biologique et conservation des écosystèmes naturels

Le Directeur accueille M. L. Hoffmann, docteur en sciences, président de la Fondation internationale du Banc d'Arguin, invité par le Bureau à présenter une communication devant la Classe.

Il salue en outre les personnalités invitées à assister à cet exposé : le comte C. Cornet d'Elzies du Chenoy, président, et MM. J. Peemans et A. Robyns, administrateurs de la Fondation pour Favoriser les Recherches scientifiques en Afrique, ainsi que M. J. Verschuren, directeur général honoraire de l'Institut zaïrois pour la Conservation de la Nature.

M. Hoffmann fait ensuite une lecture intitulée comme ci-dessus.

MM. A. Fain, R. Vanbreuseghem, L. Eyckmans, J. C. Micha, H. Nicolai, C. Cornet d'Elzies du Chenoy et J.-P. Gosse interviennent dans la discussion.

**Omtrent het boek van L. Lapeyssonnie :
«La médecine coloniale, mythes et réalités»**

De H. P. G. Janssens stelt het boek voor van L. Lapeyssonnie, getiteld : «La médecine coloniale, mythes et réalités».

De HH. A. Fain en R. Vanbreuseghem komen tussen in de bespreking.

De Klasse besluit deze voorstelling te publiceren in de *Mededelingen der Zittingen* (pp. 639-655).

Prijs van de «Cercle Royal Africain et de l'Outre-Mer»

Ter gelegenheid van het honderdjarig bestaan van zijn oprichting organiseert de «Cercle Royal Africain et de l'Outre-Mer» een wedstrijd om met een Prijs de auteur te belonen van een wetenschappelijk werk over de Complementariteit tussen de openbare diensten en de privé-ondernemingen ter bevordering van de Belgische economie naar de Overzeese landen en hun bijdrage tot de economische en sociale ontwikkeling van deze landen.

De prijs bedraagt 100 000 BF.

Op verzoek van de «Cercle» heeft de Academie een reglement van de Prijs voorbereid, dat vastgesteld werd door het Bureau in zijn zitting van 4 november 1988.

Elke Klasse van de Academie wordt uitgenodigd twee juryleden voor de wedstrijd aan te duiden.

De Klasse duidt de HH. L. Peeters en P. Raucq aan om deel uit te maken van de jury.

Voorzitter van de Academie

De H. R. Sokal, directeur van de Klasse voor Technische Wetenschappen, werd benoemd tot voorzitter van de Academie voor 1988 bij koninklijk besluit van 9 mei 1988.

Benoemingen

De HH. J. Cap en P. Van der Veken werden tot werkend lid benoemd bij koninklijk besluit van 20 oktober 1988.

Academische onderscheiding

De H. J. Van Riel meldt de Klasse dat de H. P. Gourou benoemd werd tot doctor *honoris causa* van de Universiteit van Nijmegen (Nederland).

Ereteken

De H. J. Alexandre werd bevorderd tot grootofficier in de Kroonorde bij koninklijk besluit van 28 september 1988.

**À propos du livre de L. Lapeyssonnie :
«La médecine coloniale, mythes et réalités»**

M. P. G. Janssens présente le livre de L. Lapeyssonnie, intitulé : «La médecine coloniale, mythes et réalités».

MM. A. Fain et R. Vanbreuseghem interviennent dans la discussion.

La Classe décide de publier cette présentation dans le *Bulletin des Séances* (pp. 639-655).

Prix du Cercle Royal Africain et de l'Outre-Mer

À l'occasion du centenaire de sa création, le Cercle Royal Africain et de l'Outre-Mer organise un concours en vue de récompenser par un Prix l'auteur d'un mémoire scientifique sur le sujet suivant : Complémentarité entre les pouvoirs publics et les entreprises privées pour la promotion de l'économie belge vers les pays d'outre-mer et leur contribution au développement économique et social de ceux-ci.

Le montant du prix est de 100 000 FB.

À la demande du Cercle, l'Académie a préparé un règlement du Prix qui a été arrêté par le Bureau en sa séance du 4 novembre 1988.

Chacune des Classes de l'Académie est invitée à désigner deux membres du jury du Concours.

La Classe désigne MM. L. Peeters et P. Raucq pour faire partie du jury.

Président de l'Académie

M. R. Sokal, directeur de la Classe des Sciences techniques, a été nommé président de l'Académie pour 1988 par arrêté royal du 9 mai 1988.

Nominations

MM. J. Cap et P. Van der Veken ont été nommés en qualité de membres titulaires par arrêté royal du 20 octobre 1988.

Distinction académique

M. J. Van Riel informe la Classe que M. P. Gourou a été nommé docteur *honoris causa* de l'Université de Nimègue (Pays-Bas).

Distinction honorifique

M. J. Alexandre a été promu au grade de grand officier de l'Ordre de la Couronne par arrêté royal du 28 septembre 1988.

Rijksuniversiteit Gent : Academische zitting

De Rijksuniversiteit Gent vierde het 25-jarig bestaan van het «International Training Centre for Post-Graduate Soil Scientists» op 10 oktober 1988 tijdens een academische zitting waarop het eredoctoraat aan Z.K.H. Prins Albert werd uitgereikt. De laudatio van Z.K.H. werd uitgesproken door onze confrater, de H. C. Sys, voorzitter van de Afdeling Bodemkunde van de Universiteit.

Denis Thienpont-Prijs

De driejaarlijkse Denis Thienpont-Prijs, ingesteld in 1982 door de «Janssen Research Council» om het wetenschappelijk onderzoek in de Parasitologie en de Mycologie te bevorderen werd voor 1988 toegekend, onder de auspiciën van de Koninklijke Academie voor Geneeskunde van België en van de «Académie royale de Médecine de Belgique» aan de professoren Ruth en Victor Nussenzweig (New York University) voor hun bijdrage tot de studie van de slaapziekte.

Het Damiaan-Jaar

Op 15 april 1889 overleed te Molokai (Hawaiï) Jozef De Veuster, beter bekend onder de naam Pater Damiaan. Ter herinnering aan zijn levenswerk dat aan de oorsprong ligt van een internationaal georganiseerde leprabestrijding wordt in België een «Damiaan-Jaar» gehouden onder de Hoge Bescherming van HH. MM. de Koning en de Koningin. Het Damiaan-Jaar zal officieel starten met een nationale huldezitting die gehouden wordt op 10 december 1988 te Brussel. De Vaste Secretaris van de Koninklijke Academie voor Overzeese Wetenschappen werd uitgenodigd deel uit te maken van het Nationaal Huldecomité bij deze gelegenheid opgericht.

Academische zitting :

Internationale Koning Boudewijnprijs voor Ontwikkelingswerk

De Vaste Secretaris herinnert er aan dat de Academie op 1 december 1988 in het Paleis der Academiën een academische zitting inricht over het thema : «Van vorser tot landbouwer», in het kader van de manifestaties georganiseerd rond de toekenning van de Prijs 1988 aan het Indian Council of Agricultural Research (ICAR).

Symposium 1988

De Vaste Secretaris herinnert er aan dat de Academie, op initiatief van de Klasse voor Technische Wetenschappen, op 9 december 1988 een Symposium inricht gewijd aan de Impact van de Informatica in de Derde Wereld.

De zitting wordt geheven te 16 h 45.

Zij wordt gevolgd door een Geheim Comité.

Université de l'État à Gand : Séance académique

L'Université de l'État à Gand a fêté le 10 octobre 1988 le 25^e anniversaire de l'«International Training Centre for Post-Graduate Soil Scientists» au cours d'une séance académique à laquelle S.A.R. le Prince Albert a reçu les insignes de docteur *honoris causa*. L'éloge de S.A.R. a été prononcé par notre confrère, M. C. Sys, président de la Section de Pédologie de l'Université.

Prix Denis Thienpont

Le Prix triennal Denis Thienpont instauré en 1982 par le «Janssen Research Council» dans le but de promouvoir la recherche scientifique en Parasitologie et Mycologie a été attribué pour 1988, sous les auspices de l'Académie royale de Médecine de Belgique et de la «Koninklijke Academie voor Geneeskunde van België», aux professeurs Ruth et Victor Nussenzweig (New York University) pour leur contribution à l'étude de la malaria.

L'Année Damien

Le 15 avril 1889 mourait à Molokai (Hawaï) Joseph De Veuster, mieux connu sous le nom de Père Damien. En souvenir de l'œuvre de toute sa vie qui fut à l'origine d'une lutte internationale contre la lèpre, une «Année Damien» est organisée en Belgique sous le Haut Patronage de LL. MM. le Roi et la Reine. L'Année Damien débutera officiellement par une séance nationale d'hommage qui se tiendra à Bruxelles le 10 décembre 1988. Le secrétaire perpétuel de l'Académie royale des Sciences d'Outre-Mer a été invité à faire partie du Comité National d'Hommage constitué à cette occasion.

Séance académique :

Prix international Roi Baudouin pour le Développement

Le Secrétaire perpétuel rappelle que l'Académie organise le 1^{er} décembre 1988 au Palais des Académies une séance académique, sur le thème : «Du chercheur au paysan», dans le cadre des manifestations organisées autour de l'attribution du Prix 1988 à l'Indian Council of Agricultural Research (ICAR).

Symposium 1988

Le Secrétaire perpétuel rappelle que l'Académie organise à l'initiative de la Classe des Sciences techniques, le 9 décembre 1988, un symposium consacré à l'Impact de l'Informatique dans le Tiers Monde.

La séance est levée à 16 h 45.
Elle est suivie d'un Comité secret.

**Omtrent het boek van L. Lapeyssonnie :
«La médecine coloniale – Mythes et réalités» ***

door

P. G. JANSSENS **

TREFWOORDEN. — Franse koloniën ; Koloniale geneeskunde ; Mobiele geneeskunde ; Slaapziekte.

Dit boek van Lapeyssonnie (1988) *** behoort tot de «getuigenis literatuur», per se onafscheidbaar van een subjectieve benadering, doch niettemin een secure informatiebron betreffende de doorleefde toestanden. Slechts weinig tropenartsen hebben zich de inspanning getroost om hun professionele en algemeen menselijke ervaring mede te delen. Deze poging is des te meer welkom.

Een dergelijke getuigenis is voor de «postkoloniale» lezer niet kritisch genoeg. De intrinsieke waarde van een analyse en een probleemstelling door rechtgeaarde koloniale artsen kan vandaag de dag moeilijk worden beoordeeld : de afstand met het gebeuren is nog onvoldoende. Wanneer de tijd rijp zal zijn geworden zullen de historici in dit tijdgebonden en soms anecdotisch verhaal een rijke bron kunnen aansnijden.

Het beeld van «*La médecine coloniale*» dat Lapeyssonnie ophangt, sluit goed aan bij de Belgische ervaring opgedaan gedurende een veel kortere periode. Het boek biedt het voordeel te kunnen kennis maken met meestal onbekende voorlopers, met name fraters, hulp-barbiërs en chirurgijnen, en ingeleid te worden in de voorgeschiedenis van de koloniale geneeskundige dienstverlening. De koloniale geneeskunde dient derhalve duidelijk omschreven te worden.

Koloniale geneeskunde heeft een kortstondig bestaan gekend. Min dan één eeuw, doch een uitzonderlijke eeuw. Zij situeert zich in de ontluikingsperiode van de medische wetenschappen die een bijzondere terugslag hebben gehad bij de bestrijding van de ontzaglijke gezondheidsproblemen in de overzeese gebieden.

Koloniale geneeskunde is een verzamelwoord voor diverse benaderingswijzen t.o.v. de overzeese gezondheidsproblemen. De Franse variante wordt gekenmerkt

* Mededeling voorgelegd op de zitting van de Klasse voor Natuur- en Geneeskundige Wetenschappen gehouden op 22 november 1988. Definitieve tekst ontvangen op 2 mei 1989.

** Erewerkend lid van de Academie ; «Sparrenkrans» Vogelsanck 12, B-2232 Schilde-'s Gravenwezel (België).

*** LAPEYSSONNIE, Léon. 1988. *La médecine coloniale – Mythes et réalités*. — Médecine et Histoire, Ed. Seghers. Paris, 310 pp.

door een overwegend militair karakter. Dit stamt uit haar voorgeschiedenis en haar ontwikkeling van chirurgijn (barbier) en hun «fraters» of helpers tot de huidige medische coöperanten.

Koloniale geneeskunde slaat terug zowel op het medisch corps als op een pathologie eigen aan de tropische gebieden. De eigenheid van deze pathologie berust in ruime mate op de omgevingsfactoren in de ruimste zin van het woord, waarbij de verwekkers en hun vectoren een opzienbarende gevoeligheid vertonen voor zeer specifieke en vrij efficiënte medikamenten, pesticiden en milieuverbetering.

Koloniale geneeskunde is ontstaan uit de verovering van allerlei achtergebleven en andere gebieden. Hieruit heeft zij een kwalijke nasmaak behouden die sommigen aanzetten tot een emotionele en onverantwoorde veroordeling. Zij verdient evenmin een ongenueanceerde goedkeuring.

Wij zijn weinig vertrouwd met de Franse medische diensten overzee. Meestal blijft onze kennis beperkt tot enkele vooraanstaande personaliteiten en instellingen zoals «Instituts Pasteur», de «Société de Pathologie exotique», die gedurende vele jaren de onterechte reputatie verwierf van «Arabian nights».

De oorlogsjaren hebben bovendien een scheiding veroorzaakt tussen koloniën die getrouw waren gebleven aan de Maarschalk en Vichy en andere die aanhangers werden van «la France libre» en Generaal de Gaulle. Dit beïnvloedde ongunstig betrekkingen op een ogenblik dat de contacten zich hadden kunnen vermenigvuldigen.

Sedert 1960 en de daaropvolgende wederwaardigheden werd de wederzijdse kennis verbeterd vooral door onrechtstreekse bemiddeling van de WGO. De militairen worden opgeleid in een klimaat van terughoudendheid tot geslotenheid. Eens deze hinderpaal is doorbroken worden de verhoudingen bijzonder open en hartelijk.

De eerste stap in deze specifiek koloniale ontwikkeling gaat terug naar de periode dat chirurgijnen de zeevaarders vergezelden op hun ontdekkingsreizen of zich aansloten bij vrijbuiters. De aanwezigheid van «fraters» of «barbier-chirurgijnen» staat geschiedkundig vast sinds Christoffel Columbus. De naam van de titularis bij de tweede vloot is gekend : Diego Chança.

Enkele feiten gaven een eigen beeld aan de Franse koloniale medische dienst :

1. De Franse expansiedrang is oud en zeer gediversifieerd. Aldus werden de eerste embryonnaire medische diensten ingericht in Noord-Amerika : «La Nouvelle France Occidentale», nu Canada en de Mississippi vallei en Louisiana. Hierop volgen de Caraïben, de Indische Oceaan (Ile Bourbon, nu Réunion en Madagascar). Verder nederzettingen in Indië (Pondichery, enz.) en vooral Indo-China.

2. Dit Imperium was bovenmatig uitgestrekt en zeer gediversifieerd.

3. De «artsen van deze nieuwe grenzen» waren gesedenteriseerde marine-artsen.

Uit een overzicht van het verloop van deze ontwikkeling blijkt welke belangrijke rol werd gespeeld door de chirurgijnen in de uitbreiding van de medische opleiding in Frankrijk. Aan de barbier-chirurgijn werd door het geneesherencorps al de lage

taken toevertrouwd, zoals aderlatingen, insneden met de scalpel, venerische ziekten en alle andere handelingen die, aansluitend bij het *ecclesia abhorret a sanguine* de sacerdotale waardigheid van de geneesheer zou kunnen aantasten.

Gedurende de vroege periode van verre zeereizen was hygiëne aan boord van de karvelen onbestaande : een drassige stinkende bodem, bedorven drinkwater, voeding zonder verse spijzen waren voor één vierde van de bemanning onoverkomelijk. Zieken werden zodra het kon aan wal gezet op eilanden zoals Arguin en Gorée, of te Ouidah aan de Kust van Dahomey, te Christianborg, enz. Niet de chirurgijnen, doch gezond drinkwater, vers vlees, kokosmelk, bladeren en noppen van planten, citroenen verrichten wonderen bij het herstel.

De autochtone bevolking kwam hulp zoeken zonder dat dit uitgroeide tot een dienstverlening. De eerste vrijwillige ziekenzorg werd opgericht door de Jezuiten en meer bepaald in de «Nouvelle France Occidentale». Ten behoeve van de Indianen werden zowel dispensaria als huisbezoeken ingericht. Het eerste hospitaal werd opgericht door de gasthuiszusters van Dieppe in 1639, te Sillery, een kwartier van Québec. Een gemengd gasthuis, d.i. waar benevens de Indianen ook Franse colons werden opgenomen, werd eerst vijf jaar later geopend te Montreal.

In de Caraïbische Zee beleefden de Bretoense en Normandische colons hachelijke dagen. Het ging om een ware blanke slavenhandel. Tegen hun wil aangeworven, kwamen vele colons stervend aan te Martinique en Guadeloupe, de overigen werden vaak openbaar verkocht. Voor het geheel der onderwindse eilanden was er een enkele medicus en een hospitaal te Guadeloupe, bediend door religieuzen. Het zijn dan ook de paters Dutertre en Labat die zorgen voor de eerste beschrijving van tropische ziekten.

In de 17de eeuw verschijnt een verbazingwekkende en geheimzinnige figuur uit onze Nederlanden A. O. Exquemelin. Zijn lotgevallen werden in een smeuge taal beschreven in «De Americaensche Zee-Roovers» door diegenen «die self alle deze Roverijen, door noodt, bijgewoond heeft» en door Hendrik Smeeks uitgegeven bij Jan ten Hoorn te Amsterdam (EXQUEMELIN 1678).

Dit boek werd een best-seller en vertaald in het Engels, het Spaans (Antonio Freyn), het Duits (A. O. Nürnberg) en het Frans (de Frontignies). Dit laatste kon aan de belezenheid van Lapeyssonnie niet ontsnappen. Ik wens zijn tekst even te citeren : «Après toutes sortes d'aventures, y compris de longs états de service dans la flibuste, sur les vaisseaux du fameux Morgan, où il retrouve l'exercice de la chirurgie (les occasions ne manquaient certes pas), il se fixe à Saint-Domingue, où il se crée une belle clientèle, puis revient finir ses jours dans sa Flandre natale. Certains esprits chagrins ont mis en doute l'existence même de cet Alexandre Ollivier Oexmelin (que les Anglais s'obstinent à appeler John Exquemeling) et n'ont voulu voir, dans les pages violemment colorées de ce livre d'images qu'il nous présente comme étant celui de sa vie, qu'un exemple de ces existences imaginaires qui, de Don Quichotte à Hadji Baba en passant par Robinson Crusoë et les héros de Stevenson, ont enchanté notre jeunesse. Merci, Hendrik Smeeks, si c'est vous qui

êtes vraiment le père du fantasque chirurgien, de nous avoir fait rêver sur les boucaniers, la flibuste, la Tortue et autre îles au trésor, et de nous avoir inventé un si flamboyant ancêtre !»

Deze verwijzing is jammer genoeg op een aantal punten fout. Het boek werd bijzonder keurig naar de Hollandse oertekst heruitgegeven in 1931 door De Sikkel Antwerpen. Zo de identiteit van de schrijver een raadsel is gebleven, kan het best een pseudoniem zijn voor Hendrik Smeeks, wiens verblijfplaats en bezigheden tijdens de periode 1665-1673 niet konden worden achterhaald. Het gaat nochtans om een belangrijke auteur. Zijn boek «De Beschrijving van het Magtig Koninkrijk Krinke Kermes» wordt aanzien als een voorloper, zoniet een model voor «Robinson Crusoë» van Daniel Defoe, die Hollands kende: tussen zijn boeken werd een woordenboek Nederlands-Engels gevonden.

De betrokkene, misleid zoals vele anderen door het aanbod van de «Compagnie Française des Indes Occidentales» zopas gereorganiseerd door Colbert (1664). Bij zijn aankomst wordt hij zonder meer overgebracht naar het veilingslokaal voor blanke slaven en bij opbod verkocht voor 30 ecus op Tortuga (île de la Tortue of Nouvelle Normandie) aan de Lieutenant Generaal van de Compagnie die hem had aangeworven ! Na jaren werk en miserie kan hij zich vrijkopen mits «70 stuken van achten» (schellingen). Totaal onbemiddeld sluit hij aan bij de boekaniers van het eiland die leefden van de opbrengst van de jacht op wild geworden runderen en het vlees droogden. Het lijkt gedurende deze periode te zijn dat hij zichzelf ontwikkelde tot wondheermeester, hetgeen in het verleden geen schoolopleiding vergde. Hij sloot dan aan bij de flibustiers of zeeschuimers die sneller een betere financiële toekomst verzekerden. Hij diende als chirurgijn onder Morgan en Pieter de Groot uit Dieppe. Na een zeer avontuurlijk leven in de vrijbuitery, vestigt hij zich te Espanola, de hoofdplaats van San Domingo, verzamelt «200-250 stuken» van achten vooraleer zijn leven te beëindigen in de Nederlanden. Exquemelin is wel een aantrekkelijke figuur, doch niet de Vlaamse geneesheer-chirurgijn, voorloper van onze medische coöperanten, die Lapeyssonnie dacht ontdekt te hebben.

In de 15de en 16de eeuw vermenigvuldigen zich de ontdekkingsreizen langs de kust van Afrika. De afwezigheid van diepwaterhavens en de stevige grondzee beperkten de vestigingen van de Fransen, zoals deze van de andere koloniale mogendheden tot enkele kustnederzettingen van versterkte handelsfactorijen. De poging van de Portugezen aan de monding van de Zaire mislukte. Er bestonden handelswegen langs het Noorden van het vasteland die aansloten bij het Iberisch Schiereiland waarbij het Arabisch en verder de Islam de verbindingsfactoren waren.

De nieuwe wereld en de Caraïbische eilanden werden bij voorkeur de vestigingsplaatsen voor daartoe gemachtigde Compagnies en van armtierige landverhuizers, toekomstige colons. Het transport per schip was de enige mogelijkheid. Doch de hygiëne en de gezondheidsvoorzieningen aan boord van de schepen waren erbarmelijk en de landverhuizers of colons hadden er nog meer onder te lijden dan de bemanning.

Chirurgijnen en hulp-chirurgijnen, als loutere amanuenses aanzien door de gecultiveerde doch onkundige geneesheren, waren belast met de feitelijke ziekenzorg. Zij werden aangeworven en opgeleid in de grote marinewerven: Brest, Rochefort, Toulon die zowel de koninklijke eskaders als de handelsvloeden bedienden. Deze «Ecoles de Chirurgie Navale» worden in 1798 omgezet in «Ecoles de Santé navale». Napoleon stichtte bij keizerlijk decreet in 1810 een dergelijke school te Antwerpen en een tweede te Enghuizen in Nederland. Deze kregen nooit een vaste vorm.

Het «Corps de Santé Colonial» opgericht door President Sadi Carnot in 1890, was slechts het sluitstuk van een langdurig preludium. Dit nam een aanvang in de 17de eeuw, met de vestiging door Colbert van hospitalen overzee en de marine- en de koloniale artsen hebben zich gelijktijdig ontwikkeld. Tot aan de opheffing van het corps in 1968 veranderde het meerdere malen van naam.

Deze chirurgijnen zijn niettemin de voorlopers van de «artsen voor de nieuwe grenzen». Het corps voor de gezondheid van de marine en de koloniën kent geleidelijk een numerieke uitbreiding, een technische differentiëring en structuur. Alleen het enthousiasme is aan de lage kant: ontslagen, afkeuringen, voorbarig op pensioen stellen, hadden voor gevolg dat het aantal vacatures even hoog was als dat van de dienstdoenden. Bovendien verblijven twee-derden of meer in de metropool. Overzee, vooral in de oudere koloniën, vindt men «officiers de petits grades», «frères de la Côte», hulpgeneesheren en medische helpers.

Het was algemeen bekend dat de belangrijkste ambitie van de marine-artsen, zowel op de zeil- als stoomschepen was «paardrijden en siesten onder een lommerrijke boom». Hetgeen als volgt werd vertolkt «sitôt à terre sitôt à cheval, sitôt à cheval sitôt à terre». Deze marine-artsen waren vooral «huismussen», zoals hun voorgangers de dokters van de havens en de grote marinewerven.

Dit corps is ook rijk geweest aan avonturiers die als enkelingen of als deelnemers aan ontdekkingsreizen de broesse hebben doorlopen. Zij verzamelden gegevens betreffende de natuurwetenschappen en bezorgden bijzonder waardevol studiemateriaal aan Buffon, Réaumur, Cuvier, enz. Vele plantentuinen en acclimatiseerstations voor tropenplanten vonden hun oorsprong in hun verzameldrang. Zij speelden een belangrijke rol in de bevoorrading van bloedzuigers, zeer in de mode in de 19de eeuw. De apotheker Huard-Baissinière verzamelde 500 000 bloedzuigers in de vijvers van de plantentuin van Richard-Toll en verzond deze tegen een minimale kostprijs naar hospitalen in Frankrijk en in de Koloniën. Dat hij hiervoor bedankt werd met de «Légion d'honneur» is niet zo verwonderlijk wanneer men weet dat, in het jaar 1832, Frankrijk 52 miljoen goud francs betaalde voor hun import. Een hulpgeneesheer Ballay, die deel nam aan de expeditie van Savorgnan de Brazza, wordt als Gouverneur aangesteld van Gabon en in 1904 zelfs tot Gouverneur Generaal van A.O.F.

In 1890 wordt de «Ecole principale du Service de Santé de la Marine» opgericht te Bordeaux, waar een «Institut Colonial» en een faculteit voor de geneeskunde en

de farmacie aanwezig waren. Wanneer het Ministerie voor Koloniën in 1894 een eigen bestaan verwerft wordt het belast met de overzeese gezondheidsproblemen. Als het koloniaal leger op zijn beurt autonoom wordt, zullen de koloniale geneesheren verbonden worden aan dit corps, hetgeen een vrij verwarde toestand schept. Hun opleiding wordt verzorgd door de «Ecoles de la Marine» en de faculteiten, die ressorteren bij de Ministeries voor de Marine en Openbaar Onderwijs. Hun hospitaallopleiding gebeurt binnen de bevoegdheid van het Ministerie voor Volksgezondheid. Overzee worden zij toegewezen aan de koloniale weermacht, Ministerie voor Oorlog, en «buiten kader» ten dienste gesteld van het Ministerie voor Koloniën. Wanneer zij met verlof terug komen worden zij opnieuw onderhorigen van het Ministerie voor Oorlog en bij een nieuwe afreis herbegint het spelletje. Eigenaardigerwijze is deze afhankelijkheid van vijf Ministeries slechts bij uitzondering ontaard in palavers. In 1968 worden deze diensten gefusionneerd.

Omstreeks het einde van de 19de eeuw waren de uitgebreide Franse Afrikaanse koloniën gedeeltelijk vreedzaam bezet, gedeeltelijk veroverd. Zwarte Afrikanen waren geen tegenpartij voor de blanke kolonisatoren die in de regel ten onrechte doch zonder veel aarzelen de *tabula rasa*-methode toepasten. De blanken kregen aldus de kans zich te ontluiken in het volbrengen van bovenmenselijke taken ... of weg te kwijnen in de trieste tropen. In Indochina daarentegen werden de blanke kolonisatoren geconfronteerd met een eigen eeuwenoude civilisatie en duizend jaar oude medische praktijken, zorgvuldig te boek gesteld. De Westerse artsen moeten aldaar pleiten en overtuigen. Het is opvallend dat in Zuid-Oost Azië de term «inboorling» in de teksten wordt vervangen door «sociaal». Private praktijken en de geneeskundige diensten van de grote ondernemingen (hevea plantages van Michelin, koolmijnen van Tonkin) speelden in Indo-China een belangrijke rol in de gezondheidszorgen.

Na de tribulaties die de stichters hebben gekend ontplooiden de gezondheidsdiensten zich op een indrukwekkende wijze. Militaire artsen worden sedentair en ambtenaren belast met de medische assistentie voor de inboorlingen.

De auteur bezorgt een breed historisch overzicht van deze ontwikkeling. Daartoe spitst hij zijn aandacht op twee periodes: 1930-1940, hetzij halfweg tussen de aanvang van de kolonisatie en de herwonnen onafhankelijkheid en anderzijds 1956, het hoogtepunt van de Franse koloniale geneeskunde. Het plan Maginot van 1931 heeft de realisatie van de grote infrastructuren mogelijk gemaakt dank zij leningen met lage interestvoet toegekend aan de overzeese gebieden. Daarbij komt de belangrijke steun van de Franse organisatie voor de ontwikkeling (FIDES) en bijdragen van internationale instellingen.

Deze uiteenzetting is rijk aan interessante gegevens: Senegal is sinds 1893 vertegenwoordigd in het Frans parlement door een Senegalese député en de inwoners van Gorée, St. Louis, Thiès en Dakar, de zg. «les quatre communes» zijn sedert 1916 Franse burgers.

De medische school van Hué werd opgericht in 1858. Deze van Pondichery, een der vier quasi waardeloze «comptoirs» in Indië, volgt in 1863. Sinds 1957 leeft zij

een nieuw bestaan als «Pondichery Medical College». Te Tananarive werd een medische school gesticht in 1896, te Dakar in 1918, andere zullen volgen.

Een Institut Pasteur is nog aanwezig in verschillende landen of werd zelfs recent opgericht. Zij staan in voor het medisch wetenschappelijk onderzoek, de biomedische diagnosen en de productie van vaccins, met dit tegen rabies als speerpunt : 1900, Tananarive ; 1908, Brazzaville ; 1922, Kindia ; 1923, Dakar ; 1972, Abidjan.

De militaire posten werden gevestigd in functie van een strategisch belang of van de residenties van belangrijke opperhoofden, de artsen schakelen hun «infirmes en ambulances» om in medische posten, embryo's van de geneeskundige dienst. Wanneer de militaire administratie de plaats ruimt voor de civiele zal de militaire arts blijven. De geneeskundige diensten in de havensteden nemen eveneens uitbreiding.

De budgetten voor de gezondheidszorg groeien tot 6-8% van het totaal budget. Deze verhouding is nog gunstiger in de gebieden onder mandaat, waar 14% kunnen bereikt worden. Deze groei is te danken aan koloniale leningen en fondsen.

Pasteur en de postulaten van Koch-Henle ontketenden een revolutie in de gezondheidszorg die voor talrijke overdraagbare ziekten leidde tot de ontdekking van de verwekker en de vectoren en de mogelijkheid inhield van de productie van vaccins en sera. Een nieuw spoor werd aldus getrokken in het medisch bestel dat hierdoor een wonderbaar gevoel van macht en zekerheid heeft verwerkt die de tropische geneeskunde zeer ten goede is gekomen.

Deze grote sprong voorwaarts is het werk van een scheikundige, Pasteur, zoals de vooruitgang in de therapie te danken is aan een arts die zijn leven lang een chemicus is geweest : Paul Ehrlich, die het begrip «magische kogel» deed groeien uit een complementair scheikundig karakter van kleurstoffen en cellen of celdeeltjes, overtreft hiermede het wapenfeit van Willem Tell. De appel treffen en niet het hoofd wordt moeilijker naarmate het doel kleinere afmetingen heeft ... microben doden zonder de cel te laederen. Ontdekken is een epos dat de geest vrijer maakt en diegenen stimuleert die zich niet vastklinken aan het intellectueel comfort van de algemeen aanvaarde waarden.

Hoogst belangrijk werd het ontwarren van het samenstel in het raderwerk van de overdracht : het pathogeen complex van Maximilien Sorre, de natuurlijke geschiedenis van de besmettelijke ziekten volgens Nicolle en Sir Macfarlane Burnett, de landschap-epidemiologie van E. N. Pavlovskiy en hun vele uitlopers : virusdragers, onbewuste simulatoren, de vectoren die de epidemiologische fortuin van de besmetting verzekeren, en vele andere shockformules.

Wie het mirakel heeft mogen beleven van de eerste toepassingen van de sulfamiden, die vlot bacteriële besmettingen genazen, zoals pneumonie en meningokokken meningitis, waartegen de artsen machteloos stonden, weet wat deze aanwinst heeft betekend. Dit gold niet enkel in de hospitalen, doch eveneens bij de behandeling van broesse-epidemieën. De «profylaxis van de dood» door meningitis kon nu vlot onder controle worden gebracht door enkele tabletten.

Mobiele geneeskunde en slaapziekte

De geleverde inspanningen hadden meer resultaten kunnen opleveren mits een politiek met duidelijke streefdoelen en een strategie aangepast aan het beperkt Afrikaans en Europees personeel en de magere budgetten. In de mandaatgebieden waren deze budgetten twee tot driemaal hoger.

Sedert 1926 werden de rurale zones, ingevolge de onderrichtingen van Gouverneur Generaal Carde, bediend door zogezegde «rondreizende ploegen» behorend tot de gewone verplichte taken van het bijstand personeel die er een derde van hun tijd zouden aan besteden. Dit was onrealistisch aangezien slechts één arts aanwezig was per gewest of cirkel. De arts van militaire colonnes en ambulances was sedentair geworden en diende raadplegingen, hospitalisaties, operaties, verlossingen, hygiënische controles en het beheer te verzekeren. De rondreizen bleven beperkt tot toevallige verplaatsingen. Deze regeling was boerenbedrog: een epidemie kon losbreken op een paar dagreizen afstand en opnieuw verdwijnen zonder dat de verantwoordelijke arts dit wist.

Het bestaan en de verspreiding van de slaapziekte was goed gekend in het Frans tropisch Afrika sinds de Missie Martin, Lebœuf, Roubaud (1906-1908). Niettemin bleef zij voor de Franse koloniale administratie een soort «beschamende» ziekte. Dit wordt bevestigd door de onbegrijpelijke houding van de administratieve en medische autoriteiten van het A.O.F.

Een Commissie van de Société de Pathologie Exotique werd opgericht om de toestand objectief te bepalen. Deze merkwaardige groep geleerden Brumpt, Gouzien, Lebœuf, Martin Louis, Mesnil, Roubaud en Martin Gustave, de rapporteur, heeft in 1920 een epidemiologische kaart opgemaakt. Toch wordt het wachten tot 1932 vooraleer door een Besluit van de Gouverneur-Generaal van het A.O.F. een dienst voor profylaxis van de slaapziekte in A.O.F. en Togo wordt opgericht. Het angstwekkend bilan zal worden opgemaakt door Jamot. In 1938-39 zullen de werkzaamheden van een *ad hoc* commissie van de «Société de Pathologie Exotique» leiden tot een voorontwerp voor een organisatie die door Georges Mandel zal worden opgericht als een autonome dienst.

In A.E.F. en Cameroen zal een bestrijding op grote schaal niet zo onzinnig lang op zich laten wachten. De ondervinding opgedaan door Jamot ter gelegenheid van de militaire operaties van de kolonne «Sangha-Kameroen» en de kennisname van de planning van het Duitse Reich voor Kameroen (1901-1913) zal hem in staat stellen de Gouverneur-Generaal en de autoriteiten te waarschuwen voor het gevaar en een eigen plan voor te stellen. De uitvoering wordt aan Jamot toevertrouwd.

Reeds in 1901 had kapitein von Stein de aanwezigheid van slaapziekte gesignaleerd ten westen van Atok en langs de loop van de Boven-Nyong. In 1910, waren in het isoleringskamp te Akonolinga reeds 416 zieken opgenomen. In 1912, waren de prevalenties langs de Sanaga en de Nyong opgelopen tot soms meer dan 20%. Een ontwerp werd met kennis van zaken opgemaakt door de Commissie Dr. Kühn.

Het voorzag een kamp te Ayos, alwaar reeds het eerste jaar 1217 slaapzieken in behandeling werden opgenomen, het oprichten van een gespecialiseerde dienst, een ambulante behandeling, het opruimen van het kreupelhout om de glossinae te verwijderen, het hergroeperen van de bevolking langs de grote penetratie-assen. Voor de uitvoering waren 600 000 reichsmarken voorzien voor 1914 en 1 miljoen in 1915.

De Franse tropenartsen, vertrouwd met het systeem Jamot, voelen zich doorgaans onwennig wanneer eraan wordt herinnerd dat de behandeling van de slaapzieken in hun dorpen reeds in 1912 werd uitgevoerd door Lejeune te Kiambi (centrum voor zouthandel) en door Mouchet en Dubois in de posten voor de houtvoorziening langs de stroom in de Midden-Kongo. Het lijkt nutteloos te zoeken naar prioriteiten. Geconfronteerd met hetzelfde probleem hebben Belgische, Duitse en Franse artsen op grond van gezond verstand en de opgedane ondervinding gelijkaardige oplossingen gevonden.

Slaapziekte biedt een uitstekende gelegenheid om de schijnwerpers te richten op de mobiele diensten voor preventieve gezondheidszorgen in Afrika. De vindingrijke Jamot richtte de mobiele diensten in, terwijl de methodieke Muraz zorgde voor een gestroomlijnde organisatie. De auteur is er zeer gehecht aan deze diensten. Zij hebben, benevens Jamot en Muraz, meerdere sterren doen ontstaan in de Franse koloniale gezondheidsdienst : Richet, Le Rouzic en vele anderen.

De brief van de Vizier Ali ben Issa aan Simon ben Thabet, eerst aanwezende arts van de Kalief van Bagdad in de 9de eeuw, is in dit verband het aanhalen waard : «Ik heb gedacht dat op het platteland er ook zieken zijn die nood hebben aan een arts om verzorgd te worden. Het is dus noodzakelijk er artsen naartoe te sturen voorzien van de nodige medikamenten, die in iedere lokaliteit de nodige tijd verblijven en zich overal verplaatsen».

De mobiele geneeskunde doet kennis maken met de quasi onbekende «agent sanitaire français». Hun ontstaan, in 1928, hebben zij te danken aan Léon Perrier in A.E.F. en Kameroen in het raam van de diensten voor de trypanosomiasis-bestrijding. Deze hulpkrachten waren Europeanen belast met het toezicht op de rondtrekkende behandelingsploegen. Zij worden geleidelijk aan de adjunkten van de hoofdgeneesheer van de sector. Sommigen onder hen hadden een opleiding gekregen in de Instituten voor Koloniale Geneeskunde. Hun aantal bedroeg in 1938 voor het geheel de Afrikaanse Franse koloniën 108. Hun naam zal worden omgezet in «agents techniques de santé». Dergelijke spitsvondigheden waren gebruikelijk in het koloniaal bestel, doch zonder inhoud of betekenis.

Een verdere merkwaardige groep medische medewerkers werd geleverd door wit-Russische dokters die geen toelating kregen om praktijk uit te oefenen in Frankrijk omdat zij niet in bezit waren van het baccalaureaat. Daladier wierf 82 dezer aan als hygiënisten, die als goed geschoolde medici en chirurgen vanzelfsprekend in Afrika uitstekende medische assistenten werden. Hieraan dienen militaire infirmiers en infirmières toegevoegd.

De verplichting tot medische bijstand wordt niet nagekomen door goede bedoelingen, rondschrijven of dienstnota's. Onder de druk van de omstandigheden en van de gewoonten is de gezondheidszorg bijna uitsluitend georiënteerd naar een curatieve geneeskunde die voor hun hospitalen en diensten gelijkvormigheid met het model van de metropool wensten. Dit had voor gevolg dat de verantwoordelijken van de gezondheidsdiensten slechts gebrekkig op de hoogte waren van de toestanden in het «diepe» platte land.

De uitgedrukte bedoelingen om de gezondheidstoestand van de bewoners van deze eindeloos uitgestrekte gebieden te verbeteren, werd nooit omgezet in goed beredeneerde politieke richtlijnen, noch in precieze doelstellingen en strategieën. Nochtans leven 90% van de inwoners in de broesse met een bevolkingsdichtheid van 1-5 per km². Deze toestand is conflictueel: de artsen zoeken bij voorkeur vaste vestigingen om hun vak beter te kunnen uitoefenen, wanneer zij veeleer naar de zieken zouden moeten toegaan. De opgelegde rondreizen zijn een hypocritische oogverblindende in dit epidemiologisch no man's land. Jamot zal hier de weg wijzen doch er ook aan ten onder gaan. Gaston Muraz, le «Prince», (of nog «Gamous», le «Buffle»), stelt methodisch de werkwijze op punt. Zijn zeer precieze richtlijnen houden rekening met efficiency en beveiliging van de massa-methodiek. Op zijn beurt wordt hij uit zijn ambt ontzet in 1942 (hij sterft in 1955). Le Rouzic zal zijn werk verder zetten met als doel een zero index, door het profylactisch toedienen van lomidine. Richet, de geduldige visionair, die AOF had verlaten uit misnoegdheid voor de uitschakeling van Muraz, zijn baas, zal de zaak redden door het oprichten, na een moeilijk tot stand gebracht akkoord van de OCCGE door de onafhankelijke West-Afrikaanse Staten.

De eenheid van doctrine van Jamot, Muraz, Richet, de drie hoofdfiguren, is opvallend. Voor hen moeten een reeks maatregelen en diensten gelijktijdig verzekerd worden. De massa moet bereikt worden door mobiele diensten waarvan de efficiency wordt verhoogd door het inschakelen van degelijk opgeleide hulpkrachten. Chemotherapeutische wapens (raccourci chimique), gericht op profylaxis worden de hoofdmaatregel. Bovendien wordt het belang van polyvalente tussenkomsten onderlijnd. Budgettaire en administratieve autonomie zijn onontbeerlijk. Dit geheel is geenszins een simplistische geneeskunde.

De waarde van onze Westerse technische inbreng voor de mensen die leven in erbarmelijke sanitaire toestanden kan in vraag worden gesteld. Hun behoeften kennen geen grenzen en wij zijn gehypermedicaliseerd. Er is grote nood voor het zoeken naar een wisselwerking tussen de onevenwichtigheden.

Op welke gegevens kan men zich steunen? De hospitalen verzorgen hoofdzakelijk geselecteerde gevallen en in de dispensaria ontbreken de mogelijkheden om tot betrouwbare diagnoses te komen. In 1956, worden 72% van de circa 11 miljoen patiënten louter symptomatologisch geïdentificeerd. De respiratoire aandoeningen bereiken 18%, de huidaandoeningen 8%, de darmziekten 11%, enz. De venerische ziekten worden overschat. De slaapziekte even regelmatig onderschat of zelfs miskend.

De besluiten van generaal-geneesheer Lasnet zijn merkwaardig. In 1924 schrijft hij aan Minister Daladier : «Het in waarde stellen van onze onmetelijke gebieden heeft een steeds grotere behoefte aan werkkrachten ... de medische bijstand moet dan ook evolueren naar een meer utilitaire preventieve geneeskunde en hygiëne. Dit is de enige aanpak die de bescherming en de ontwikkeling van de dun verspreide ondervoede autochtonen, die blootstaan aan ernstige endemo-epidemische gevaren, zou kunnen verzekeren». Deze stellingname betekende een ware revolutie.

Deze nota werd de grondslag voor de richtlijnen van 30 december 1924. «De huidige oriëntatie is gericht op een diepgaande actie, een beperking van het aantal hospitalen die zeer duur zijn en slechts een kleine minderheid bedienen, het vermenigvuldigen van de rurale dispensaria en infirmeries en het vergemakkelijken op alle manieren van de mobiliteit van de dokters ...»

Wat tenslotte werd verwezenlijkt wordt verduidelijkt door het verslag van Masseguin in 1954. De twee hospitalen van Dakar kosten 471 miljoen CFA F, en voor de preventieve diensten van het geheel van de AOF wordt 575 miljoen CFA F toegekend. Dit impliceert dat 300 000 personen beschikken over een budget dat even groot is als dit voor de gehele Kolonie en dit zonder op enigerwijze de gezondheidstoestand van de stad blijvend te beïnvloeden. Het voortbestaan van deze wanverhouding heeft voor logisch gevolg dat dertig jaar later dezelfde verontwaardiging en dezelfde noodkreten worden uitgesproken.

De recrutering

Het recruterende van het medische personeel volgde de wisselvallige geregelde reorganisaties van het medisch corps. Na de Frans-Duitse oorlog (1870-1871) werd het Franse leger grondig hervormd. Bij wet van 14 december 1888 wordt de «Ecole du Service de Santé militaire» gesticht te Lyon en de wet van 10 april 1890 vervangt de drie «Ecole de médecine navale» van Brest, Rochefort en Toulon door de «Ecole unique du Service de Santé de la Marine» met Bordeaux als plaats. Op 7 januari 1890 wordt de «Corps de Santé colonial» opgericht, die de diensten, voorheen verzorgd door marine-artsen overneemt. In 1900 worden koloniale troepen afzonderlijk opgericht en dientengevolge wordt Bordeaux «Ecole principale du Service de Santé de la Marine et des troupes de Marine» met voor de troupes de marine een «Ecole d'application» te Marseille (Pharo).

Alle leerlingen van de «Ecole principale du Service de Santé» opteren niet voor de «Coloniale» en alle kolonialen werden niet gevormd te Bordeaux. Sedert 1925 kiezen een aantal leerlingen van de «Ecole de Santé militaire» van Lyon voor een koloniale loopbaan. Alle kandidaten worden samen gebracht te Marseille. Bovendien bestond nog een zijweg de «Concours latéral» voor dokters afgestudeerd in allerlei faculteiten. Tot deze categorie behoren o.m. Yersin en Jamot.

Een «esprit de corps» ontstond uit de zeer bijzondere voorwaarden onder dewelke het medische beroep overzee diende uitgeoefend te worden. Het is een amalgaam

van louter militaire aangelegenheden zoals een concordantie tussen galons en functie, met zijn pyramide van de graden, een rangschikking op grond van functies en qualificerende vergelijkende examens en het uitoefenen van de geneeskunde in zeer specifieke omstandigheden. Dit belette geenszins een zeer vrije omgang tussen de verschillende gegradeerden die dezelfde taken hadden vervuld.

De structuur van de diensten bood een loopbaanprofiel die een geruuststellende geestestoestand schiep gebonden aan de zekerheid van de loopbaan en een mogelijke reïntegratie. Het corps telde 800 artsen, apothekers, administratie-officieren en specialisten. In Indo-China was de verhouding civiele artsen relatief belangrijk (450 t.o.v. 330 militairen in 1931 ; doch herleid in 1956 tot 174/425).

Het kenmerk van de koloniale dokters was pragmatisme en polyvalentie. Dit hield ook in dat zij met de ernstigste problemen werden geconfronteerd op het ogenblik dat hun ondervinding erg beperkt was. De kweekschool van de Pharo bood sinds 1906 opleidingsmogelijkheden die zeer dicht bij de realiteit stonden. De opleiding werd toevertrouwd aan marine-artsen met effectieve overzee dienst en die daarenboven na 5 jaren opnieuw dienst overzee moesten opnemen.

Dit «bataljon zonderlingen», volgens Waddy, is een zeer homogeen corps, dat zijn taken opneemt binnen een eenheid van doctrine, overeenstemmende uitvoeringsmodaliteiten en regelmatig toezicht op de uitvoering. Standaardisatie dringt zich op telkens een individueel toezicht onmogelijk is, hetgeen geenszins dient gelijkgeschakeld met werk aan de lopende band. Permanente bijscholing werd in de carrière ingebouwd door vergelijkende examens leidend tot assistent, specialist en geaggreëerd professor. Bovendien werd, sedert 1903, door het Ministerie voor Koloniën een stage-mogelijkheid aangeboden voor het deelnemen aan de vermaarde «grand cours» van de Institut Pasteur. Dit betekende benevens de kennisoverdracht de mogelijkheid van een direct contact met befaamde geleerden zoals Calmette, Thiroux, Marchoux, Laigret, enz. De dorst naar kennis, ontstaan sedert de oprichting van de scholen van Brest, Rochefort en Toulon, is kenmerkend. Zij gaat gepaard met een even hartstochtelijke drang tot aanleren, die zo nuttig zal blijken voor de opleiding van de onontbeerlijke hulpkrachten.

Deze geestesrichting spoorde aan tot de stichting van medische scholen alover de tropenwereld. Pondichery, in 1840 opgericht, vormde zes à tien Indische artsen per jaar, die nooit werden erkend door de Britten. De «Université Aurore» van de Jezuïeten te Shanghai, waar Teilhard de Chardin en François Blanc van gedachten wisselden. Tananarive, een medische school die later, zoals de meeste scholen, zal evolueren naar een faculteit. Zij leidde sinds 1896 dokters in de geneeskunde op, weze het met de beperking «ten titel van Madagascar». Hanoi krijgt een «école de plein exercice», hetgeen hetzelfde programma inhoudt als de Franse faculteiten, doch met een facultair examen na het vijfde jaar en het opstellen van een thesis. In 1931 wordt deze school de eerste overzeese faculteit. In 1936 waren er 597 Indochinese artsen, apothekers en vroedvrouwen t.o.v. 170 Fransen. In Senegal zal de gele koorts en de pest (7000 sterfgevallen tussen 1924-1929) de Gouverneur-

Generaal Merlin doen besluiten, om het te kort aan personeel te overkomen, jonge Afrikaanse leerlingen van de normaalschool William-Ponty over te plaatsen naar een medische school. Le Dantec werd de eerste directeur. Het curriculum voorzag vijf jaren opleiding die een schare van uitstekend gevormde en toegewijde practici vormde. Het waren echte dokters die schril afsteken tegen de ten huidige dagen door WGO aangeprezen tradipractici.

In iedere Kolonie werd een school voor verplegers en voor vroedvrouwen opgericht. Na W.O. II werden de curricula en diplomas opgewaardeerd tot deze van «infirmier d'Etat».

Koloniale artsen hebben zich meer ingespannen om hun observaties mede te delen dan om hun soms verbazende prestaties te doen kennen. Publicaties werden in de eerste plaats bedoeld als een samenbundelen van de verzamelde gegevens. Na twee mislukte pogingen in 1814 en 1863, zullen de *Archives de Médecine navale* dit realiseren met als eerste redactie-directeur Le Roy de Mericourt. Storende naamwisselingen volgden elkaar op met de onvermijdelijke ongunstige gevolgen voor verspreiding en bekendheid: *Archives de Médecine navale et coloniale* in 1890, opnieuw *Archives de Médecine navale* in 1897, *Archives de Médecine et de Pharmacie navale* (1910-1937), *Archives de Médecine navale* met beperking tot de zuivere nautische aangelegenheden (1946-1959). Sinds 1940 wordt *Médecine tropicale* uitgegeven door de Pharo (Marseille). Vanzelfsprekend publiceerden de Koloniale dokters ook in de *Bulletin de la Société de Pathologie exotique* vanaf zijn stichting in 1908.

Vermeldenswaardig zijn nog een zestigtal voordrachten gehouden door koloniale artsen in het grote amphitheater van de faculteit geneeskunde van Parijs en het Instituut voor Hygiëne Tanon. Deze van de periode 1930-1939 werden gebundeld onder de titel «Les Grandes Endémies tropicales» en uitgegeven door Vigot fr.

In 1940 waren 700 artsen in dienst, hun aantal bedroeg in 1980 : 934, waarvan 422 voor de coöperatie voor Afrika en Madagascar.

De Britse koloniën bestuurd volgens het systeem van onrechtstreeks beheer en met nadruk op handel, had voor gevolg dat handelaars steeds talrijker waren dan functionarissen. De Gouverneur was de vertegenwoordiger van de Kroon. Medical assistants werden opgeleid sedert 1924. MFU of «mobile field units» kenden een zeer tijdelijk bestaan dat werd afgesloten in 1955. Waddy en David Scott waren de belangrijkste organisatoren.

De Portugezen hebben de oudste traditie voor medische zorgen. Hun eerste hospitaal overzee werd opgetrokken in 1497 te Santiago op de Kaap Verdische eilanden. In 1508 wordt een hospitaal voor doorreizenden opgericht te Mozambique. In 1509 sticht Alfonso d'Albuquerque een tehuis voor verschoppelingen in Indië. De minderbedeelden van Angola volgen in 1567. De eerste medische school in de tropen is deze van Luanda, opgericht in 1791. Goa volgt in 1834. Onderwijs in de tropische geneeskunde werd georganiseerd aan de Universiteit van Lisboa in 1887 en sloot aan bij een hospitaal voor zeelieden, militairen en functionarissen. Sinds 1680 was het motto van de dienst voor volksgezondheid : de mens valoriseren.

De Nederlandse koloniale diensten werden niet besproken en evenmin de Duitse, Spaanse, Italiaanse en Amerikaanse. Deze laatste worden meestal laag geprofileerd doch hun invloed is zonder twijfel zeer belangrijk. Voortgaande op deze belangrijke hiaten is het enigszins te betreuren dat als titel van het boek «*La médecine coloniale française*» niet de voorkeur heeft gekregen.

Even bezinnen

Na het dichtklappen van dit boek, aangenaam om lezen en rijk aan interessante gegevens, wordt men aangezet om zich eventjes te bezinnen omtrent de vele gelijkenissen en de duidelijke verschillen met de Belgische aanpak in Centraal Afrika.

In dit laatste opzicht domineert de van oudsher Franse expansiedrang waardoor de eerste embryonaire medische diensten werden opgericht in La Nouvelle France Occidentale, nu Canada en de Mississippi-vallei, en de Caraïben met verre uitlopers naar de Indische Oceaan, de weg naar de gegeerde specerijen, Oost-Indië, Zuid-Oost Azië en de Stille Oceaan. Deze expansie-politiek, die ook deze was van de andere Europese mogendheden, mondde uit in een bovenmatig en zeer ongelijkmatig Imperium. Dit omvatte eindeloos uitgestrekte en te dun bevolkte gebieden, benevens schrill afstekende en moeilijk overbrugbare tegenstellingen. Aldus werden leden van eenzelfde corps, mede tengevolge van de opgelegde overplaatsingen, alternerend geconfronteerd met moeilijk inschakelbare, doch te eerbiedigen eeuwenoude sino-anamitische gebruiken en een autochtone gecodificeerde geneeskunde, die op het technische vlak overeenkwam met de Westerse voor de periode ingeluid door Pasteur en Koch en anderzijds met een vrij «open» en innemend achtergebleven Afrika.

Verder is er het overwegend militaire karakter van de geneeskundige koloniale dienst dat automatisch voortvloeide uit de verovering met de wapens en de annexatie van allerlei achtergebleven en andere gebieden heeft bestendigd. Dit had voordelen en nadelen. Het militair bestel houdt traditiegetrouw van geslotenheid en heimeeljkheid, hetgeen niet bevorderlijk kan zijn voor initiatieven en samenwerking. Anderzijds biedt de integratie in een groot corps vele mogelijkheden voor promotie en reïntegratie.

De marine-artsen, met als voorlopers scheepsbarbieren en -chirurgen, amanuenses aan wie de lagere taken van de geneeskundige hulpverlening werden toevertrouwd, waren als het ware opgeleid in het stelselmatig aanwenden van hulpkrachten, hetgeen in vele tropische gebieden de enige uitweg biedt.

Ook de opleiding van de militaire arts met de mogelijkheden voor bijscholing tot op het hoogste niveau heeft zeker bijgedragen tot hun wetenschappelijke interesse en hun talrijke waardevolle bijdragen. Het «examen B» in de Belgische organisatie kwam overeen met een onderdeel van het examen voor majoor en bleek eveneens sterk bevorderlijk voor een meer grondige aanpak van de lokale problemen.

De tweespalt gedurende Wereld Oorlog II met een aanhang van de «Maréchal» en Vichy te Dakar en van de Gaulle en «France libre» te Brazzaville heeft een ongunstige terugslag gehad op de werking van de medische diensten en bovendien diepe wonden geslagen die lang hebben nagewerkt. Dit euvel werd ons gespaard.

Tussen de vele gelijkenissen, zoals het aanwenden van mobiele medische eenheden, dient vooral gewezen op het te zwaar doorwegen van de administratieve en technische structuren die alle initiatieven en alle soepelheid in uitvoeringsmodaliteiten in de kiem smoorden. Dit zette aan tot hun handig ontwijken niet enkel op het individuele, toch tevens op het organisatorisch vlak. Dit werd bij hen de «autonome diensten» en bij ons «Foreami».

Hoe moet het nu verder ?

Tenslotte stelt Lapeyssonnie zich de vraag : hoe moet het nu verder ? De Europeanen hebben hun vlaggen gestreken en de koloniale grenzen blijven als zovele littekens van de geschiedenis, die de huidige gezagvoerders nog steeds voor lief nemen om allerlei redenen, doch zonder oorlogen, opstanden en vluchtelingen te hebben voorkomen.

De te zware infrastructuur, te curatief georiënteerd, heeft schipbreuk geleden. De grote plagen werden in bedwang gehouden, doch niet uitgeschakeld, en steken opnieuw de kop op terwijl ander onheil zich aanmeldt. De teloorgang is duidelijk, doch belet niet dat vele vergissingen in stand worden gehouden. Het koloniale systeem of respectievelijk de zorgeloosheid van de huidige gezagdragers in beschuldiging te stellen ware simplistisch. Alles is trouwens niet catastrofaal. Pogingen tot rechtvaardiging en evaluatie ten gronde waren zo voorbarig als nostalgie een opbouwende raadgever zou kunnen zijn.

Op grond van een wijde eigen ervaring en een ruime blik op de snel evoluerende toestanden behandelt Lapeyssonnie in zijn laatste hoofdstuk de drie oplossingen die opeenvolgend werden aangewend om aan huidige toestand te verhelpen.

Vooreerst werd gepoogd, midden allerlei tegenkantingen, de dienstverlening verder te verzekeren met het aanwezige medische professioneel en hulppersoneel en gelijktijdig een bredere opleiding van nationaal personeel te organiseren. Dit werd niet steeds oordeelkundig uitgevoerd, zodat een atrofie niet kon belet worden. De uitlokkende tekortkoming was het totaal gemis aan duidelijke middellange of langlopende politieke richtlijnen. Deze wazige toestand verergerde nog aanzienlijk t.g.v. een plotse en onverantwoorde drang naar een wereldwijde uitbreiding van deze bilaterale bijstand.

Nadien werd een andere, nu multilaterale toon aangegeven : alle landen moeten betrokken worden en onder aegide van de Verenigde Naties, *in concreto* de WGO. Dit organisme werd belast met het voortzetten van de OIHP van de Volkenbond en kon dan ook beroep doen op volwaardige experts. Gelijktijdig met de evolutie van de Verenigde Naties werd de samenstelling van het personeelsbestand meer verpo-

litiekt en de billijke verdeling van de ambten zal een verlies aan bevoegde personen betekenen met een daaruit volgende entropiserende tendens.

De huidige strekking berust op een amalgaam van naastenliefde en aantrekkingskracht door exotische en verre landen. De edelmoedigheid van de jeugd is bewonderingswaardig. Talloze pittoreske caritatieve ondernemingen werden geboren : «Water zonder grenzen», «de verwaarloosden van de Altiplano» en dgl. meer. Deze NGO's zijn noodgedwongen tijdgebonden, zodat hun coöperanten worden uitgestuurd met een tijdelijke opdracht. Een grondige aanpak en blijvende uitwerking vereist participatie van de beneficianten, hetgeen op zijn beurt berust op een vertrouwen dat enkel na langdurig contact wordt verworven. De chronische geldnood van deze organisaties noopt tot herhaald beroep doen op vrijgevigheid, soms voorgesteld als een louter herstel van de grootste onrechtvaardigheid van de 20ste eeuw. Dit wordt allengs vervelend, verwekt soms ten onrechte wrevel en eindigt met contraproductief te worden.

Wat zou kunnen ? De ondervinding opgedaan door de medische koloniale dienst heeft duidelijk doen uitschijnen dat eenvormigheid van conceptie en Realpolitiek bij een onversagend ten uitvoer brengen het welslagen van vele programma's heeft verzekerd. Het ideëel doelwit om curatieve en preventieve zorgen te verzekeren gelijktijdig met een economische ontwikkeling is, zoals ideale voorstellingen, meestal onvervulbaar.

Wanneer men het voorgaande in acht neemt, wordt het vanzelfsprekend dat gevers en ontvangers in eerste instantie aan tafel moeten gebracht worden zodat de vragers hun wensen en prioriteiten kunnen bekend maken en de donors kunnen besluiten of de vraag binnen het bestek valt van hun eigen politiek. Hierbij dient rekening gehouden met het feit dat de enen niet noodzakelijk welberaden te werk gaan en dat anderzijds de hoofdbekommernis, zoniet de obsessie van de gevers is binnen hun budgettaire enveloppe te blijven. Een onbaatzuchtige arbitrage ware derhalve wenselijk. Deze zou kunnen worden toevertrouwd aan de Academie, Universiteiten, Verenigingen voor tropische geneeskunde, de Raad van de Europese Scholen voor Tropische Geneeskunde en Hygiëne. Deze instellingen zijn tevens een bron voor experts, die grotendeels verdwenen zijn.

Zodra een beslissing is gevallen moeten de uitvoeringsschikkingen worden getroffen. Zich hiervoor laten inspireren door de VN/WGO operatieplannen biedt het voordeel dat ze bindend zijn voor beide partijen. De titel van het project zal zo nauwkeurig mogelijk zijn : «De bestrijding van de trypanosomose in de Provincie Equatoria» is beter dan «De controle van de parasitaire ziekten in Zuid Soedan», terwijl «Het versterken van de sanitaire diensten in Soedan» voor de meest uiteenlopende interpretaties vatbaar is.

De recrutering is het meest controversieel punt. Continuïteit betekent nood aan een beperkt permanent kader, dat niet langer wordt gewenst omdat coöperatie beperkt moet zijn in de tijd en bedoeld wordt om zichzelf overbodig te maken. Dit is een theorie die moeilijk te verenigen is met de huidige gang van zaken. Vroeg of

laat zal men inzien dat het beter is over een compagnie of zelfs een bataljon coöperanten onder statuut te beschikken dan over een regiment contractuelen met een onzekere toekomst. De derde wereld is weelderig bezaaid met in steek gelaten ook goede projecten omdat de coöperant vertrokken is.

Voor de financiering is er mecenaat nodig : de EEG schijnt daartoe de uitgelezen multi-europese instelling.

BIBLIOGRAFIE

- EXQUEMELIN, A. O. 1678. *De Americaensche Zee-Roovers*. Jan ten Hoorn, Amsterdam. — Id., naar de eerste uitgave van 1678. De Sikkel, Antwerpen ; De Spieghel, Amsterdam (1931).
- LAPEYSSONNIE, Léon. 1988. *La médecine coloniale — Mythes et réalités*. — Médecine et Histoire. Ed. Seghers. Paris, 310 pp.

Zitting van 20 december 1988

(Uittreksel van de notulen)

De zitting wordt geopend te 14 h 30 door de directeur van de Klasse, de H. J. Meyer, bijgestaan door de H. J.-J. Symoens, vast secretaris.

Zijn bovendien aanwezig: De HH. I. Beghin, E. Bernard, J. Bouharmont, J. Bouillon, J. Decelle, J. Delhal, L. Eyckmans, A. Fain, C. Fieremans, J. Jadin, H. Nicolaï, J. Opsomer, P. Raucq, M. Reynders, J. Semal, C. Sys, R. Tavernier, R. Vanbreuseghem, P. Van der Veken, J. Van Riel, H. Vis, werkende leden ; de HH. J.-C. Braekman, A. de Scoville, R. Devignat, R. Dudal, R. Frankart, J.-P. Gosse, J.-C. Micha, Ch. Susanne, M. Wéry, geassocieerde leden ; de H. F. Malaisse, corresponderend lid ; de HH. A. Lederer en R. Sokal, leden van de Klasse voor Technische Wetenschappen.

Afwezig en verontschuldigd: De HH. J. Alexandre, P. Basilewsky, J. Bolyn, M. De Smet, P. Gourou, J.-M. Henry, A. Lawalrée, J. Lepersonne, L. Peeters, A. Saintraint, C. Schyns, J. Thorez.

«L'épidémiologie et le contrôle de la bilharziose»

De H. P. Gigase, professor aan het Prins Leopold Instituut voor Tropische Geneeskunde, uitgenodigd door het Bureau van de Academie, stelt hierover een studie voor.

De HH. A. de Scoville, P. Raucq, L. Eyckmans, R. Vanbreuseghem, J.-P. Gosse en A. Fain komen tussen in de bespreking.

«Comportement et activité de récolte de *Macrotermes falcifer* dans une forêt claire zambézienne du Shaba méridional (Zaire)»

De H. F. Malaisse, corresponderend lid, stelt een studie voor getiteld zoals hierboven en opgesteld in samenwerking met de H. Aloni Komanda, corresponderend lid, en Prof. Mbenza M.

De HH. A. Fain, R. Vanbreuseghem, C. Sys, J.-J. Symoens, J. Opsomer, E. Bernard en J. Decelle komen tussen in de bespreking.

De Klasse besluit deze studie te publiceren in de *Mededelingen der Zittingen*.

«Le Banc d'Arguin (Mauritanie) : intérêt biologique et conservation des écosystèmes naturels»

De H. L. Hoffmann stelde hierover een studie voor tijdens de zitting van 22 november 1988.

De Klasse duidt de HH. F. Malaisse en J.-J. Symoens als verslaggevers aan.

Séance du 20 décembre 1988

(Extrait du procès-verbal)

La séance est ouverte à 14 h 30 par le directeur de la Classe, M. J. Meyer, assisté de M. J.-J. Symoens, secrétaire perpétuel.

Sont en outre présents : MM. I. Beghin, E. Bernard, J. Bouharmont, J. Bouillon, J. Decelle, J. Delhal, L. Eyckmans, A. Fain, C. Fieremans, J. Jadin, H. Nicolaï, J. Opsomer, P. Raucq, M. Reynders, J. Semal, C. Sys, R. Tavernier, R. Vanbreuseghem, P. Van der Veken, J. Van Riel, H. Vis, membres titulaires ; MM. J.-C. Braeckman, A. de Scoville, R. Devignat, R. Dudal, R. Frankart, J.-P. Gosse, J.-C. Micha, Ch. Susanne, M. Wéry, membres associés ; M. F. Malaisse, membre correspondant ; MM. A. Lederer et R. Sokal, membres de la Classe des Sciences techniques.

Absents et excusés : MM. J. Alexandre, P. Basilewsky, J. Bolyn, M. De Smet, P. Gourou, J.-M. Henry, A. Lawalrée, J. Lepersonne, L. Peeters, A. Saintraint, C. Schyns, J. Thorez.

L'épidémiologie et le contrôle de la bilharziose

M. P. Gigase, professeur à l'Institut de Médecine tropicale Prince Léopold, invité par le Bureau de l'Académie, présente une étude à ce sujet.

MM. A. de Scoville, P. Raucq, L. Eyckmans, R. Vanbreuseghem, J.-P. Gosse et A. Fain interviennent dans la discussion.

Comportement et activité de récolte de *Macrotermes falcifer* dans une forêt claire zambézienne du Shaba méridional (Zaïre)

M. F. Malaisse, membre correspondant, présente une étude intitulée comme ci-dessus et rédigée en collaboration avec M. Aloni Komanda, membre correspondant, et le professeur Mbenza M.

MM. A. Fain, R. Vanbreuseghem, C. Sys, J.-J. Symoens, J. Opsomer, E. Bernard et J. Decelle interviennent dans la discussion.

La Classe décide de publier cette étude dans le *Bulletin des Séances*.

Le Banc d'Arguin (Mauritanie) intérêt biologique et conservation des écosystèmes naturels

M. L. Hoffmann a présenté une étude à ce sujet à la séance du 22 novembre 1988. La Classe désigne MM. F. Malaisse et J.-J. Symoens en qualité de rapporteurs.

Keuze van een thema voor de werkzaamheden 1989

De H. Sokal commentarieert de nota die hij aan de leden van de drie Klassen toestuurde ten einde een deel van de werkzaamheden van de Klasse voor 1989 te wijden aan een thema van sociaal nut. Deze nota stelde de studie voor van de verschillende aktiviteitsnetten in de ontwikkelingslanden (bv. netten van vervoer, van telecommunicatie, van gezondheid, van onderwijs, enz.).

De Klasse heeft veel belangstelling, maar zoals de andere Klassen van de Academie, oordeelt zij dat het niet geschikt is dat haar werkzaamheden uitsluitend het gekozen thema zouden behandelen.

De H. Sokal stelt dan ook voor dat een Commissie zou samengesteld worden bestaande uit leden van de drie Klassen ten einde een verslag op te stellen over het gekozen thema, net zoals in 1982-83 voor de Wetenschappelijke benadering van de voedingsstrategie voor Zaïre.

Dit voorstel zal opnieuw onderzocht worden tijdens de zitting van 24 januari 1989. Het zal vermeld worden op de dagorde van de eerstkomende zitting van het Bureau van de Academie.

Geheim Comité

1° Verkiezingen

De werkende en erewerkende leden, vergaderd in geheim comité, verkiezen bij geheime stemming tot :

Geassocieerd lid : De H. Dominique Le Ray ;

Corresponderend lid : Mevr. Josepha Eusebio.

2° Aanduiden van de vice-directeur voor 1989

De H. J. Semal wordt bij geheime stemming aangeduid als vice-directeur voor 1989. In 1990 zal de H. Semal directeur van de Klasse zijn en voorzitter van de Academie.

De zitting wordt geheven te 17 h 30.

Choix d'un thème des travaux de 1989

M. Sokal commente la note qu'il a adressée aux membres des trois Classes en vue d'axer une partie des travaux des Classes de 1989 sur un thème commun d'utilité sociale. Cette note proposait l'étude des différents réseaux d'activité dans les pays en développement (p. ex. réseaux de transports, de télécommunication, de santé, d'enseignement, etc.).

La Classe se montre vivement intéressée, mais, comme les autres Classes de l'Académie, estime qu'il n'est pas opportun que ses travaux portent exclusivement sur le thème qui serait décidé.

En conséquence, M. Sokal propose que, comme il avait été fait en 1982-83 pour l'Approche scientifique d'une stratégie alimentaire pour le Zaïre, une Commission soit constituée, réunissant des membres des trois Classes, en vue d'élaborer un rapport sur le thème choisi.

Cette suggestion sera réexaminée à la séance du 24 janvier 1989. Elle sera inscrite à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Bureau de l'Académie.

Comité secret

1° Elections

Les membres titulaires et titulaires honoraires, réunis en comité secret, élisent par vote secret en qualité de :

Membre associé : M. Dominique Le Ray ;

Membre correspondant : Mme Josepha Eusebio.

2° Désignation du vice-directeur pour 1989

M. J. Semal est désigné par vote secret en qualité de vice-directeur pour 1989. En 1990, M. Semal sera directeur de la Classe et président de l'Académie.

La séance est levée à 17 h 30.

**KLASSE VOOR TECHNISCHE
WETENSCHAPPEN**

CLASSE DES SCIENCES TECHNIQUES

Zitting van 25 november 1988

(Uittreksel van de notulen)

De zitting wordt geopend te 14 h 30 door de directeur van de Klasse, de H. R. Sokal, bijgestaan door Mevr. L. Peré-Claes, secretaris der zittingen.

Zijn bovendien aanwezig: De HH. J. Charlier, E. Cuypers, J. De Cuyper, H. Deelstra, I. de Magnée, A. Jaumotte, A. Lederer, R. Leenaerts, R. Paepe, A. Sterling, R. Thonnard, R. Tillé, J. Van Leeuw, werkende leden ; de HH. L. Brison, A. François, W. Loy, J. Michot, A. Monjoie, G. Panou, geassocieerde leden ; de H. P. Raucq, lid van de Klasse voor Natuur- en Geneeskundige Wetenschappen.

Afwezig en verontschuldigd: De HH. E. Aernoudt, F. Bultot, A. Clerfayt, P. De Meester, A. Deruyttere, P. Evrard, P. Fierens, G. Froment, A. Lejeune, F. Pietermaat, J. Roos, M. Snel, A. Van Haute, W. Verstraete, R. Wambacq ; de H. R. Vanbreuseghem, erevast secretaris en de H. J.-J. Symoens, vast secretaris.

Lofrede van de H. B. Steenstra

De Directeur begroet de familie van de H. Steenstra.

De H. R. Tillé spreekt vervolgens de lofrede uit van de overleden Confrater, de H. Benvenuto Steenstra, erewerkend lid, overleden te Jette op 9 januari 1988.

Deze lofrede zal gepubliceerd worden in het *Jaarboek* 1989.

«Le Technoparc, vecteur contributif du développement des pays moins industrialisés»

De H. R. Leenaerts legt hierover een studie voor.

De HH. R. Sokal, A. Jaumotte, H. Deelstra, G. Panou en J. Michot komen tussen in de bespreking.

De Klasse besluit deze studie te publiceren in de *Mededelingen der Zittingen* (pp. 669-678).

«L'évolution de la production minérale du Zaïre»

De Klasse duidt de HH. G. Panou en R. Tillé aan als verslaggevers van de studie van de H. N. de Kun, voorgelegd op de zitting van 24 juni 1988.

Bestuurscommissie

De Klasse stelt de HH. J. Charlier en G. Froment voor om haar te vertegenwoordigen in de schoot van de Bestuurscommissie in vervanging van de HH. E. Cuypers en P. Fierens van wie de mandaten verstrijken op 31 december 1988.

Séance du 25 novembre 1988

(Extrait du procès-verbal)

La séance est ouverte à 14 h 30 par le directeur de la Classe, M. R. Sokal, assisté de Mme L. Peré-Claes, secrétaire des séances.

Sont en outre présents : MM. J. Charlier, E. Cuypers, J. De Cuyper, H. Deelstra, I. de Magnée, A. Jaumotte, A. Lederer, R. Leenaerts, R. Paepe, A. Sterling, R. Thonnard, R. Tillé, J. Van Leeuw, membres titulaires ; MM. L. Brison, A. François, W. Loy, J. Michot, A. Monjoie, G. Panou, membres associés ; M. P. Raucq, membre de la Classe des Sciences naturelles et médicales.

Absents et excusés : MM. E. Aernoudt, F. Bultot, A. Clerfayt, P. De Meester, A. Deruyttere, P. Evrard, P. Fierens, G. Froment, A. Lejeune, F. Pietermaat, J. Roos, M. Snel, A. Van Haute, W. Verstraete, R. Wambacq ; M. R. Vanbreuseghem, secrétaire perpétuel honoraire et M. J.-J. Symoens secrétaire perpétuel.

Éloge de M. B. Steenstra

Le Directeur accueille la famille de M. Steenstra.

M. R. Tillé fait ensuite l'éloge du confrère disparu, M. Benvenuto Steenstra, membre titulaire honoraire, décédé à Jette, le 9 janvier 1988.

Cet éloge sera publié dans l'*Annuaire* 1989.

Le Technoparc, vecteur contributif du développement des pays moins industrialisés

M. R. Leenaerts présente une étude à ce sujet.

MM. R. Sokal, A. Jaumotte, H. Deelstra, G. Panou et J. Michot interviennent dans la discussion.

La Classe décide de publier cette étude dans le *Bulletin des Séances* (pp. 669-678).

L'évolution de la production minérale du Zaïre

La Classe désigne MM. G. Panou et R. Tillé en qualité de rapporteurs de l'étude de M. N. de Kun, présentée à la séance du 24 juin 1988.

Commission administrative

La Classe propose MM. J. Charlier et G. Froment pour la représenter au sein de la Commission administrative en remplacement de MM. E. Cuypers et P. Fierens, dont les mandats viennent à expiration au 31 décembre 1988.

Prijs van de «Cercle Royal Africain et de l'Outre-Mer»

Ter gelegenheid van het honderdjarig bestaan van zijn oprichting organiseert de «Cercle Royal Africain et de l'Outre-Mer» een wedstrijd om met een Prijs de auteur te belonen van een wetenschappelijk werk over de Complementariteit tussen de openbare diensten en de privé-ondernemingen ter bevordering van de Belgische economie naar de Overzeese landen en hun bijdrage tot de economische en sociale ontwikkeling van deze landen.

De prijs bedraagt 100 000 BF.

Op verzoek van de «Cercle» heeft de Academie een reglement van de Prijs voorbereid, dat vastgesteld werd door het Bureau in zijn zitting van 4 november 1988.

Elke Klasse van de Academie wordt uitgenodigd twee juryleden voor de wedstrijd aan te duiden.

De Klasse duidt de HH. P. De Meester en R. Sokal aan om deel uit te maken van de jury.

Keuze van een thema voor de werkzaamheden 1989

De H. Sokal herinnert aan de wens die hij heeft uitgedrukt in zijn openingsrede op de plenaire zitting van 12 oktober 1988.

De H. Lederer stelt als thema het vervoer voor.

De H. Jaumotte oordeelt dat het probleem van de netwerken dient uitgebreid te worden, bv. ook de netten in verband met de gezondheid, de informatie, de economie, enz.

Dit punt zal vermeld worden op de dagorde van de zittingen van de drie Klassen van december 1988.

Voorzitter van de Academie

De H. R. Sokal werd benoemd tot voorzitter van de Academie voor 1988 bij koninklijk besluit van 9 mei 1988.

Eretekens

De HH. J. Charlier en R. Tillé werden bevorderd tot grootofficier in de Kroonorde bij koninklijk besluit van 28 september 1988.

Rijksuniversiteit Gent : Twintigjarig bestaan van het Laboratorium voor Petrochemische Techniek

De Rijksuniversiteit Gent viert op 25 november 1988 het twintigjarig bestaan van het Laboratorium voor Petrochemische Techniek. Te dezer gelegenheid wordt, na

Prix du Cercle Royal Africain et de l'Outre-Mer

À l'occasion du centenaire de sa création, le Cercle Royal Africain et de l'Outre-Mer organise un concours en vue de récompenser par un Prix l'auteur d'un mémoire scientifique sur le sujet suivant : Complémentarité entre les pouvoirs publics et les entreprises privées pour la promotion de l'économie belge vers les pays d'Outre-Mer et leur contribution au développement économique et social de ceux-ci.

Le montant du prix est de 100 000 FB.

À la demande du Cercle, l'Académie a préparé un règlement du Prix qui a été arrêté par le Bureau en sa séance du 4 novembre 1988.

Chacune des Classes de l'Académie est invitée à désigner deux membres du jury du Concours.

La Classe désigne MM. P. De Meester et R. Sokal pour faire partie du jury.

Choix d'un thème des travaux 1989

M. Sokal rappelle le souhait qu'il a exprimé dans son allocution d'ouverture à la séance plénière du 12 octobre 1988.

M. Lederer propose le thème du transport.

M. Jaumotte estime qu'il faut élargir le problème des réseaux, p. ex. également les réseaux de santé, d'information, d'économie, etc.

Ce point sera mis à l'ordre du jour des séances des trois Classes de décembre 1988.

Président de l'Académie

M. R. Sokal a été nommé président de l'Académie pour l'année 1988 par arrêté royal du 9 mai 1988.

Distinctions honorifiques

MM. J. Charlier et R. Tillé ont été promus au grade de grand officier de l'Ordre de la Couronne par arrêté royal du 28 septembre 1988.

Université de l'État à Gand : Vingtième anniversaire du Laboratoire de Technologie pétrochimique

L'Université de l'État à Gand célèbre le 25 novembre 1988 le vingtième anniversaire du Laboratoire de Technologie pétrochimique. À cette occasion est orga-

het bezoek aan het Laboratorium, een academische zitting gehouden met twee voordrachten :

Prof. Dr. ir. G. F. Froment : De toekomst van het Laboratorium voor Petrochemische Techniek.

Prof. Dr. I. Prigogine : Non equilibrium structures and chemical catalysis.

De zitting wordt geheven te 16 h 45.
Zij wordt gevolgd door een Geheim Comité.

nisée, après la visite du Laboratoire, une séance académique comportant deux exposés :

Prof. Dr ir G. F. Froment : De toekomst van het Laboratorium voor Petrochemische Techniek.

Prof. Dr I. Prigogine : Non equilibrium structures and chemical catalysis.

La séance est levée à 16 h 45.
Elle est suivie d'un Comité secret.

Le Technoparc, vecteur contributif au développement des pays moins industrialisés *

par

R. LEENAERTS **

MOTS-CLÉS : Développement ; Technoparc ; Université Catholique de Louvain.

RÉSUMÉ. — Après avoir tiré un parallélisme sommaire entre les relations industrie/université dans les pays industrialisés et en développement, cette communication relate l'établissement et l'entretien de ces relations dans le cas particulier du parc scientifique de Louvain-la-Neuve. Par extrapolation et en prenant appui sur une argumentation concernant l'industrie, l'université et les pouvoirs publics dans le tiers monde, elle conclut à l'intérêt de promouvoir dans ces régions des ensembles intégrés dénommés technoparcs.

SAMENVATTING. — *Het technopark, vector die bijdraagt tot de ontwikkeling van de minder geïndustrialiseerde landen.* — Na een bondige vergelijking te hebben gemaakt tussen de relaties nijverheid/universiteit in de geïndustrialiseerde landen en de landen in ontwikkeling, vermeldt deze uiteenzetting het tot stand brengen en het onderhouden van deze relaties in het typische geval van het wetenschappelijk park van Louvain-la-Neuve. Door extrapolatie en steunend op een argumentatie betreffende de nijverheid, de universiteit en de overheidsdiensten in de derde wereld, besluit ze dat het van belang is in deze streken geïntegreerde samenstellingen, technoparken genoemd, te bevorderen.

SUMMARY. — *The Technopark, a vector contributing to the development of less industrialized countries.* — After making a summary parallel between industry/university relations in industrialized and developing countries, this paper discusses the establishing and maintaining of these relationships in the particular case of the scientific park of Louvain-la-Neuve. By extrapolation, and leaning on an argumentation concerning industry, the university and the public authorities in the third world, the paper concludes that it is important to promote integrated ensembles called technoparks in these regions.

*
* *

Dans l'observation qui peut être faite actuellement du tiers monde, il faut bien reconnaître que l'on classe sous un même intitulé des États ou des régions ayant

* Communication présentée à la séance de la Classe des Sciences techniques tenue le 25 novembre 1988.

** Membre titulaire de l'Académie ; Unité des Procédés, Faculté des Sciences appliquées, Université Catholique de Louvain, Voie Minckelers 1, B-1348 Louvain-la-Neuve (Belgique).

atteint des stades de développement industriel très différents : dans certains cas, l'initiation de ce développement est à peine commencée tandis que dans d'autres, les réalisations déjà effectuées préfigurent une situation sensiblement plus proche de celle des pays occidentaux.

La présente communication, dont le thème s'articule sur les relations Industrie-Université, s'adresse précisément et exclusivement à ces pays qui ont fait la preuve de leur capacité à s'industrialiser, non pas qu'ils soient plus intéressants ou plus accessibles que les autres, mais parce que, dans une certaine mesure, les difficultés qu'ils rencontrent maintenant sont celles que nous avons connues il y a quelques décennies et que, par conséquent, les solutions recherchées et adoptées chez nous depuis lors pourraient très bien être bénéfiques outre-mer également.

L'industrie du tiers monde se caractérise avant tout par des technologies importées dont l'exploitation, bien qu'étant réalisée de mieux en mieux, laisse souvent à désirer au point de vue du rendement et pose, tout aussi souvent, des problèmes d'adaptation aux conditions locales. La progression de cette industrie doit dès lors passer inévitablement par un stade d'améliorations nécessairement conçues et réalisées localement par des cadres et responsables nationaux.

Parallèlement, l'université dans ces pays, par le truchement des coopérations bilatérales et internationales, s'est hissée à un niveau généralement satisfaisant au point de vue didactique mais, par contre, franchit rarement et toujours difficilement le cap des recherches et des travaux d'application à cause d'un manque de motivation et de moyens appropriés. Il y a donc en quelque sorte incohérence entre les besoins du développement industriel et les possibilités qu'a l'université de les rencontrer, tout au moins partiellement.

A une autre échelle, sans doute, mais néanmoins avec une certaine similitude, le même problème s'est posé en Belgique depuis que la recherche universitaire a cessé de confiner ses objectifs parmi les seules sciences fondamentales et a orienté une part de ses activités vers la recherche appliquée. Depuis longtemps, la collaboration entre l'Industrie et l'Université a été le centre de beaucoup de préoccupations et peut-être le sujet le plus rebattu dans les discours et allocutions officielles mais elle est restée durant des dizaines d'années un prétexte ou un motif plus qu'une source de faits concrets. C'est seulement depuis 1950 que le processus de collaboration s'est campé de façon significative pour se développer plus intensément durant les années soixante et surtout septante en aboutissant au régime que nous connaissons aujourd'hui et dont nous recueillons les fruits.

Comme c'est l'expérience belge qui est à la base des présentes réflexions, avant d'en faire une « extrapolation » aux pays en voie de développement, il convient de la présenter succinctement ; nous avons choisi pour ce faire un cas d'espèce qui nous est bien connu, en l'occurrence celui de l'Université Catholique de Louvain et de son parc scientifique, mais il est clair que la relation que nous en faisons n'a rien de restrictif et qu'au contraire, les chemins suivis par les autres universités belges corroborent à la fois l'argumentation et les conclusions de cette présentation.

Dans la problématique des relations entre l'Industrie et l'Université, la proximité géographique n'est pas indispensable mais elle constitue un avantage évident dont il s'impose de profiter dans toute la mesure du possible. Ceci entraîne la double condition que le territoire proche des universités soit prioritairement réservé à des implantations industrielles adéquates et que les investisseurs aient des raisons particulières pour s'y installer. C'est dire que les pouvoirs publics ont, eux aussi, à intervenir et qu'ils l'ont bien compris puisque le principe de la création des parcs scientifiques a été reconnu par les instances gouvernementales dès 1959, notamment dans la publication de lois d'expansion économique.

Mais comme toujours en pareil cas, la coupe est loin des lèvres ; il fallut attendre le 29 janvier 1971 pour qu'une décision tombe au niveau du Comité Ministériel de Coordination Economique et Sociale. Cette décision dispose que :

Il peut être créé des parcs industriels à vocation de recherche. Ceux-ci sont réservés essentiellement aux activités de recherche, ceci pouvant comprendre la production industrielle de prototypes ainsi que des productions exigeant des contrôles scientifiques constants. La vocation du parc scientifique sera entérinée contractuellement par un cahier des charges établi par l'État et le gestionnaire du parc. Ce cahier des charges sera communiqué aux entreprises et son exécution sera contrôlée par l'Inspection Générale Économique. Ces zones sont dotées d'un statut national ; elles sont implantées à proximité des centres ayant une faculté complète des sciences et des sciences appliquées. La gestion des parcs scientifiques sera assurée par les sociétés intercommunales ; les universités seront intimement associées à leur développement, notamment par la recherche d'investissements et par l'établissement des plans. Aucune implantation ne pourra avoir lieu sans l'agrément des universités concernées. Le statut d'intérêt national garantit aux parcs scientifiques la prise en charge par l'État de tous les travaux d'aménagement et l'octroi d'incitants aux investisseurs.

On peut affirmer que c'est véritablement cette décision qui est à la base de la politique belge en matière de création de parcs scientifiques et donc du renforcement des relations entre l'Industrie et l'Université. Elle a été bien accueillie de la part de tous les intervenants, en particulier à Louvain-la-Neuve où s'est développé le premier parc scientifique de la communauté francophone. S'il en est ainsi, c'est parce que, dès 1968, des événements politiques qui appartiennent dorénavant à l'histoire, ont imposé à l'Université Catholique de Louvain de transférer sa section francophone en Wallonie, sur le site de Louvain-la-Neuve et que, dès cette époque, les responsables de l'Université ont décidé de bâtir non pas un campus universitaire mais bien une ville nouvelle incluant aussi des zones résidentielles, des centres commerciaux et socio-culturels ainsi qu'une zone réservée à l'implantation d'entreprises de haute technologie.

Concrètement, en s'installant sur son nouveau site, l'Université a réservé 160 ha à des implantations industrielles orientées vers la recherche dans la perspective d'améliorer la collaboration avec l'industrie mais aussi de promouvoir le développement économique régional en attirant des investisseurs et une population active.

Pour ce faire, et d'ailleurs dans le respect des impératifs légaux, elle s'est liée contractuellement à la Société Intercommunale du Brabant Wallon pour fonder en 1972 un comité paritaire afin d'assurer l'aménagement et la gestion de la zone destinée au parc scientifique. Le comité n'a pas cessé de fonctionner depuis lors et l'Intercommunale du Brabant Wallon a réalisé sur le site des infrastructures d'un montant de 150 millions de francs.

La promotion du parc scientifique a été assurée dès l'origine par l'Université elle-même qui, pour ce faire, a édicté un certain nombre de critères de sélection ; ne sont autorisées à s'implanter que les entreprises :

- dont l'activité est axée sur la recherche scientifique,
- dont la production concerne des prototypes ou des produits nouveaux,
- dont la vocation est liée à la formation aux technologies de pointe,
- dont l'objet essentiel est le développement de procédés nouveaux,
- dont l'existence est en relation avec la consultance scientifique ou technique,
- dont les services sont d'intérêt pour le reste du parc scientifique et, par extension, pour l'université ou pour le centre urbain.

Vu l'intense occupation humaine des lieux, des mesures coercitives ont été imposées aux investisseurs pour garantir la qualité de l'environnement. Aucune activité polluante n'est tolérée ou, si une source de pollution existe, des moyens infaillibles de lutte contre cette pollution sont exigés. Dans le même esprit, les implantations industrielles sont soumises à un cahier des charges urbanistique très strict qui impose notamment de ne pas dépasser une densité de construction égale à 40% de la surface du lot, de consacrer une somme de 600 000 francs par hectare à un programme de plantation et d'affecter une valeur de 2% de l'investissement à des œuvres d'art judicieusement réparties sur le site.

Tout récemment, l'Université a pris une nouvelle option en procédant elle-même à la création d'entreprises pour exploiter plus rapidement les résultats de certaines de ses recherches. Une telle formule, bien que bénéfique, n'est pas dépourvue de difficultés car le rôle d'une université ne peut pas être assimilé à celui d'un gestionnaire d'affaires. Pour les entreprises créées, il a donc été décidé d'exclure toute fonction du type «opérateur industriel» et de limiter l'activité au transfert de savoir-faire et à l'administration de conseils scientifiques ou techniques.

Il va de soi que l'Université entretient des relations privilégiées avec toutes les entreprises du parc ayant des activités de recherche et de développement. Ces relations sont sous-tendues par des conventions grâce auxquelles les entreprises utilisent de manière systématique l'infrastructure scientifique disponible à l'Université (bibliothèques spécialisées, centres informatiques de calcul, appareillage scientifique sophistiqué, etc.) et recourent fréquemment aux services offerts par les départements universitaires, par exemple en matière d'analyse, d'expertise, de consultation juridique.

Dans l'état actuel de son développement, la superficie totale des implantations industrielles du parc scientifique de Louvain-la-Neuve s'élève à 62 ha et le montant

des investissements, actualisé en 1988, est de 5 milliards 618 millions de francs. Le parc compte 41 entreprises dont 21 ont une vocation de recherche, les 20 autres étant des PME de service. Le personnel occupé sur le site est de 1450 personnes.

Le concept de parc scientifique tel qu'il a été perçu et appliqué à Louvain-la-Neuve a donné des résultats probants.

À propos des entreprises, il est patent qu'elles y ont trouvé un contexte urbain, scientifique et humain propice à conforter leur politique de recherche et de développement dans des conditions économiques favorables et dans une ambiance de large internationalisation. En outre, la conjonction d'activités de recherche et de services s'est avérée tout à fait efficace et a démontré qu'il est important que des PME puissent être accueillies dans les parcs scientifiques.

En ce qui concerne l'Université, la création du parc scientifique a été pour elle et dans un premier temps, l'occasion de faire connaître et de rentabiliser sa recherche, ce qui en soi est déjà tout un programme et un facteur manifeste d'émancipation. Dans la suite, elle a dû créer un organe spécial — la Cellule de Liaison R & D — pour assurer la structure de programmation, de gestion et de promotion des contrats extérieurs. Ce nouvel organe s'est avéré de grande utilité. Enfin, l'accroissement des collaborations industrielles a obligé l'Université à élaborer un règlement d'ordre intérieur afin de régir tous les aspects (fonctionnels, pécuniaires, juridiques, etc.) liés à ces collaborations. Ce règlement, qui était une véritable nécessité, a été bien accueilli par la communauté universitaire et a contribué à son adaptation harmonieuse aux nouveaux modes de vie qu'exige la collaboration avec l'industrie.

Dans l'appréciation de l'expérience louvaniste, il faut souligner le rôle capital qu'ont joué les services publics et reconnaître que sans leur intervention, la collaboration Industrie-Université aurait sans doute emprunté d'autres chemins, vraisemblablement plus coûteux et, en tout état de cause, conduisant à des échéances plus aléatoires. Dans le cas particulier de Louvain-la-Neuve, l'intervention de la Société Intercommunale du Brabant Wallon, tant par ses initiatives dans l'aménagement du parc que par les investissements qu'elle y a consentis a été un facteur incontestable de promotion du projet et illustre de façon péremptoire ce phénomène nouveau et fondamental de l'économie contemporaine que constitue l'aide du secteur public à la croissance du secteur privé. Il faut toutefois savoir reconnaître les limites de ces interventions et l'intérêt qu'il y a eu de laisser à l'Université la fonction vitale de sélectionner les entreprises du parc.

La relation abrégée faite ici de la création et du développement du parc scientifique de Louvain-la-Neuve est à considérer dans le cadre belge, c'est-à-dire celui d'un petit pays très industrialisé, de vieille tradition technique et situé au carrefour des grandes nations. Comme telle, c'est une expérience très éloignée des conditions existant dans le tiers monde et, par conséquent, peu ou pas extrapolable à ces pays. Elle pourrait cependant suggérer un modèle pour les nations en développement ayant déjà acquis une connaissance suffisante des mécanismes de l'industrialisation.

1. Les aspects industriel, universitaire et étatique du technoparc

À cet égard, les données à prendre en considération sont de trois ordres : industriel, universitaire et étatique.

1.1. LES ENJEUX INDUSTRIELS

Outre l'obligation déjà mentionnée d'adapter aux conditions locales les procédés importés, l'industrie des pays en développement doit veiller à intégrer simultanément les nouvelles technologies sous peine de voir son patrimoine se démanteler rapidement face à la concurrence étrangère mieux armée. Par exemple, l'avantage d'une main-d'œuvre bon marché a tendance à s'estomper devant les apports de l'informatique, de la robotique et de la commande numérique ; il est à craindre qu'à défaut de maîtriser ces nouvelles technologies, l'industrie d'outre-mer perde rapidement ses marchés. Il lui appartient également de promouvoir de façon autonome des travaux de développement à finalité locale ou régionale notamment en matière de combustibles, de matériaux de construction, d'aliments, de médicaments. C'est dire qu'en fait de recherche et de développement, elle a à créer dès maintenant et avec plus d'autonomie les conditions de son existence future. Dans le même temps, il est indéniable que des centralisations sont à opérer dans divers secteurs de services industriels, en particulier dans la gestion des énergies, en maintenance, en contrôle de qualité, en hygiène et en sécurité industrielles.

Toutes ces incidences conjuguées démontrent l'existence de besoins dont la satisfaction peut sans doute être assurée par l'industrie seule mais qui le serait certainement plus rapidement et mieux avec l'intervention d'autres partenaires, principalement l'Université et les pouvoirs publics.

1.2. LES CARENCES UNIVERSITAIRES

Sans revenir aux activités didactiques qu'elle contrôle généralement bien, l'Université dans le tiers monde se caractérise neuf fois sur dix par l'absence d'une véritable politique de recherche de l'innovation, originale et auto-générée. La plupart du temps, l'activité de recherche se résume à des démarches administratives pour justifier l'existence d'un dossier ou d'un budget et, dans le meilleur des cas, à la réalisation de quelques essais pour conforter un programme venu d'ailleurs ou exécuté ailleurs.

Cet état de fait contraste avec les qualités intellectuelles de certains chercheurs et avec les équipements scientifiques disponibles bien que fréquemment inutilisables. Les raisons qui expliquent une telle situation sont sans doute multiples mais il en est deux en tout cas qui à elles seules justifient une bonne part des comportements constatés : l'Université dans le tiers monde n'est pas organisée en fonction de la recherche et les chercheurs n'y sont pas ou pas assez motivés. Il faut donc avant tout changer les mentalités en instituant des organigrammes, des règles de conduite du

personnel, des conditions de travail propices à une discipline indispensable ainsi que des incitatifs à une véritable motivation pour la recherche, en ce compris une rémunération suffisante. Simultanément, il faut aussi concevoir des projets et des programmes de recherche qui soient réalisables ce qui met en cause l'accessibilité des thèmes par spécialité, la disposition des moyens matériels scientifiques et techniques, le financement et la planification des travaux, bref, la faisabilité de ces projets.

Il n'est pas exagéré de prétendre que, pour le milieu universitaire, une restructuration aussi fondamentale est démesurée et que par conséquent l'assistance ou, mieux, la collaboration de tiers est incontestablement un préalable. A ce niveau, l'entreprise industrielle apparaît comme un interlocuteur privilégié à la fois sur le plan de l'organisation et de la gestion du personnel mais aussi de la sélection et de la conduite de projets de recherche. Cette constatation renforce la conclusion déjà tirée de la complémentarité intéressante existant entre les milieux industriels et universitaires ; elle se trouve encore accentuée si l'on prend en compte les initiatives que peuvent avoir les pouvoirs publics.

1.3. RÔLE DES POUVOIRS PUBLICS

Les décideurs publics dans le tiers monde doivent prendre conscience que, si le développement passe nécessairement par l'importation de technologies, la recherche scientifique et technique axée sur des objectifs locaux peut être hautement rentable, socialement, économiquement et financièrement. Socialement d'abord parce que les activités de recherche exigent une main-d'œuvre variée et sont par là un puissant catalyseur de la formation et de l'émancipation des populations ; de plus, ces mêmes activités supposent des structures d'accueil qui peuvent favoriser l'urbanisme et l'équipement du territoire. Économiquement et financièrement ensuite car la recherche appliquée, là comme ici, est, à terme, valorisante pour ceux qui la pratiquent, créatrice d'emplois et rentable dans la mesure où elle est gérée avec réalisme.

Les pouvoirs publics seraient donc également bénéficiaires de l'établissement d'une politique de recherche animée par l'Industrie et l'Université mais comme ni l'une ni l'autre ne dispose de tous les moyens pour l'instituer, il apparaît que c'est à eux de créer les bases d'une telle dynamique. Pourquoi dès lors ne pas songer à transposer dans le tiers monde ce qui est appelé ici parc scientifique et pourrait être dénommé là-bas technoparc, vu les différences qui existent entre les environnements respectifs ?

2. Les approches de la notion de technoparc

Cette notion de technoparc peut être cernée selon plusieurs approches.

2.1. UNE APPROCHE GÉOGRAPHIQUE

Un technoparc doit être un lieu de rencontre et de coopération entre le monde de la recherche et celui de l'industrie en vue de promouvoir le développement

technologique d'une région. La sélection de son site doit donc s'inscrire dans la politique d'aménagement industriel et universitaire des villes et des provinces en orientant si possible les décisions dans un esprit de décentralisation. Simultanément, il s'impose que les terrains choisis soient viabilisés pour les besoins de la recherche appliquée, d'où l'éventualité de construire des locaux polyvalents, susceptibles d'être loués. Ceci démontre, si besoin en est, que l'initiative de la création et du financement de l'infrastructure des technoparc ne peut venir que des pouvoirs publics.

2.2. UNE APPROCHE SELON LES FINALITÉS

Dans son acception la plus large, le technoparc devrait être un centre à objectifs multiples intégrant aussi bien l'initiation et le lancement de projets que le développement ou l'amélioration de technologies installées. Perçu de cette façon, le technoparc apparaît comme un ensemble de moyens permettant à l'Industrie et à l'Université ou aux centres de recherche associés de se rendre mutuellement des services spécialisés qui autrement ne pourraient pas être échangés.

Nombreux, ces services peuvent être énumérés selon la nomenclature ci-après en tenant compte que, dans l'ensemble des domaines cités, le technoparc ne doit pas être en concurrence avec les sociétés de conseil, son rôle et ses services étant conçus exclusivement comme une contribution au développement de la recherche :

Conseil en technologie

- Information & sensibilisation sur l'évolution technologique
- Assistance aux choix technologiques
- Étude de mise en œuvre de technologies
- Assistance à la définition & faisabilité de projets

Études et Recherches

- Documentation scientifique & bibliographique
- Analyse de programmes R & D
- Études et Recherches sous contrat
- Contrôles scientifiques et techniques spéciaux
- Modélisation d'opérations

Prestations d'intendance technique

- Maintenance industrielle
- Contrôle de qualité
- Sécurité & hygiène industrielles
- Applications de l'informatique

Conseil en management

- Organisation des entreprises
- Études financières & Plans de financement
- Informatisation de gestion

Conseil en formation

- Enseignements de perfectionnement
- Formation continue
- Formation aux nouvelles technologies sélectionnées

De toute évidence, l'efficacité d'un technoparc est conditionnée par les moyens que les partenaires concernés décident de mettre en commun.

Indépendamment des facilités d'infrastructure déjà citées, on peut identifier :

- des laboratoires et des halls techniques spécialisés selon les orientations technologiques choisies,
- des centres de conférences et de documentation,
- des ateliers pilotes suffisamment intégrés pour pouvoir jouer le rôle de relais dans le processus de création d'entreprises,
- des petites et moyennes entreprises constituant à la fois une source de services dans des créneaux novateurs (par exemple en maintenance industrielle) et des exemples de développement d'activités industrielles à l'échelle régionale,
- des centres spécialisés notamment en management et en création d'entreprises.

2.3. UNE APPROCHE INSTITUTIONNELLE

La création et l'animation d'un technoparc ne peuvent être, d'après ce qui précède, que la résultante à l'échelle locale d'une concertation large et faite en profondeur entre l'industrie, les universités et les pouvoirs publics d'une région. Cela signifie l'obligation de définir préalablement le cadre juridique du technoparc en l'instituant sous l'une ou l'autre forme d'Association sans but lucratif, de Coopérative, de Société à responsabilité limitée, etc.

Il en découle nécessairement un certain nombre de dispositions pratiques et réglementaires dont la première est la mise sur pied d'un organe tripartite chargé de la sensibilisation et de la sélection des partenaires puis de la gestion du technoparc. Quelle que soit l'étendue des services envisagés, il importe de vérifier au préalable que les universités disposent déjà des potentialités minimales et de convenir des modalités de leur participation à l'animation du parc. Quant à l'industrie, du fait qu'un technoparc ne peut pas s'adresser à la totalité des entreprises d'une région, il y aura lieu de les sélectionner selon plusieurs critères parmi lesquels la taille, l'intérêt pour la région et l'insuffisance des potentialités techniques sont déterminants. Enfin, la mise en place étant conçue de liens organiques, institutionnalisés et contractuels entre les partenaires industriels et universitaires, il revient aux pouvoirs publics nationaux et/ou régionaux de consentir des investissements en infrastructures et de prendre des mesures d'encouragement notamment en matière d'investissements industriels et de fiscalité.

Les quelques aspects qui viennent d'être examinés à propos des technoparc sont insuffisants pour pouvoir tirer une conclusion et, au contraire, appellent une réflexion qui soit faite beaucoup plus en profondeur.

Il semble néanmoins que la notion de technoparc soit applicable dans différents pays en développement où, dans un premier temps, la fonction de ces technoparc serait celle d'incubateur de l'innovation technologique et de catalyseur des relations entre la recherche et la production. C'est une espérance qui apparaît suffisamment fondée dès à présent et qui par conséquent méritait sans doute d'être communiquée à notre Académie.

DISCUSSION

A. Jaumotte. — Deux conditions sont nécessaires pour qu'un technoparc existe et fonctionne : avoir une université où la recherche est largement développée ; avoir des entreprises utilisant la recherche dans leurs fabrications. Ces conditions sont rarement réunies simultanément dans les pays en développement. Un exemple vient à l'appui de cette thèse : le technoparc créé il y a quelques années près de l'Université de Taïpeh (Taïwan). Il est très vaste et s'est développé très rapidement. Mais il est né après que les deux conditions rappelées ci-dessus aient été réalisées. Sans qu'il y ait un technoparc à proprement parler, l'Université de Dakar (Sénégal) comporte des unités de recherche liées au développement économique et technique, notamment dans le domaine de l'énergie solaire (pompe solaire, séchage, etc.). L'Université des Nations Unies aide des unités de recherche orientées vers le développement économique et technique des diverses unités de pays en développement.

Zitting van 16 december 1988

Séance du 16 décembre 1988

Zitting van 16 december 1988

(Uittreksel van de notulen)

De zitting wordt geopend te 14 h 30 door de directeur van de Klasse, de H. R. Sokal, bijgestaan door de H. J.-J. Symoens, vast secretaris.

Zijn bovendien aanwezig: De HH. J. Charlier, J. De Cuyper, H. Deelstra, I. de Magnée, A. Deruyttere, P. Fierens, G. Froment, Mgr. L. Gillon, de HH. G. Heylbroeck, A. Jaumotte, A. Lederer, A. Prigogine, M. Snel, A. Sterling, R. Thonnard, R. Tillé, J. Van Leeuw, werkende leden; de HH. A. François, W. Loy, geassocieerde leden; de H. T. R. Anantharaman, corresponderend lid; de H. H. Nicolai, lid van de Klasse voor Natuur- en Geneeskundige Wetenschappen.

Afwezig en verontschuldigd: De HH. E. Aernoudt, F. Bultot, A. Clerfayt, M. De Boodt, P. De Meester, P. Evrard, J. Hoste, J. Lamoën, R. Leenaerts, A. Lejeune, J. Michot, A. Monjoie, R. Paepe, F. Pietermaat, J. Roos, A. Van Haute, W. Verstraete en de H. R. Vanbreuseghem, erevast secretaris.

«Engineering and Technology in Independent India — Study of Trends in a large Third World Country»

De Directeur verwelkomt de H. T. Anantharaman, corresponderend lid, die hierover een studie voorstelt.

De HH. H. Deelstra, R. Sokal, A. Deruyttere, A. Jaumotte en J. De Cuyper komen tussen in de bespreking.

De Klasse besluit deze studie te publiceren in de *Mededelingen der Zittingen*.

«État actuel de la connaissance géophysique des volcans du Zaïre»

De Directeur verwelkomt Dr. Zana Ndontoni, directeur-generaal van het «Centre de Recherches en Sciences naturelles» (Lwiro, Zaïre), uitgenodigd om voor de Klasse een mededeling voor te stellen.

Hij begroet ook de personaliteiten, die uitgenodigd werden om de lezing van de H. Zana bij te wonen, in het bijzonder de H. J.-P. Beernaerts, secretaris-generaal van CEMUBAC, en de professoren Ph. Hennart en J. Lejoly van de «Université Libre de Bruxelles».

Nadien stelt Dr. Zana zijn studie voor, getiteld zoals hierboven.

De HH. R. Thonnard en M. Snel komen tussen in de bespreking.

Séance du 16 décembre 1988

(Extrait du procès-verbal)

La séance est ouverte à 14 h 30 par le directeur de la Classe, M. R. Sokal, assisté de M. J.-J. Symoens, secrétaire perpétuel.

Sont en outre présents : MM. J. Charlier, J. De Cuyper, H. Deelstra, I. de Magnée, A. Deruyttere, P. Fierens, G. Froment, Mgr L. Gillon, MM. G. Heylbroeck, A. Jaumotte, A. Lederer, A. Prigogine, M. Snel, A. Sterling, R. Thonnard, R. Tillé, J. Van Leeuw, membres titulaires ; MM. A. François, W. Loy, membres associés ; M. T. R. Anantharaman, membre correspondant ; M. H. Nicolaï, membre de la Classe des Sciences naturelles et médicales.

Absents et excusés : MM. E. Aernoudt, F. Bultot, A. Clerfayt, M. De Boodt, P. De Meester, P. Evrard, J. Hoste, J. Lamoën, R. Leenaerts, A. Lejeune, J. Michot, A. Monjoie, R. Paepe, F. Pietermaat, J. Roos, A. Van Haute, W. Verstraete et M. R. Vanbreuseghem, secrétaire perpétuel honoraire.

«Engineering and Technology in Independent India – Study of Trends in a large Third World Country»

Le Directeur accueille M. T. Anantharaman, membre correspondant, qui présente une étude à ce sujet.

MM. H. Deelstra, R. Sokal, A. Deruyttere, A. Jaumotte et J. De Cuyper interviennent dans la discussion.

La Classe décide de publier cette étude dans le *Bulletin des Séances*.

État actuel de la connaissance géophysique des volcans du Zaïre

Le Directeur accueille le Dr Zana Ndontoni, directeur général du Centre de Recherches en Sciences naturelles (Lwiro, Zaïre), invité à présenter une communication devant la Classe.

Il salue également les personnalités invitées à assister à la lecture de M. Zana, en particulier M. J.-P. Beernaerts, secrétaire général du CEMUBAC, et les professeurs Ph. Hennart et J. Lejoly de l'Université Libre de Bruxelles.

Le Dr Zana présente ensuite son étude, intitulée comme ci-dessus.

MM. R. Thonnard et M. Snel interviennent dans la discussion.

**«L'évolution de la production
minérale du Zaïre»**

Een studie hierover van de H. de Kun werd in aanwezigheid van de auteur voorgesteld door de H. I. de Magnée tijdens de zitting van 24 juni 1988.

Na kennis genomen te hebben van de verslagen van de HH. G. Panou en R. Tillé besluit de Klasse deze studie te publiceren in de *Mededelingen der Zittingen*.

Er zal de auteur gevraagd worden rekening te houden met de opmerkingen van de verslaggevers.

Keuze van een thema voor de werkzaamheden 1989

Tijdens de zitting van de Klasse van 25 november 1988, herinnerde de H. R. Sokal aan zijn wens dat de activiteiten van de Academie zouden gewijd worden aan een gemeenschappelijk thema van sociaal nut.

De Klasse vestigde de aandacht op het probleem van de aktiviteitsnetten in de ontwikkelingslanden (bv. netten van vervoer, van telecommunicatie, van gezondheid, van onderwijs, enz.).

De H. R. Sokal commentarieert de nota die hij in dit verband aan de leden van de drie Klassen toestuurdde. Deze verwekte een grote belangstelling : nochtans blijkt het niet mogelijk noch geschikt dat de werkzaamheden van de Klassen uitsluitend zouden gewijd zijn aan het gekozen thema.

De H. Sokal stelt dan ook voor dat een Commissie zou samengesteld worden bestaande uit leden van de drie Klassen ten einde een verslag op te stellen over het gekozen thema, net zoals in 1982-83 voor de Wetenschappelijke benadering van de voedingsstrategie voor Zaïre.

Dit voorstel waarmee sommige leden nu reeds instemmen, zal opnieuw onderzocht worden tijdens de zitting van 27 januari 1989. Het zal vermeld worden op de dagorde van de eerstkomende vergadering van het Bureau van de Academie.

Geheim Comité

De werkende en erewerkende leden, verenigd in geheim comité, verkiezen de H. J. De Cuyper tot vice-directeur voor 1989. Hij zal directeur van de Klasse zijn in 1990.

De zitting wordt geheven te 17 h 45.

L'évolution de la production minérale du Zaïre

Une étude de M. N. de Kun sur ce sujet a été présentée par M. I. de Magnée, en présence de l'auteur, à la séance du 24 juin 1988.

Après avoir entendu les rapports de MM. G. Panou et R. Tillé, la Classe décide de publier cette étude dans le *Bulletin des Séances*.

L'auteur sera invité à tenir compte des remarques des rapporteurs.

Choix d'un thème des travaux 1989

À la séance de la Classe tenue le 25 novembre 1988, M. R. Sokal avait rappelé son souhait que les activités de l'Académie soient axées sur un thème commun d'utilité sociale.

La Classe avait évoqué le problème des réseaux d'activité dans les pays en développement (p. ex. réseaux de transports, de télécommunication, de santé, d'enseignement, etc.).

M. R. Sokal commente la note qu'il a adressée à ce sujet. Cette note a suscité un vif intérêt, mais il ne semble toutefois ni possible ni opportun que les travaux des Classes portent exclusivement sur le thème qui serait décidé.

En conséquence, M. Sokal propose que, comme il avait été fait en 1982-83 pour l'Approche scientifique d'une stratégie alimentaire pour le Zaïre, une Commission soit constituée, réunissant des membres des trois Classes, en vue d'élaborer un rapport sur le thème choisi.

Cette suggestion à laquelle certains membres de la Classe adhèrent dès à présent, sera réexaminée à la séance du 27 janvier 1989. Elle sera inscrite à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Bureau de l'Académie.

Comité secret

Les membres titulaires et titulaires honoraires, réunis en comité secret, élisent M. J. De Cuyper en qualité de vice-directeur pour 1989. Il sera directeur de la Classe en 1990.

La séance est levée à 17 h 45.

INHOUDSTAFEL – TABLE DES MATIÈRES

Plenaire zitting van 12 oktober 1988 Séance plénière du 12 octobre 1988

Notulen van de zitting/Procès-verbal de la séance	552 ; 553
Aanwezigheidslijst van de leden van de Academie/Liste de présence des membres de l'Académie	554 ; 555
R. SOKAL. — Openingsrede/Allocution d'ouverture	557
J.-J. SYMOENS. — Verslag over de werkzaamheden van de Academie (1987-1988)/Rapport sur les activités de l'Académie (1987-1988)	559
L. EYCKMANS. — Geschiedenis, Gezondheid en Ontwikkeling	567
P. SALMON. — L'image du Noir dans l'Antiquité gréco-romaine	575

Academische zitting van 1 december 1988 Séance académique du 1^{er} décembre 1988

Notulen van de academische zitting/Procès-verbal de la séance académique	594 ; 595
Aanwezigheidslijst van de leden van de Academie/Liste de présence des membres de l'Académie	596 ; 597

Klasse voor Morele en Politieke Wetenschappen Classe des Sciences morales et politiques

Zitting van 8 november 1988/Séance du 8 novembre 1988	600 ; 601
J.-P. HARROY. — À propos de «Burundi»	607
Zitting van 13 december 1988/Séance du 13 décembre 1988	624 ; 625

Klasse voor Natuur- en Geneeskundige Wetenschappen Classe des Sciences naturelles et médicales

Zitting van 22 november 1988/Séance du 22 novembre 1988	632 ; 633
P. G. JANSSENS. — Omtrent het boek van L. Lapeyssonnie : «La médecine coloniale — Mythes et réalités»	639
Zitting van 20 december 1988/Séance du 20 décembre 1988	656 ; 657

Klasse voor Technische Wetenschappen Classe des Sciences techniques

Zitting van 25 november 1988/Séance du 25 novembre 1988	662 ; 663
R. LEENAERTS. — Le Technoparc, vecteur contributif au développement des pays moins industrialisés	669
Zitting van 16 december 1988/Séance du 16 décembre 1988	680 ; 681

CONTENTS

Plenary Meeting held on 12 October 1988

Minutes of the Plenary Meeting	552
Presence list of the members of the Academy	554
R. SOKAL. — Opening Speech	557
J.-J. SYMOENS. — Report on the Activities of the Academy (1987-1988)	559
L. EYCKMANS. — History, Health and Development	567
P. SALMON. — Image of the Black in Greco-Roman Antiquity	575

Academic Meeting held on 1 December 1988

Minutes of the Academic Meeting	594
Presence list of the members of the Academy	596

Section of Moral and Political Sciences

Meeting held on 8 November 1988	600
J. P. HARROY. — About «Burundi»	607
Meeting held on 13 December 1988	624

Section of Natural and Medical Sciences

Meeting held on 22 November 1988	632
P. G. JANSSENS. — About L. Lapeyssonnie's book : «La médecine coloniale — Mythes et réalités»	639
Meeting held on 20 December 1988	656

Section of Technical Sciences

Meeting held on 25 November 1988	662
R. LEENAERTS. — The Technopark, a vector contributing to the development of less industrialized countries	669
Meeting held on 16 December 1988	680